

ETUDE THEMATIQUE

**DEFIS ET OPPORTUNITES DE
DEVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE**

Mai 2018

Coordinateur du rapport

M. Mohamed ALAOUI

Senior expert en eau et développement rural

Groupe de recherche

M. Mustapha BAHRI

Consultant Socio-économiste

Propriété de l'IRES, ce rapport, par les opinions qui y sont exprimées, engage la responsabilité de son auteur et en aucun cas celle de l'IRES.

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. Contexte général	10
1.1. Milieu naturel	10
1.2. Données socioéconomiques	12
1.2.1. Indicateurs démographiques et sociaux	12
1.2.2. Indicateurs macroéconomiques	15
2. Principaux défis pour développer le milieu rural en Afrique subsaharienne	18
2.1. La réduction de la pauvreté, le grand challenge de l'Afrique subsaharienne	19
2.2. Le développement humain, un besoin et une fin en soi	33
2.2.1. Développement humain, où est-on en Afrique subsaharienne ?	34
2.2.2. Les services sanitaires, encore du chemin à parcourir	36
2.2.3. L'éducation, priorité majeure des populations rurales	42
2.2.4. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement s'améliore mais lentement	43
2.2.5. L'accès à l'électricité accuse un retard considérable	45
2.3. Le chômage reste un défi majeur pour le continent	48
2.4. La transformation agricole	51
2.4.1. Les politiques agricoles africaines n'ont pas été suffisamment efficaces	51
2.4.2. L'insécurité alimentaire et la malnutrition, véritables fardeaux pour l'Afrique	52
2.4.3. L'agriculture souffre de plusieurs insuffisances	54
2.4.4. Transport rural, véritable entrave pour la croissance de l'économie rurale	58
2.5. La non diversification économique, facteur de paupérisation rurale	60
2.6. Défis environnementaux	61
3. Axes prioritaires de développement rural en Afrique subsaharienne	65
3.1. Le développement rural est indissociable du modèle global de développement	65
3.2. Axe 1 : lutte contre l'extrême pauvreté et amélioration du bien-être social	70
3.2.1. Lutter contre la pauvreté et la faim	70
3.2.2. Assurer l'accès des populations rurales aux services publics de base	73
3.3. Axe 2 : promotion de la transformation rurale à travers la croissance agricole et non-agricole	83
3.4. Axe 3 : actions transversales et mode de mise en œuvre	91
4. Axes de coopération Maroc- Afrique subsaharienne	95
4.1. L'Afrique subsaharienne a d'abord besoin de développer des stratégies sectorielles à long terme	96
4.2. Le développement des services socioéconomiques est une priorité majeure pour les populations rurales	96
4.3. Le Maroc a le potentiel de contribuer à la transformation de l'agriculture en Afrique subsaharienne	97
4.4. Le partenariat entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne peut s'étendre à d'autres secteurs	98
CONCLUSION GENERALE	99
BIBLIOGRAPHIE	107
ANNEXES	109
NOTES DE REFERENCES	126

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Population vivant sous le seuil de pauvreté de 1.9\$/jour	20
Tableau n°2 : Pays subsahariens à haut taux de pauvreté à 1.9 USD/j.....	21
Tableau n°3 : Pays les plus pauvres en fonction du PIB/habitant.....	21
Tableau n°4 : Disparités les plus fortes entre le pourcentage de pauvres IPM et ceux de 1,90\$/j	28
Tableau n°5 : Composantes de l'IPM rural par région de l'Afrique subsaharienne.....	30
Tableau n°6 : IDH en Afrique subsaharienne et dans les autres régions du monde.....	35
Tableau n°7 : Evolution de l'IDH par sous-région de l'Afrique subsaharienne	36
Tableau n°8 : Indicateurs de santé pour l'Afrique subsaharienne	38
Tableau n°9 : Pays subsahariens les moins avancés en termes d'alphabétisation.....	42
Tableau n°10 : Indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique subsaharienne.....	44
Tableau n°11 : Emploi en Afrique subsaharienne	49
Tableau n°12 : Gap en productivité de quelques cultures par régions du monde.....	55
Tableau n°13 : Taux d'accès aux services de base de la population africaine	59

Liste des illustrations

Figure n°1 : Principales régions d'Afrique	11
Figure n°2 : Population par région et taux d'accroissement démographique	13
Figure n°3 : Evolution du taux de pauvreté à 1.9 USD/j	21
Figure n°4 : Pauvreté monétaire rurale (1,25 USD/personne/jour (%)) en 2016 dans certains pays subsahariens	
Figure n°5 : Composantes de l'Indice international de la Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)	23
Figure n°6 : Distribution de la population pauvre par régions du monde.....	24
Figure n°7 : Revenu national brut en US\$/habitant	25
Figure n°8 : Population en pauvreté multidimensionnelle sévère.....	26
Figure n°9 : Distribution de la pauvreté IPM par région d'Afrique et par pays les plus pauvres en Afrique subsaharienne	27
Figure n°10 : Ampleur des privations par régions de l'Afrique subsaharienne.....	28
Figure n°11 : Priorités des populations africaines selon l'enquête "Pew" 2015	29
Figure n°12 : Pauvreté multidimensionnelle rurale par régions de l'Afrique subsaharienne	30
Figure n°13 : Composantes de l'IPM rural et priorités d'atténuation par région	31
Figure n°14 : Ampleur des privations des populations rurales par région de l'Afrique subsaharienne	32
Figure n°15 : Evolution de l'IDH par régions du monde et par région d'Afrique.....	35
Figure n°16 : Espérance de vie en Afrique subsaharienne comparée aux autres régions du monde ...	38
Figure n°17 : Taux de mortalité infantile et de moins de 5 ans pour 100.000 naissances vivantes	39
Figure n°18 : Taux de mortalité de moins de 5 ans pour 100.000 naissances vivantes	40
Figure n°19 : Dépenses de santé par habitant dans les pays africains, 2014.....	41
Figure n°20 : Taux d'accès à l'électricité rurale	46
Figure n°21 : Taux d'accès à l'électricité rurale en Afrique subsaharienne	47
Figure n°22 : Etat du chômage total de la population active.....	49
Figure n°23 : Chômage des jeunes 15-24 ans.....	50
Figure n°24 : Epuisement des ressources naturelles et changement du couvert forestier entre 1990 et 2015.....	62





INTRODUCTION

L'Afrique subsaharienne, ou l'Afrique au Sud du grand Sahara, abrite une population de près d'un Milliard de personnes dont deux tiers vivent dans les zones rurales où plus de 60% souffrent de la marginalisation et de l'exclusion sociale (communément, les zones rurales comprennent des regroupements humains de moins de 10.000 personnes).

Les dernières statistiques de la Banque Mondiale indiquent que 75% des pays les plus pauvres du monde sont situés en Afrique subsaharienne, dont dix avec la plus forte proportion de résidents vivant dans l'extrême pauvreté. Le taux de pauvreté est supérieur à 50% en milieu rural dans la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne et plus de 90% des pauvres vivent en milieu rural (Banque Mondiale, 2015)¹. La pauvreté et la sous-alimentation ont certes diminué au cours de la dernière décennie, mais il reste encore beaucoup à faire pour en réduire l'intensité. Des progrès importants ont été également réalisés en matière de santé et d'éducation primaire.

Les défis liés au développement rural en Afrique subsaharienne sont aussi divers et complexes que les multiples causes de la précarité économique et sociale des populations rurales. Les causes du retard en développement quasi-généralisé en milieu rural subsaharien sont, entre autres, liées au manque d'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, l'électricité, l'eau potable et l'assainissement, aux conditions parfois contraignantes du milieu naturel, aux aménagements et infrastructures inexistantes ou peu performants et aux politiques étatiques qui ont souvent marginalisé les zones rurales.

En général, les ruraux en Afrique subsaharienne ont pour principale occupation l'agriculture, ce sont des agriculteurs, des nomades, des pasteurs ou des pêcheurs ; ils traitent de la production animale, de la transformation et de la commercialisation de produits et de services agricoles et non-agricoles.

Les marchés de l'emploi en milieu rural sont caractérisés par une domination du secteur informel et une prépondérance de l'emploi occasionnel et sont entachés de marginalisation de certaines couches sociales dont les femmes et les personnes à besoins spécifiques.

Chaque année, des millions de jeunes rejoignent les rangs des chômeurs et se résignent souvent à accepter des emplois peu rémunérés et sans protection sociale ni assurance contre les risques. Une proportion non négligeable de ces jeunes se retrouve malheureusement en tant que proie à l'endoctrinement par des mouvements rebelles, et des groupes extrémistes ou terroristes qui sévissent en Afrique.

Les approches et les modèles de développement rural, en particulier dans les pays en développement, ont beaucoup évolué durant les cinquante dernières années: développement communautaire, développement des petites exploitations, développement rural intégré, libéralisation des marchés, approches participatives, développement humain, moyens d'existence durables, stratégies de réduction de la pauvreté, programmes de sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural durables et, depuis l'an 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Chaque modèle présente des avantages particuliers dans la mesure où il concentre l'attention sur les contraintes et les défis, les opportunités offertes pour dynamiser l'économie rurale et les moyens de mise en œuvre des programmes de développement rural.

Pour respecter leurs engagements en matière d'atteinte des Objectifs du Développement Durable et ceux de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les pays subsahariens doivent consacrer un effort particulier à la promotion du développement rural et à l'amélioration des conditions de vie des ruraux pauvres.

À cet égard, le présent document justifie, à travers l'analyse de l'état des lieux et les défis que doit relever l'Afrique subsaharienne, la nécessité d'accorder une attention particulière aux populations rurales et soutient que la transformation de l'économie africaine est intimement liée à la transformation rurale qui vise à améliorer durablement la qualité de vie globale des populations rurales qui représentent les deux tiers de la population totale. Cela implique la promotion des investissements dans la santé, l'éducation et l'infrastructure rurale ; le développement de marchés financiers ruraux efficaces ; l'élaboration de politiques qui favorisent une plus grande équité entre les sexes et les ethnies ; l'autonomisation des populations rurales, en particulier les plus vulnérables ; l'amélioration de l'accès des petits agriculteurs aux marchés et le renforcement de leur participation à l'ensemble des chaînes de valeur.

Les Objectifs de Développement Durable, qui ont succédé aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, pourraient marquer un tournant pour l'Afrique. Ils visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, à la faim et aux inégalités, à lutter contre le changement climatique et à construire des infrastructures résilientes pour répondre aux priorités urgentes de l'Afrique.

Pour plusieurs objectifs et cibles des ODD, les faiblesses de départ et les inégalités inter et intra-pays rendent difficile l'atteinte de ces objectifs d'ici 2030. Les challenges à relever pour y parvenir sont énormes, mais releverables pour autant qu'il ait la volonté politique pour le faire et des programmes spécifiques à chaque objectif, intégrés dans une approche holistique déclinable à l'échelle locale.

La problématique du développement rural en Afrique subsaharienne est complexe et multidimensionnelle et ne peut de ce fait être abordée que par une approche holistique intégrant à la fois la dimension sociale, économique et environnementale. Les populations rurales subsahariennes ont besoin de nouveaux moyens d'action pour tirer tout le parti des ressources à leur disposition et améliorer ainsi leur bien-être.

La réflexion présentée dans ce rapport tente de contribuer à l'atteinte de cet objectif sans pour autant prétendre être exhaustive dans l'étendue et l'analyse des contraintes entravant le développement rural en Afrique subsaharienne ni dans l'inventaire des opportunités dont dispose la région pour améliorer durablement les conditions de vie de ses populations rurales. Ceci est naturellement dû à la complexité et la multi-dimensionnalité de la problématique du développement rural.

Sous le Règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, des actions concrètes ont été menées par le Maroc en faveur de l'Afrique et qui sont l'émanation de sa vocation africaine pleinement assumée. Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a exhorté à plusieurs reprises les dirigeants africains à surpasser "un certain tropisme" colonialiste et envisager l'avenir de l'Afrique avec confiance et sérénité, en comptant sur ses propres richesses et les "bras" de ses citoyens.

Dans son discours destiné au 29^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, Sa Majesté Le Roi a rappelé l'engagement à la fois sincère, responsable et indéfectible du Maroc, au service des causes et des intérêts du continent africain afin de transformer ses défis en authentique potentiel de développement et de stabilité.

Ces orientations constituent pour l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) une feuille de route qui traduit l'intérêt que le Maroc porte aux questions liées à la transformation structurelle de l'Afrique et à la place du continent dans les priorités stratégiques du pays.

L'IRES a mené plusieurs études et travaux d'analyse traitant du positionnement du Royaume en Afrique dans sa dimension bilatérale et multilatérale. La présente réflexion s'inscrit dans la continuité de ces travaux et s'intéresse à l'un des défis clés pour l'Afrique subsaharienne qu'est le développement rural. Elle se base sur un diagnostic des enjeux et défis auxquels l'Afrique subsaharienne est confrontée pour aboutir à un développement durable de ses zones rurales et passe en revue les principaux leviers à actionner pour y parvenir.

Le rapport propose également des axes stratégiques de coopération à même de permettre au Maroc de renforcer sa contribution actuelle et potentielle au développement rural en Afrique subsaharienne et de mieux s'insérer dans les initiatives régionales et internationales dédiées à cet effet.

Il y a lieu de préciser que les réflexions du rapport traitent des aspects généraux intéressant les pays subsahariens qu'il faut adapter au contexte de chaque pays. Les données analysées dans le rapport, quoique de sources fiables, sont parfois d'ordre général et ne permettent pas de faire une analyse qui reflète la réalité au sein de chaque pays.

1. Contexte général

1.1. Milieu naturel

L'Afrique subsaharienne, ou l'Afrique au Sud du Sahara (autrefois appelée l'Afrique noire), est la partie du continent africain qui est au sud du Sahara qui regroupe, à l'exception du Maghreb et l'Égypte, le reste des pays africains y compris les îles de l'Océan indien.

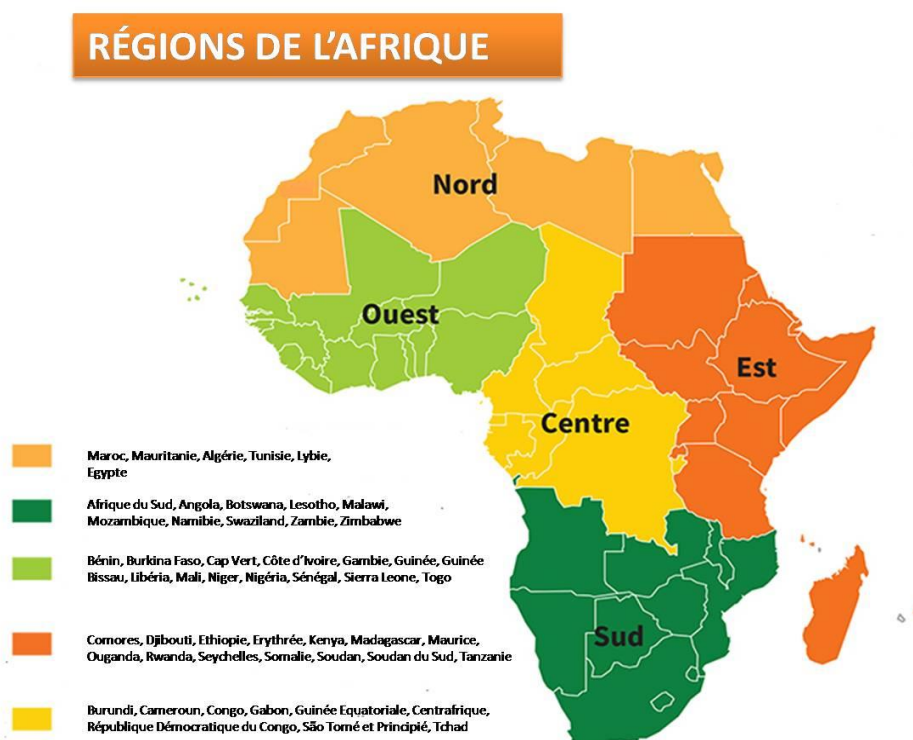
Cette zone est séparée géographiquement des pays de l'Afrique du Nord par l'immense désert constituant une vraie frontière naturelle de 160 km à 240 km de largeur. Cette grande partie de l'Afrique se caractérise par une variété géographique, culturelle, linguistique et ethnique et recèle de grandes richesses naturelles. Elle est composée de déserts, du sahel, de savanes, de marécages, de forêts, de plateaux, de montagnes, de rivières et de lacs et d'une diversité de faune et de flore.

Aujourd'hui, la région compte une population totale de près de 1 milliard de personnes (la densité de population la plus faible de tous les grands continents) avec des centaines de groupes ethniques et près de 1000 langues. Le paysage sociopolitique, économique et de développement humain de cette région est très diversifié avec une variabilité considérable au sein des pays.

L'agriculture est toujours une occupation majeure pour la plupart des habitants de la région mais, depuis 1940, les activités se sont diversifiées avec une migration considérable vers des zones urbaines en rapide évolution.

L'espérance de vie moyenne de l'ensemble de la région n'est que de 58 ans et plusieurs pays d'Afrique subsaharienne luttent pour faire progresser les indicateurs sanitaires et économiques.

Figure n°1 : Principales régions d'Afrique



Source : découpage adopté par les auteurs

Sur le plan hydrique, l'Afrique subsaharienne dispose de grands fleuves qui traversent plusieurs pays comme le Nil d'une longueur de 6.670 km et un débit à l'embouchure de 2.830 m³/s, le fleuve du Congo, long de près de 4.700 km avec un débit de 41.000 m³/s, le fleuve du Niger d'une longueur de 4.184 km et un débit de 6.000 m³/set le Zambèze d'une longueur de 2.574 km. D'autres fleuves non moins importants sont partagés par plusieurs pays comme l'Orange, le Sénégal, le Limpopo et d'autres. Ces fleuves profitent à plusieurs pays en ce sens que leurs eaux sont exploitées dans différents domaines tels que l'eau potable, l'agriculture, la pêche ainsi que la production de l'énergie hydro-électrique.

La région regorge également de lacs comme le lac Victoria d'une superficie de 69.485 km², le Tanganika d'une surface de 32.893 km², le Malawi avec une surface de 30.044 km², ainsi que d'autres comme Bangwelo, Volta, Turkana, Kariba Albert, etc.

Ces différents espaces constituent des sources de revenus pour les riverains et facilitent le transport aussi bien de personnes que de marchandises. A côté de ces zones humides et subhumides, il existe de grands espaces couverts de désert ainsi que des espaces arides et semi-arides aussi bien dans la partie nord de l'Afrique subsaharienne qu'en Afrique australe.

Forte de sa diversité géographique et géologique, l'Afrique subsaharienne recèle d'immenses richesses minières (or, diamant, platine, cuivre, uranium, plomb, zinc, ...), du pétrole, des terres fertiles, d'immenses forêts et de grands bancs de pêche. Des politiques publiques inadéquates, des problèmes de gouvernance et d'instabilité sont entre autres des contraintes importantes à lever pour faire de ces ressources un véritable levier de développement économique et social.

1.2. Données socioéconomiques

1.2.1. Indicateurs démographiques et sociaux

Selon les données de l'annuaire "African statistical yearbook 2017"², la population totale des pays d'Afrique subsaharienne est passée de 808.739.000 en 2007 à 1.029.408.000 habitants en 2016, enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 2,68%. Si cette tendance de croissance se maintient, la population de la région doublera à l'horizon 2040 (cf. données par pays en annexe n°1).

Par ailleurs, sur la base de l'analyse des données de l'annuaire précité relatives au taux d'accroissement annuel de la population des pays subsahariens entre 2007-2016, il s'avère que :

- 13 pays ont un taux situé entre 3% et 4%,
- 25 pays ont un taux entre 2% et 3%,
- 7 pays ont un taux entre 1% et 2%,
- 3 pays ont des taux extrêmes que sont le Soudan du Sud avec un taux de plus de 4%, les Iles Maurice avec un taux de 0,38% et les Seychelles avec un taux de 0,70%.

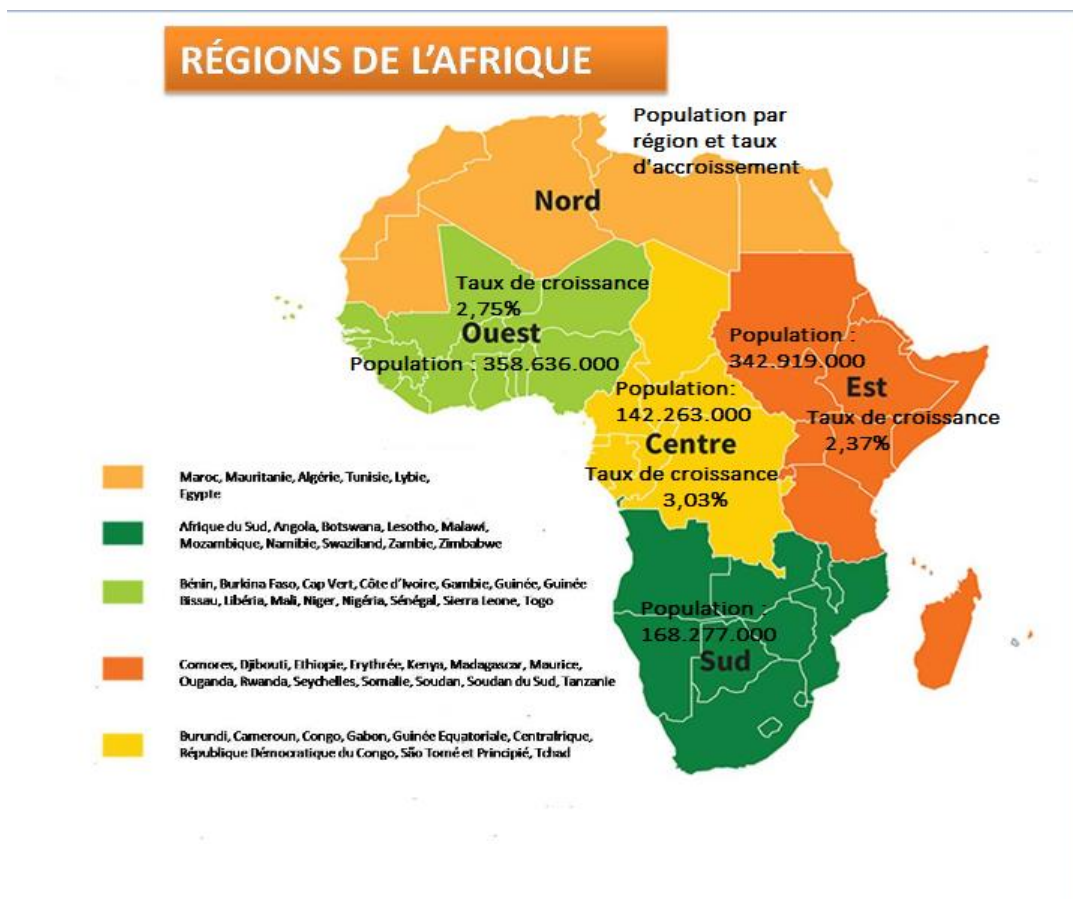
Le fait le plus marquant de ces chiffres est que 39 pays sur 48 que compte la région ont des taux d'accroissement démographique supérieurs à 2% ; d'où le défi à relever par ces pays pour faire face aux demandes générées par cette importante croissance démographique en termes de nourriture, d'emploi, d'accès aux services socioéconomiques et pour préserver l'environnement contre les pollutions et la surexploitation des ressources naturelles.

Selon les Nations Unies (World Population Prospects 2017), plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde aura lieu en Afrique, un continent dont la population augmentera d'environ 1,3 milliard d'habitants d'ici à 2050.

A signaler par ailleurs, que 8 pays seulement de l'Afrique subsaharienne regroupent 607 millions d'habitants, soit presque 59% de la population et 17 pays sur les 48, abritent 36.280.000 d'habitants, soit à peine 3,5% de la population subsaharienne. Ce constat reflète le déséquilibre spatial qui caractérise la répartition des populations sur l'espace africain.

Par zone, l'analyse des chiffres de l'annuaire "African statistical yearbook 2017" permet de relever que l'Afrique de l'Ouest (15 pays) est la zone la plus peuplée avec 358.6 millions de personnes, soit 36% de la population de l'Afrique subsaharienne, suivie de l'Afrique de l'Est (14 pays) avec une population de 343 millions de personnes, soit 34% de la population de l'Afrique subsaharienne. La troisième zone du point de vue poids démographique est l'Afrique australe avec une population de 168 millions de personnes, soit 16% de la population de l'Afrique subsaharienne. L'Afrique centrale vient en quatrième position avec une population de 142 millions de personnes, soit 14% de la population de la région.

Figure n°2 : Population par région et taux d'accroissement démographique



Source : Données de "African statistical year book 2017" traitées par les auteurs

S'agissant de la structure démographique, il ressort de l'analyse des données de l'annuaire "African statistical year book 2017" que plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne enregistrent un taux de ruralité élevé tels que le Niger avec 83,7%, le Mali avec 74,5% et le Burkina Faso avec 70,5%. La population ayant moins de 15 ans demeure importante dans plusieurs pays, dont notamment la Côte d'Ivoire avec 52,1%, le Niger avec 51,8% et le Tchad avec 50,7%. La proportion de jeunes de moins de 15 ans dépasse 40% dans 31 pays subsahariens.

Les indicateurs sociaux analysés dans le cadre de ce rapport sont ceux de natalité, de mortalité, l'Indice Synthétique de Fécondation (ISF) et l'espérance de vie. Ils sont analysés sur la base des données de l'annuaire statistique de 2017 qui les définit comme suit :

- **Taux Brut de Natalité "TBN"** : est le nombre de naissances sur une période donnée, divisée par la population totale moyenne au cours de cette période. Il est exprimé en nombre de naissances pour 1.000 habitants.
- **Taux Brut de Mortalité "IBM"** : est le nombre de décès sur une période donnée divisée par la population totale moyenne au cours de cette période. Elle est exprimée en nombre de naissance pour 1.000 habitants.
- **L'Indice Synthétique de Fécondation "ISF"** : est le nombre moyen de naissances qu'une femme soumise à un ensemble de fécondités spécifiques par âge, pourrait avoir au cours de sa période de procréation.
- **L'Espérance de Vie "EV"** : indique le nombre moyen d'années que vivrait un nouveau-né si les tendances à la mortalité observées pour l'ensemble de la population au moment de sa naissance restaient inchangées tout au long de sa vie.

L'analyse des différents taux de natalité dans les pays subsahariens révèle son niveau élevé par comparaison au taux de natalité dans le monde et à celui du Maroc par exemple. Les taux les plus élevés ont été enregistrés au Soudan du Sud avec 50,6‰, au Tchad avec 47,8‰, au Niger avec 45,7‰ et en Angola avec 45‰. Ces taux représentent quatre à cinq fois le taux de natalité de l'Europe (10‰) et sont largement supérieurs à celui du Maroc (18,1‰). Trois pays seulement ont enregistré des taux bas, il s'agit des Iles Maurice avec 10,4‰, des Seychelles avec 16,9‰ et de l'Afrique du Sud avec 19,6‰. Des taux de natalité également élevés, situés entre 30 et 40‰, sont enregistrés dans 28 autres pays subsahariens.

Pour ce qui est de l'indice synthétique de fécondité, son examen confirme les tendances élevées du taux de natalité en Afrique subsaharienne. Les indices les plus élevés sont constatés au niveau du Niger avec 7,6 enfants par femme et du Soudan du Sud avec 7,5. Ils sont suivis par quatre pays à savoir l'Angola, le Mali, la Somalie et le Tchad avec des taux avoisinant 6 enfants par femme.

Les pays ayant un faible indice synthétique de fécondité sont les Iles Maurice avec 1,4 enfant par femme, l'Afrique du Sud, les Seychelles et le Cap Vert avec un indice avoisinant 2 enfants par femme. Globalement, l'indice de fécondité reste élevé en Afrique subsaharienne puisque 29 pays ont des indices situés entre 4 et 6 enfants par femme.

Le taux de mortalité, combiné aux deux taux analysés précédemment, permet de renseigner sur les conditions sanitaires générales. Il demeure élevé dans 20 pays subsahariens qui ont enregistré des taux à deux chiffres, particulièrement en Swaziland où il s'élève à 17,2%.

L'espérance de vie dans la majorité des pays subsahariens est faible comparativement avec les autres régions du monde. Mis à part le Cap Vert, les Seychelles et Maurice où les populations ont une espérance de vie avoisinant 70 ans, elle est située entre 50 et 60 ans dans les autres pays à l'exception du Swaziland où elle n'est que de 48,9 ans.

1.2.2. Indicateurs macroéconomiques

L'analyse des indicateurs macroéconomique présentée ci-après est basée sur les données de l'année 2016 de l'annuaire "African statistical yearbook 2017" cité précédemment. Globalement, elle révèle que l'économie de l'Afrique subsaharienne est dominée par deux Etats que sont le Nigéria et l'Afrique du Sud qui contribuent à eux seuls à 45,8% du PIB de la région, soit 719.594 millions de Dollars sur un total de 1.569.701 millions de Dollars. A l'opposé, 23 pays représentent ensemble à peine 6% du PIB global de l'Afrique subsaharienne.

- **Produit Intérieur Brut (PIB)**

L'analyse par région du PIB en 2016 permet de relever que l'Afrique de l'Ouest a le PIB le plus élevé avec 589.965 millions USD, soit 37,67% du PIB de l'Afrique subsaharienne. En deuxième rang, l'Afrique australe a réalisé en 2016 un PIB de 464.162 millions USD, soit 29,64% du PIB global de l'Afrique subsaharienne. L'Afrique de l'Est vient en troisième position avec un PIB de 391.444 millions USD, suivie de l'Afrique centrale avec un PIB de 120.268 millions USD. Ces deux régions représentent respectivement et 25 et 7,6% du PIB global de l'Afrique subsaharienne.

L'Analyse du PIB par habitant permet de constater que c'est l'Afrique australe qui a enregistré le PIB le plus élevé avec 2.758 USD/habitant, soit 1,8 fois celui de l'Afrique subsaharienne qui est de 1.515 USD/habitant. L'Afrique de l'Ouest occupe la deuxième place avec 1.645 USD/habitant, suivie de l'Afrique de l'Est avec 1.141 USD/habitant et de l'Afrique centrale avec le PIB le plus bas en Afrique subsaharienne qui est de l'ordre de 845 USD/habitant.

- **Taux de croissance**

Malgré un contexte mondial difficile, huit pays de l'Afrique subsaharienne ont réussi à maintenir un taux de croissance supérieur à 6% durant les années 2014, 2015 et 2016 ; il s'agit de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Sénégal, du Togo, de Djibouti, de l'Ethiopie, du Kenya et de la Tanzanie. A l'opposé, le Libéria, Nigéria, le Congo, la Guinée Equatoriale, le Tchad, le Soudan du Sud et le Swaziland ont réalisé des taux de croissance négatifs.

Les deux puissances économiques de la région, le Nigéria et l'Afrique du Sud, ont réalisé de mauvaises performances durant la période 2014-2016 avec des taux de croissance négatifs pour le Nigéria (-1,5%) et faibles pour l'Afrique du Sud (0,3%).

A l'échelle des régions, l'économie de l'Afrique de l'Ouest est celle qui a été marquée par un dynamisme soutenu traduit par un taux de croissance oscillant moyen 2014-2016 entre 5 et 8,4% pour 9 pays sur les 15 de la région.

L'Afrique de l'Est n'est pas en reste, plusieurs économies de la région ont réalisé durant la période 2014-2016 des taux de croissances élevés telles que l'Ethiopie (7,9%), la Tanzanie (7,2%), le Kenya (6%), Djibouti (6,3%) et le Rwanda (5,9%). Par contre, l'économie des Seychelles n'a progressé que de 1,5% alors qu'elle a régressé en Soudan du Sud de -13,1%.

L'économie de l'Afrique australe a réalisé des performances modestes en ce sens que le taux de croissance le plus élevé a été réalisé par le Malawi et le Mozambique avec seulement 3,3%. L'économie de l'Afrique centrale est la moins performante avec des taux de croissance se situant entre 5% et -7,3%.

- **Déficit budgétaire et inflation**

S'agissant du déficit budgétaire en % du PIB de 2016, 12 quinze que compte l'Afrique de l'Ouest ont enregistré des soldes négatifs. Le déficit le plus marquant dans cette zone a été relevé au niveau de quatre pays : le Ghana (-8,7%), la Gambie (-7,3%), le Niger (-6,8%) et le Bénin (-6,2%). Pour l'Afrique centrale, les soldes budgétaires négatifs les plus élevés ont été relevés au niveau du Congo (-15,9%), de Sao Tomé et Principes (8,8%) et du pays sur les Burundi (-6,7%).

Pour ce qui de l'Afrique de l'Est, le Soudan du Sud a le solde budgétaire négatif le plus alarmant, tant au niveau de cette zone qu'au niveau de toute l'Afrique subsaharienne, soit -21,8%. Tous les budgets des économies de cette région sont déficitaires avec des soldes à deux chiffres. Quant à l'Afrique australe, le solde budgétaire est négatif pour tous les pays de cette région avec des niveaux allant de -0,7% pour le Botswana à -12,3% pour le Swaziland.

En termes d'inflation, les taux varient selon les régions de -1,4% au Cap Vert à 17,5% au Ghana pour l'Afrique de l'Ouest, de -3,1% au Tchad à 8,2% en Centrafrique pour l'Afrique centrale, de -2% aux Comores à 165% au Soudan du Sud en Afrique de l'Est et de -1,6% au Zimbabwe à 33% en Angola en Afrique australe.

- **Solde du compte courant**

Comme pour les budgets, le compte courant de 2016, en pourcentage par rapport au PIB sont négatifs pour la quasi-totalité des pays subsahariens. En Afrique de l'Ouest, les pays ayant un solde du compte courant négatif très élevé sont le Libéria avec -29,2%, le Niger avec -22,3%, le Serra Léone avec -15,5%, la Guinée avec -12,9% et le Togo avec -11,3%. Le déficit le plus faible (-1,00%) a été relevé au niveau de la Guinée Bissau.

En Afrique du centre, le solde du compte courant pour l'année 2016 est négatif pour tous les pays de la zone avec des taux très élevés enregistrés au niveau de la République du Congo avec -20%, du Burundi avec -19,1% et de la Guinée Equatoriale avec -16,8%. La République Démocratique du Congo a connu le taux le plus faible dans cette zone, à savoir -0,8%.

En Afrique de l'Est, c'est Djibouti qui a eu le déficit du compte courant le plus marquant, à savoir -30,7%, alors que le Soudan du Sud a enregistré le déficit le plus faible, soit -0,4%. Quant à l'Afrique australe, un seul pays a enregistré un solde positif du compte courant, il s'agit du Swaziland avec 9,6%. Le taux de déficit le plus élevé est relevé au niveau du Mozambique avec -32,3%.

- **Solde commercial**

L'examen des soldes commerciaux (en pourcentage du PIB) pour 2016 permet de constater qu'en Afrique de l'Ouest, tous les pays ont des soldes négatifs avec des niveaux très élevés. Tel est le cas du Libéria avec -41,8%, le Sénégal avec -33,9%, le Cap Vert avec -30%. La Guinée Bissau et la Cote d'Ivoire se détachent du lot avec des taux respectifs de 0,2% et de -0,7%.

En Afrique centrale, la situation est relativement meilleure du fait que cinq pays sur les neuf de la zone ont des soldes commerciaux positifs. Ceci n'est pas le cas pour l'Afrique de l'Est où les soldes commerciaux sont globalement élevés avec des maxima enregistrés au niveau de Djibouti (-50,6%), des Seychelles (-35,2%), des Iles Comores (-28,5%) et de l'Ethiopie (-20,1%). Le seul solde commercial positif a été enregistré par le Soudan du Sud (7,3%). S'agissant de l'Afrique australe, les soldes commerciaux oscillent entre des valeurs négatives comme pour le Lesotho (-44,4%), la Namibie (-25,3%), le Mozambique (-21,4%) et le Zimbabwe (-17,5%) et des valeurs positives enregistrées au niveau de l'Angola (12,2%) et du Swaziland (8,9%).

2. Principaux défis pour développer le milieu rural en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est confrontée à d'énormes défis socio-économiques qui ne sont pas tous abordés dans le cadre de ce rapport qui s'intéresse uniquement aux défis ayant un impact direct ou indirect sur les populations rurales.

De l'avis de plusieurs dirigeants africains et de plusieurs experts, la réduction de la pauvreté, et plus particulièrement l'amélioration du bien-être des pauvres du milieu rural, est le défi majeur auquel sont confrontés les pays africains aujourd'hui. Les populations rurales manquent non seulement de revenus, mais elles sont dépourvues de moyens de première nécessité, comme l'éducation, la santé et les infrastructures de bases.

L'Afrique fait des progrès constants dans la réduction de la malnutrition, mais en 2015, 35% des enfants de moins de 5 ans, soit plus d'un enfant sur trois, étaient en retard de croissance en Afrique subsaharienne (UNICEF, 2016) ; La situation est pire dans les pays touchés par des conflits. Les effets de la malnutrition sont à long terme et piègent des générations d'individus et de communautés dans le cercle vicieux de la pauvreté.

Les réalisations de l'Afrique en relation avec les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) ne sont pas reluisantes et diffèrent d'un pays à l'autre. L'analyse faite dans le cadre de ce rapport révèle un taux de scolarisation en deçà de la moyenne mondiale, un niveau élevé d'analphabétisme, une mortalité maternelle et infantile élevée de même qu'un accès insuffisant à l'électricité, à l'assainissement et à l'eau potable. Néanmoins, des progrès substantiels ont été réalisés sur un certain nombre d'objectifs et de cibles des ODM, notamment, ceux liés à la réduction des décès infantiles, l'atténuation du SIDA/VIH et l'inscription d'un plus grand nombre d'enfants dans les écoles primaires.

Les nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD), lancés en 2016, mettent plus de pression sur l'Afrique pour relever les défis les plus urgents et les plus importants que la communauté internationale s'est fixé tout en préservant l'environnement. La réalisation de ces nouveaux objectifs requière de nouvelles approches qui englobent à la fois les trois dimensions de la durabilité : environnementale, économique et sociale. Les progrès de chaque pays en matière d'objectifs de développement durable seront évalués non seulement par les résultats obtenus, mais aussi par la manière dont ces objectifs auraient été réalisés.

L'Afrique subsaharienne est en mesure de relever les principaux challenges auxquels elle est confrontée pourvue qu'elle adopte des politiques adéquates axées sur l'être humain et la préservation des ressources naturelles. Les populations rurales ont besoin de nouveaux moyens d'action pour tirer tout le parti des ressources à leur disposition et améliorer ainsi leur bien-être.

Les stratégies de développement du monde rural en Afrique subsaharienne gagneraient à prendre en compte les atouts de l'intégration régionale et plus particulièrement les complémentarités entre les bassins de production et les besoins des consommateurs, la mise en valeur de ressources communes partagées entre différents territoires, ou encore la capacité de la région à s'impliquer dans les négociations internationales.

Les initiatives nées ces dernières années du consensus des dirigeants africains autour de la question du développement du continent, dont les plans d'allègement de la dette et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), restent insuffisantes au vu de l'ampleur des défis à relever pour assurer un développement soutenu et durable de l'Afrique. L'Atteinte de cet objectif est tributaire de la combinaison efficace de stratégies à même de favoriser la croissance dans les activités agricoles et non agricoles, valoriser le capital humain et social des pauvres du milieu rural, promouvoir les technologies appropriées et assurer l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles (forêts, ressources en eau, mines, ressources halieutiques, ...).

La réflexion présentée dans cette section passe en revue les principaux défis que l'Afrique subsaharienne doit relever et les atouts dont elle dispose pour le faire. L'analyse est généralement présentée par régions géographiques de l'Afrique subsaharienne représentées dans la figure n°1 quoique des analyses plus affinées soient faites par groupes de pays qui partagent les mêmes défis ou opportunités de développement de certains secteurs.

2.1. La réduction de la pauvreté, le grand challenge de l'Afrique subsaharienne

La rapidité de la croissance de la population subsaharienne réduit l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté. Les efforts déployés par les gouvernements africains ont permis de réduire la proportion de personnes vivant dans la pauvreté sans pour autant en réduire l'effectif qui a augmenté de presque 110 millions de personnes pauvres qu'en 1990 (Beegle et al. 2016)³.

La réduction de la pauvreté et des inégalités ne concerne pas uniquement celles héritées des décisions politiques et des structures sociales passées, mais aussi les nouvelles pauvretés, les lacunes et les inégalités créées chaque jour par le processus de changement rapide lui-même.

Les investigations menées dans le cadre de l'élaboration de ce rapport convergent vers l'identification de la pauvreté comme étant le défi le plus redoutable auquel le continent est confronté, et doit de ce fait constituer la base de la politique de développement rural qui devrait aboutir à terme à une réelle transformation du monde rural. Ce n'est pas un hasard si la vision adoptée par la Banque Africaine de Développement en 1999 pour guider ses opérations est principalement basée sur la réduction de la pauvreté et sur la croissance économique durable.

L'évaluation de la pauvreté par le seul critère monétaire, estimé actuellement à 1.9 US\$/jour (parité de pouvoir d'achat international 2011), ne peut refléter ni les inégalités ni les multiples facettes de la pauvreté qui se traduisent par plusieurs privations dont souffrent les populations pauvres. Cette approche monétaire reste toutefois utilisée pour donner une idée générale sur l'ampleur de ce phénomène.

En se basant sur les chiffres disponibles dans la base de données en ligne de la Banque Mondiale, l'Afrique subsaharienne, qui recensait 15% des pauvres du monde vivant sous le seuil de 1.9 US\$/jour en 1990, en abritait en 2017 près de la moitié, soit environ 350 millions de personnes.

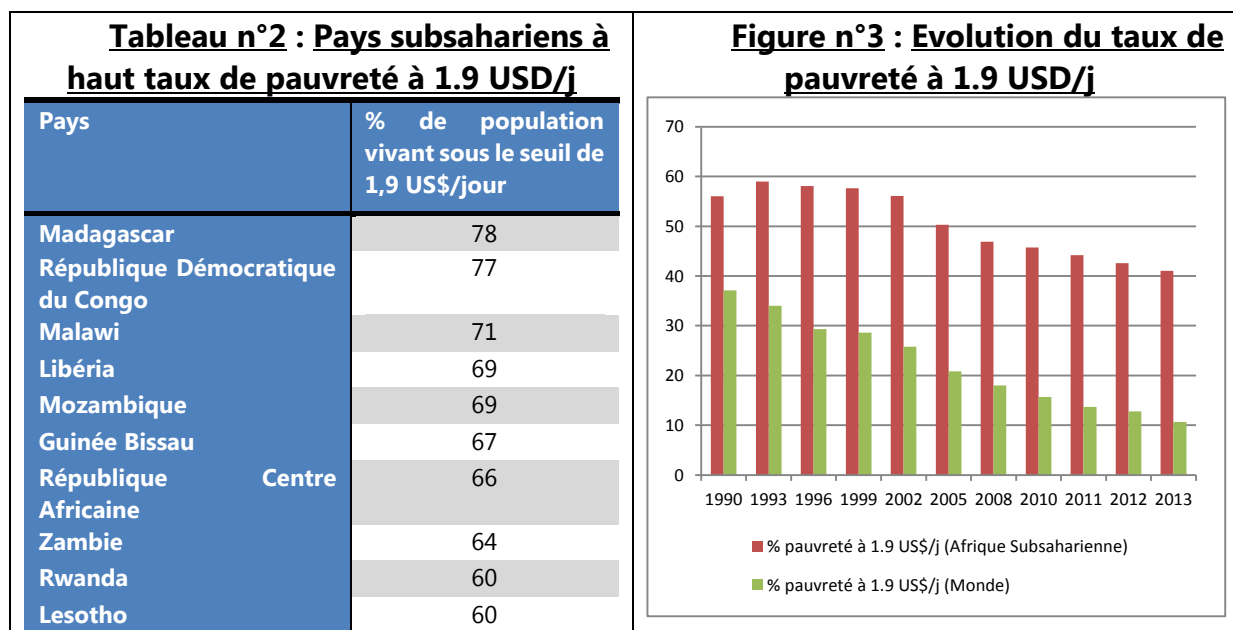
En termes de proportion par rapport à la population totale, le taux de la population vivant sous le seuil de 1.9 US\$/jour pour l'Afrique subsaharienne est passé de 56% à 43% entre 1990 et 2012. Cette diminution reste toutefois moins importante que celle enregistrée au niveau mondial où ce taux a évolué de 37% à 13% pour la même période

Tableau n°1 : Population vivant sous le seuil de pauvreté de 1.9\$/jour

Région	1990	1999	2011	2012	2015
Population vivant sous 1,9 dollar/jour (%)					
Asie de l'Est et Pacifique	60.8	37.5	8.5	7.2	4.1
Europe et Asie Centrale	1.9	7.8	2.7	2.5	1.7
Amérique latine et Caraïbes	17.7	14.1	6.5	6.2	5.6
Asie du Sud	50.6	41.2	22.2	18.8	13.5
Afrique subsaharienne	56	58.1	44.3	42.6	35.2
Pays développés	44.3	34.2	16.6	15.0	11.9
Monde	37.1	29.0	14.2	12.8	9.6
Effectif de population vivant sous 1.9\$/jour					
Asie de l'Est et Pacifique	999.3	689.7	173.1	147.2	82.6
Europe et Asie Centrale	9.0	36.6	12.7	12.0	4.4
Amérique latine et Caraïbes	78.0	72.2	37.7	37.1	29.7
Asie du Sud	574.5	560.1	362.3	309.2	231.3
Afrique subsaharienne	284.0	375.4	393.5	388.5	347.1
Monde	1958.5	1746.6	987.4	902.0	702.1

Source: World Bank. *Ending extreme poverty and sharing prosperity: Progress and policies. 2015*

Avec près de 350 millions de pauvres, l'Afrique subsaharienne reste une zone essentiellement démunie quoique l'effectif des pauvres est sur un trend baissier depuis quelques années. Il y a lieu de préciser que les efforts déployés en matière de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne varient considérablement d'un pays à l'autre et selon les catégories de la population. Sur la base du critère monétaire de 1,9 US\$/jour, une dizaine de pays subsahariens enregistrent des taux de pauvreté avoisinant ou dépassant les 60% (tableau n°2).



Source : Données 2015 de la Banque Mondiale traitées par les auteurs

Selon les données publiées sur le site de la Banque Mondiale, le classement des pays les plus pauvres du monde en fonction de leur Produit Intérieur Brut (PIB) de 2016 est à nouveau dominé par les pays subsahariens. Les pays listés dans le tableau ci-après sont non seulement les plus pauvres en Afrique mais également dans le monde.

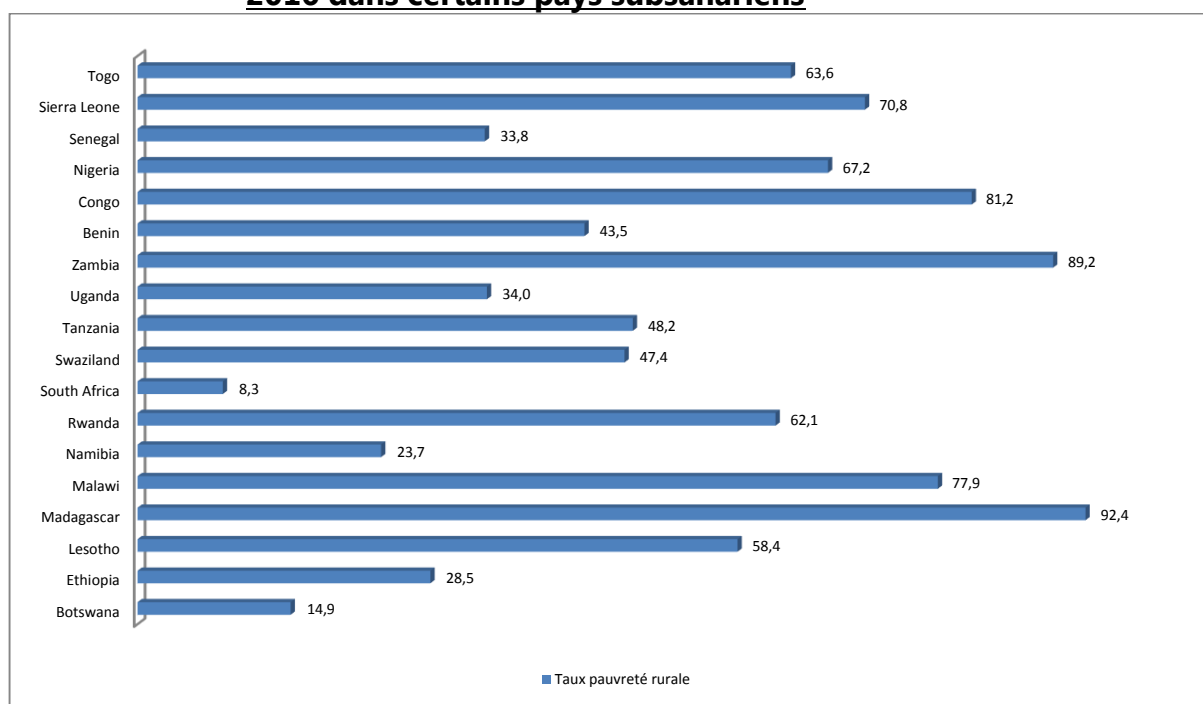
Tableau n°3 : Pays les plus pauvres en fonction du PIB/habitant

Pays	PIB par habitant (\$ US courants) Données Banque Mondiale 2016
Burundi	286
Malawi	300
Niger	364
Mozambique	382
République centrafricaine	382
Madagascar	401
République démocratique du Congo	405
Somalie	434
Libéria	455
Gambie	473
Sierra Leone	505

Source : Données 2016 sur les comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données sur les comptes nationaux de l'OCDE

Au niveau rural, les évaluations du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour 2016, basées sur les données de la Banque Mondiale, révèlent que la pauvreté monétaire extrême a atteint des proportions incommensurables durant la période 2010-2014 dans certains pays subsahariens, comme c'est le cas pour Madagascar (92,4%), la Zambie (89,2%), le Congo (81,2%), le Malawi (77,9%) et Sierra Leone (70,8%).

Figure n°4 : Pauvreté monétaire rurale (1,25 USD/personne/jour (%)) en 2016 dans certains pays subsahariens



Source : FIDA sur la base des données de la Banque Mondiale 2010-2014

La méthode classique mesurant la pauvreté par le seul critère monétaire, 1.9 US\$/jour ou tout autre seuil, donne une idée globale sur le niveau de pauvreté, mais ne reflète ni les nombreuses formes et dimensions de la pauvreté ni le degré de dénuement des "plus pauvres des pauvres".

En fait, la pauvreté est un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées en conformité avec les nouveaux objectifs de développement durable qui visent à réduire la pauvreté dans toutes ses formes et dimensions, notamment l'objectif 1.2 celui-ci se focalise sur la pauvreté multidimensionnelle et vise à réduire d'ici à 2030 d'au moins de moitié la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.

Pour évaluer la pauvreté multidimensionnelle en Afrique subsaharienne, les investigations menées ont révélé l'existence de plusieurs indices agrégés qui ont été récemment développés pour mesurer la pauvreté dans toutes ses dimensions.

A ce titre, le Programme des Nations Unies pour le développement se base pour caractériser la pauvreté sur une approche axée sur le développement humain -la pauvreté humaine- et sur la multi-dimensionnalité de la pauvreté -la pauvreté multidimensionnelle- qui sont mesurées respectivement par l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Indice international de la Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) développé par l'organisation "Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI)". Ces deux indicateurs, décrits brièvement dans les sections qui suivent, seront adoptés pour apprécier les multiples facettes de la pauvreté en Afrique subsaharienne.

L'IPM facilite l'identification des multiples privations subies par les ménages dans trois dimensions : l'éducation, la santé et le niveau de vie. L'IPM identifie une personne comme étant multi-dimensionnellement pauvre -ou pauvre IPM- si elle subit des privations dans au moins un tiers des trois dimensions de l'IPM également pondérées.

Figure n°5 : Composantes de l'Indice international de la Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)

3 Dimensions		Dimension	Indicateur	Poids relatif
Education	Années de scolarité Fréquentation scolaire	Santé	Mortalité infantile	1/6
			Nutrition	1/6
Conditions de vie	Electricité Equipements sanitaires Eau Potable Revêtement du sol Energie de cuisson	Éducation	Durée de scolarisation	1/6
			Enfants scolarisés	1/6
Niveau de vie	Electricité Equipements sanitaires Eau potable Revêtement du sol Combustible de cuisson Biens d'équipements	Niveau de vie	Électricité	1/18
			Equipements sanitaires	1/18
			Eau potable	1/18
			Revêtement du sol	1/18
			Combustible de cuisson	1/18
			Biens d'équipements	1/18

Source: Oxford Poverty and Human Development Initiative

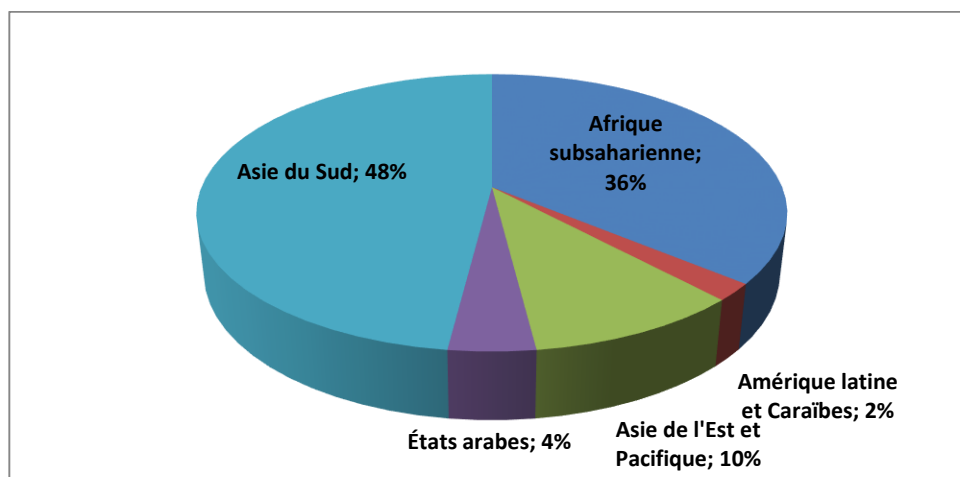
Les dimensions de l'éducation et de la santé reposent chacune sur deux indicateurs, tandis que le niveau de vie est basé sur six indicateurs. Tous les indicateurs nécessaires pour construire l'IPM pour un pays sont tirés de la même enquête réalisée auprès des ménages.

L'IPM donne une idée claire sur les privations en termes des biens et services nécessaires des ménages et montre que les pauvres ne sont pas pauvres pour la même raison et peut de ce fait être d'une grande utilité pour élaborer des stratégies ciblées de lutte contre la pauvreté.

La mesure de privation permet également d'identifier les groupes de démunis, ou les plus pauvres des pauvres, ce qui facilite l'élaboration de stratégies ciblées de réduction de la pauvreté. A titre d'exemple, une personne est définie comme "gravement pauvre" si elle est privée dans la moitié ou plus des privations pondérées en même temps. Cette mesure de la pauvreté IPM sévère a été adoptée dans l'élaboration des rapports sur le développement humain du PNUD depuis 2010.

Le rapport 2016 de l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI) a analysé la pauvreté multidimensionnelle dans 46 pays subsahariens et a estimé en 2016 à 544 millions le nombre de personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle, soit 54% de la population vivant dans cette région et près de 30% du total des pauvres IPM dans le monde (Alkire, et al. 2016)⁴.

Figure n°6 : Distribution de la population pauvre par régions du monde

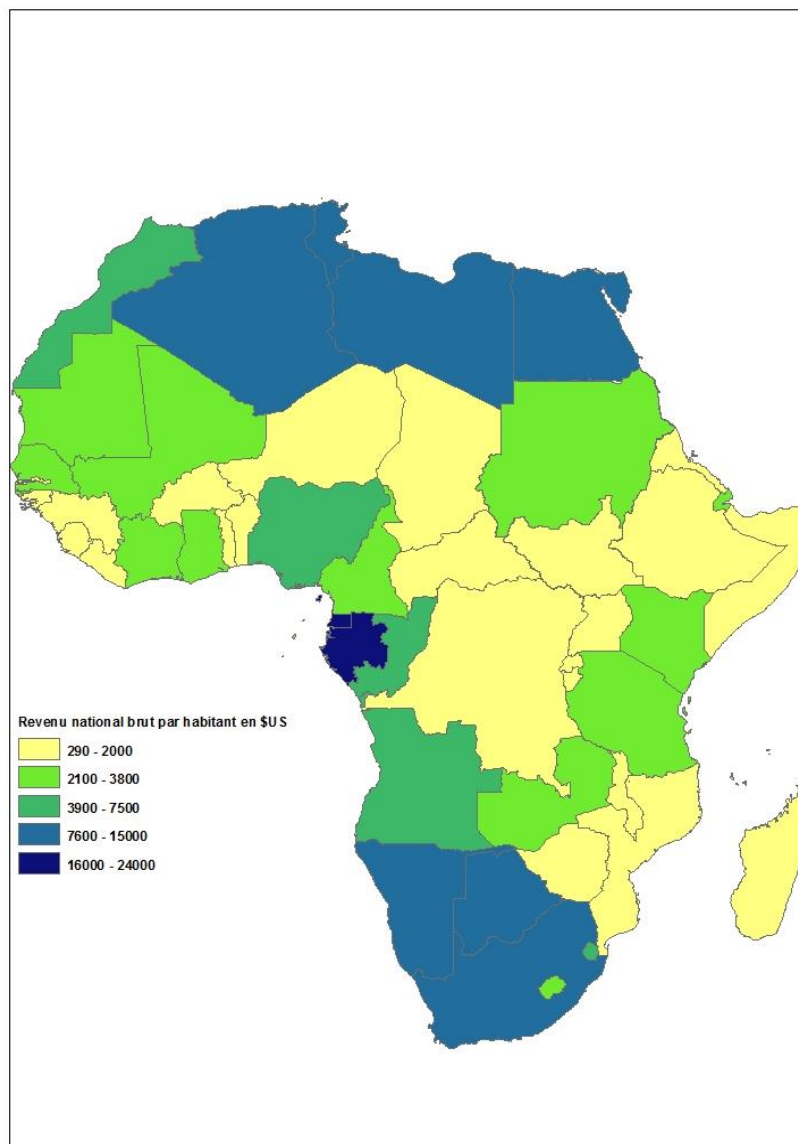


Source : OPHI, Global MPI 2017

En termes de revenus et de pauvreté multidimensionnelle, le rapport précité révèle que la région de l'Afrique de l'Est est la plus pauvre (39%), suivie de l'Afrique l'Ouest (34%), de l'Afrique centrale (17%) et de l'Afrique australe (8%) qui ces régions concentrent près de 98% des pauvres IPM de toute l'Afrique contre 2% de l'Afrique du Nord.

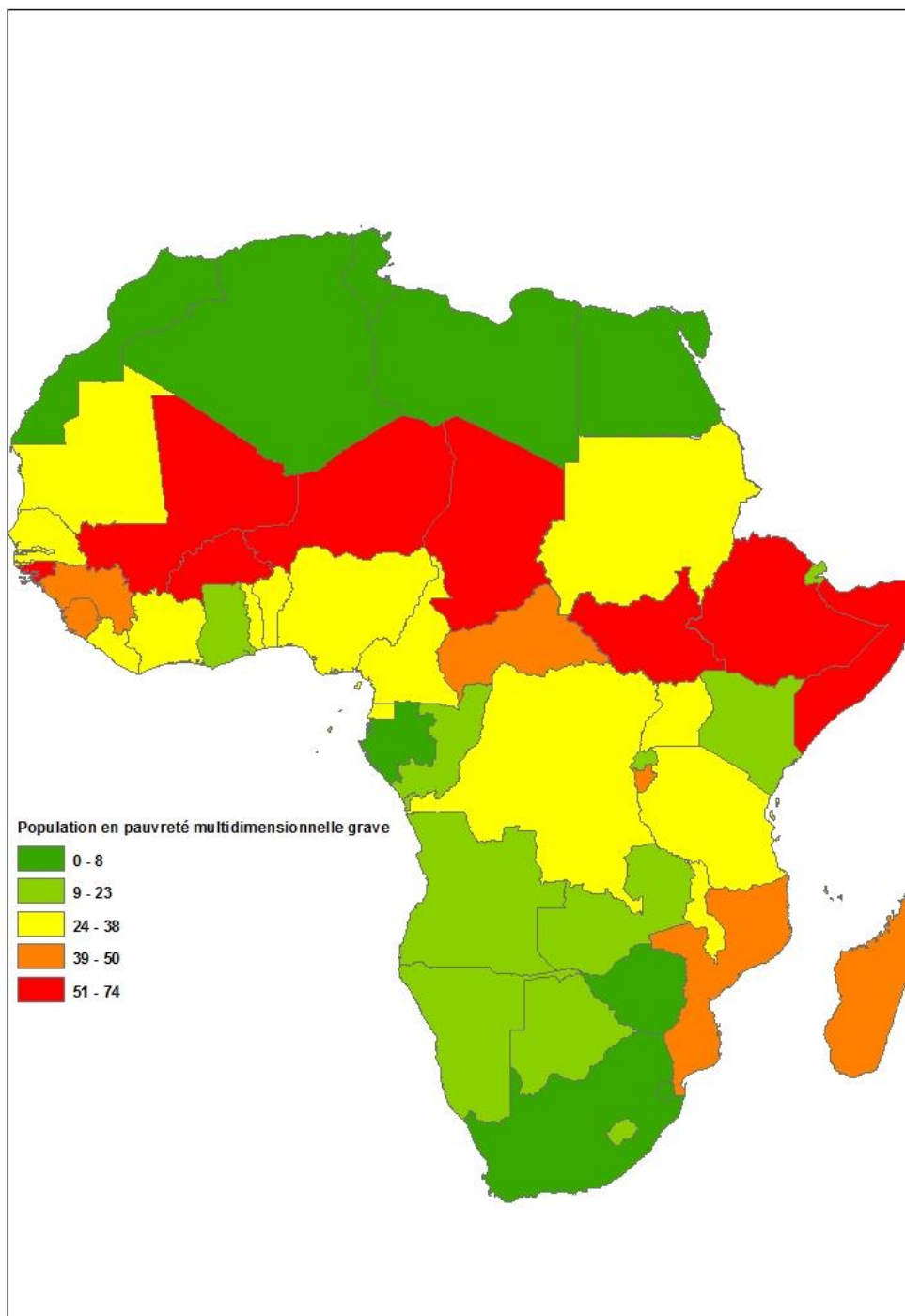
Avec un taux de pauvreté IPM de 73,5%, le Niger est le pays ayant le pourcentage le plus élevé de pauvres IPM en Afrique subsaharienne. Le Nigeria compte à lui seul 71,2 millions de pauvres IPM ; soit 15,4% du nombre total de pauvres IPM en Afrique subsaharienne. Reste à préciser que ce taux moyen cache des disparités infranationales puisqu'il dépasse 90% pour 42 des 363 régions infranationales d'Afrique subsaharienne pour lesquelles des chiffres IPM sont disponibles (Alkire, et al. 2014b)⁵. Le Sahel et les savanes du Soudan regroupent la majorité des sous-régions les plus pauvres du monde.

Figure n°7 : Revenu national brut en US\$/habitant



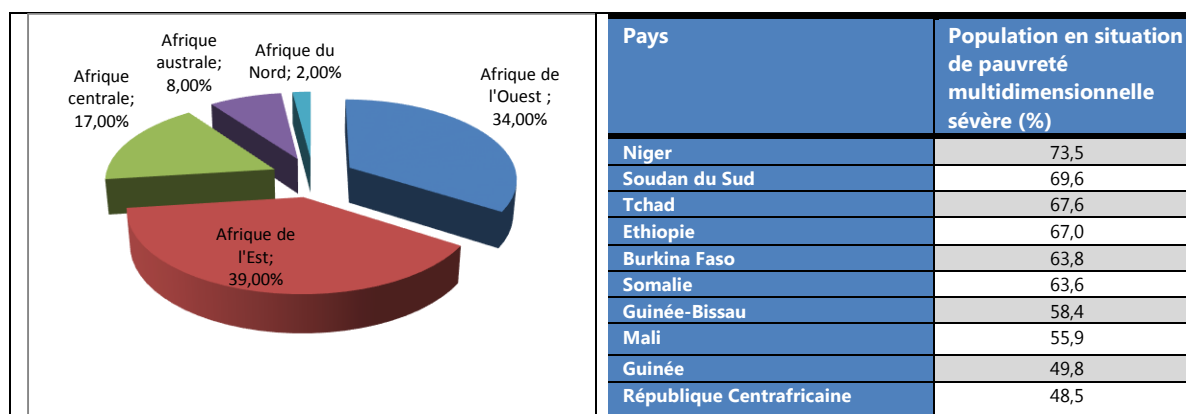
Source : Données de PNUD 2016 traitées par les auteurs

Figure n°8 : Population en pauvreté multidimensionnelle sévère



Source : Données PNUD 2016 traitées par les auteurs

Figure n°9 : Distribution de la pauvreté IPM par région d'Afrique et par pays les plus pauvres en Afrique subsaharienne



Source : Données l'Oxford Poverty and Human Development Initiative 2016 traitées par les auteurs

S'agissant des efforts déployés, 30 pays sur les 35 où l'évolution a été analysée par l'Oxford Poverty and Human Development Initiative ont réduit leur pauvreté multidimensionnelle de manière significative, dont le Rwanda, de façon spectaculaire. Le pays a non seulement réduit sa pauvreté IPM plus rapidement que tous les autres pays subsahariens, mais aussi dans toutes ses composantes. Derrière le Rwanda, le Ghana, suivi du Liberia, des Comores et de la République Démocratique du Congo ont connu les réductions de l'IPM les plus rapides (Alkire, et al. 2016)⁴.

Comme avancé au début de ce chapitre, l'évaluation de la pauvreté par l'approche multidimensionnelle s'avère plus pertinente que l'approche monétaire dans la mesure où elle permet de déceler les multiples privations dont souffrent les pauvres, et de révéler les faces cachées de la pauvreté qui peuvent passer inaperçues en considérant uniquement les revenus.

En Afrique, l'effectif des pauvres (vivant avec moins de 1,90\$ par jour) est estimé à 388 millions en 2016 alors que les pauvres IPM sont au nombre de 544 millions pour la même année (Alkire, et al. 2016)⁴. L'analyse des taux de pauvreté sur la base des données 2010-2012 révèle qu'un nombre considérable de pauvres peut être occulté par l'approche monétaire.

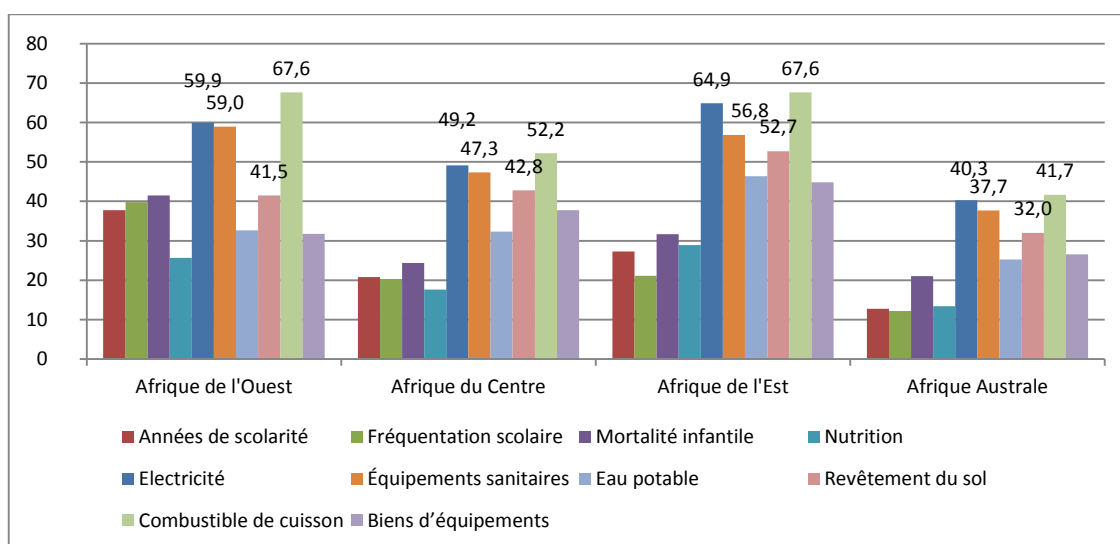
Tableau n°4 : Disparités les plus fortes entre le pourcentage de pauvres IPM et ceux de 1,90\$/j

	% de pauvres selon l'IPM	% de pauvres à 1,90\$/j (à l'année la plus proche de l'enquête IPM)	Différence de pourcentage
Ethiopie (2011)	87%	34%	54%
Tchad (2010)	87%	38%	49%
Soudan (2010)	58%	15%	43%
Mauritanie (2011)	52%	11%	41%
Guinée (2012)	75%	35%	40%
Niger (2012)	89%	50%	39%
Uganda (2011)	70%	33%	37%
Côte d'Ivoire (2012)	59%	29%	30%

Source : Alkire, et al. 2016

La pauvreté se manifeste sous différents angles au niveau continental, régional et sous-national. L'analyse des données de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative 2016 révèle que les conditions de vie contribuent le plus à la pauvreté multidimensionnelle en Afrique subsaharienne. Les différentes privations qui touchent les pauvres IPM pour les quatre régions de l'Afrique subsaharienne sont représentées dans la figure ci-après.

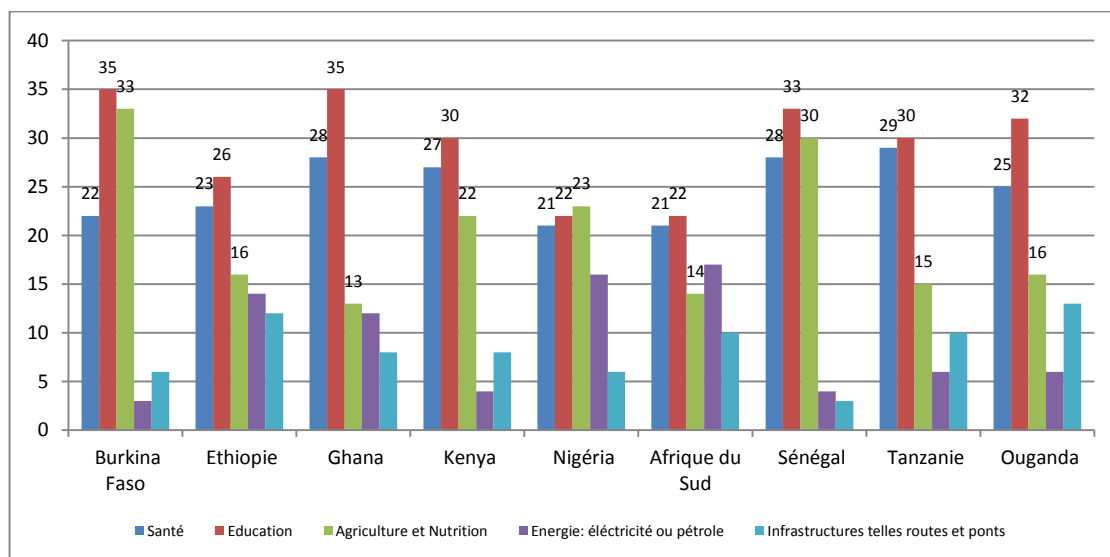
Figure n°10 : Ampleur des privations par région de l'Afrique subsaharienne



Source : Données extraites du rapport OPHI 2016 et traitées par les auteurs

Une récente enquête de l'Organisation "Pew Research Center" en 2016 réalisée auprès des populations d'un échantillon de pays africains révèle que les priorités diffèrent d'un pays à l'autre. Pour les personnes interviewées, c'est l'éducation, la santé et le développement de l'agriculture qui arrivent en tête de leurs priorités.

Figure n°11 : Priorités des populations africaines selon l'enquête "Pew" 2015



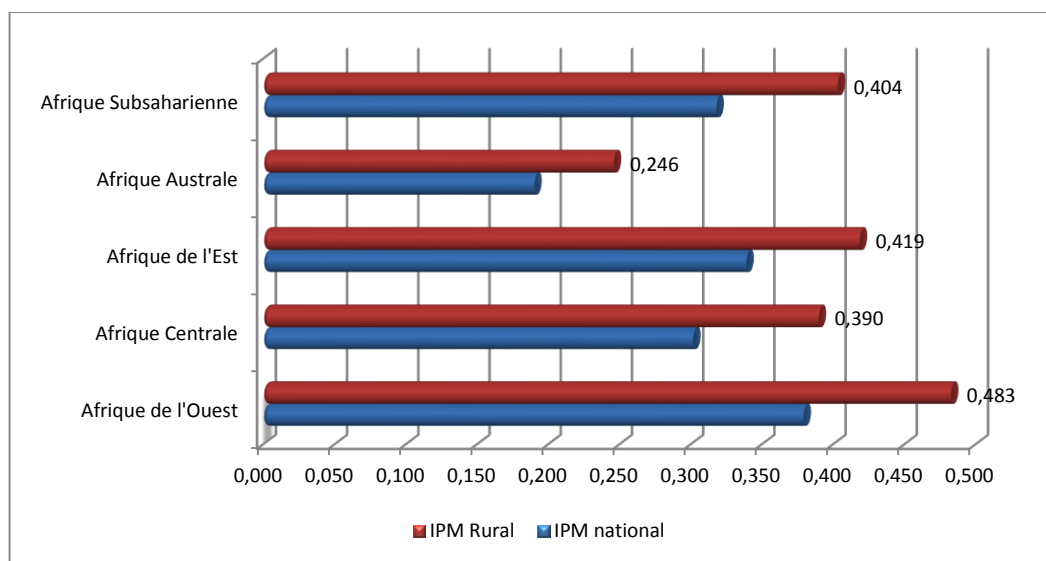
Source: Pew Research Center Spring 2015 Global Attitudes survey

La pauvreté en Afrique subsaharienne affecte davantage les populations rurales qu'urbaines. Ce constat restera très probablement valable pour de longues années à cause de la marginalisation qui caractérise plusieurs pays subsahariens et de l'accès limité à l'infrastructure et aux services de base.

La stagnation des rendements agricoles et la baisse des prix des produits de base au cours des deux dernières décennies ont entraîné une augmentation de la pauvreté rurale en Afrique subsaharienne. La poursuite de la dégradation des sols est également un des obstacles structurels à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales de l'Afrique subsaharienne.

Sur les 544 millions de personnes souffrant de la pauvreté multidimensionnelle en Afrique subsaharienne, la proportion de la population rurale qui rentre dans cette catégorie s'élève à 85,8% contre 62% estimée par le critère de la pauvreté monétaire. Par région, l'Afrique de l'Ouest vient en tête avec un IPM rural de 0,483, suivie de l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale et l'Afrique australe.

Figure n°12 : Pauvreté multidimensionnelle rurale par régions de l'Afrique subsaharienne



Source: Alkire, S. and Robles, G. (2016)

Sur la base des dernières données de l'OPHI, les conditions de vie des populations rurales subsahariennes contribuent en moyenne à hauteur de 48,1% dans la valeur de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle rurale et constituent de ce fait le défi majeur et immédiat pour les pays de la région. Le combustible de cuisson, l'électricité et l'assainissement sont les principales privations qui dégradent les conditions de vie des populations rurales. En moyenne, la santé et l'éducation contribuent respectivement à hauteur de 26,6% et de 25,2% au niveau de l'ensemble des privations dont souffrent les populations rurales subsahariennes et se posent ainsi comme un grand challenge pour les pays de la région.

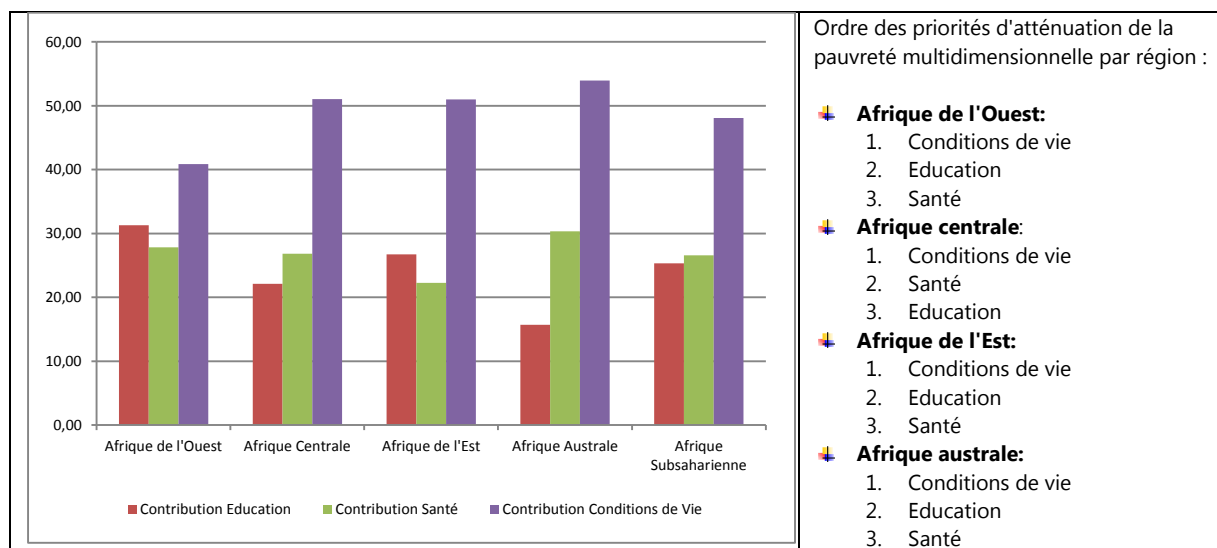
Tableau n°5 : Composantes de l'IPM rural par région de l'Afrique subsaharienne

Indicateur		Valeur moyenne pour l'ASS	Afrique de l'Ouest	Afrique Centrale	Afrique de l'Est	Afrique Australe
IPM national %		0,317	0,380	0,302	0,340	0,191
Population rurale %		63,3	62,6	54,2	68,8	66,0
IPM rural %		0,402	0,483	0,390	0,419	0,246
Contribution de l'éducation dans l'IPM	Durée de scolarisation %	13,191	15,608	12,226	14,432	8,218
	Enfants scolarisés %	12,045	15,707	9,903	12,275	7,465
Contribution de la santé dans l'IPM	Mortalité (tout âge) %	15,272	16,536	15,728	11,270	18,108
	Nutrition %	11,366	11,295	11,103	11,014	12,239
Contribution des conditions de vie dans l'IPM	Électricité %	9,472	8,536	9,689	9,458	10,912
	Équipements sanitaires %	8,919	8,397	9,467	8,842	9,389
	Eau potable %	6,545	4,981	6,936	7,363	7,764
	Revêtement du sol %	7,297	5,800	7,946	8,238	7,973
	Combustible de cuisson %	10,116	9,576	9,955	9,916	11,497
	Biens d'équipements %	5,777	3,563	7,046	7,193	6,437

Source : Données extraites du rapport OPHI 2016 et traitées par les auteurs

L'analyse par région des composantes de l'IPM rural fait ressortir que l'amélioration des conditions de vie vient en tête des priorités des populations rurales, suivie de l'éducation et de la santé sauf pour l'Afrique centrale où c'est plutôt la santé qui est la deuxième préoccupation.

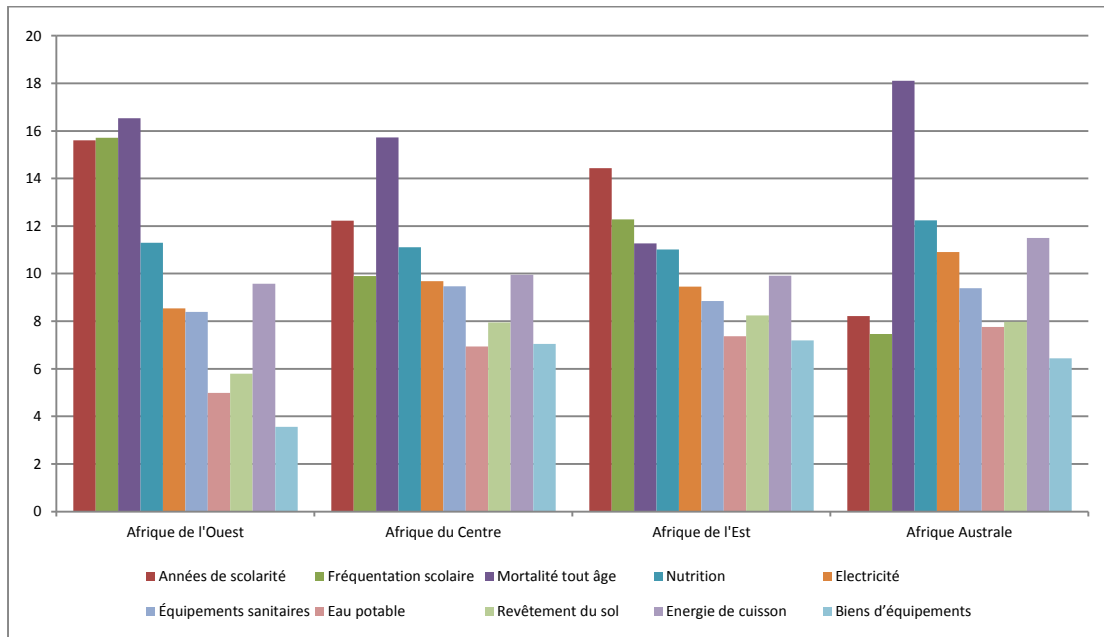
Figure n°13 : Composantes de l'IPM rural et priorités d'atténuation par région



Source : Données extraites du rapport OPHI 2016 et traitées par les auteurs

En affinant l'analyse par sous composante de l'IPM, il en résulte que les privations dont souffrent les populations rurales varient d'une région à l'autre. Ainsi par exemple, la mortalité de tout âge constitue le premier défi pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Centre et l'Afrique australe alors que c'est plutôt l'éducation qui constitue le premier challenge pour l'Afrique de l'Est suivie par la santé.

Figure n°14 : Ampleur des privations des populations rurales par région de l'Afrique subsaharienne



Source : Données extraites du rapport OPHI 2016 et traitées par les auteurs

L'analyse réalisée pour la pauvreté multidimensionnelle en milieu rural de l'Afrique subsaharienne devrait constituer une assise crédible pour bâtir une approche holistique de développement rural pour cette zone, du moins en ce qui concerne les programmes prioritaires d'atténuation de la pauvreté rurale. En effet, cette approche permet de mettre en exergue les principales privations dont souffrent les populations rurales subsahariennes et qui devraient être au cœur des programmes sectoriels à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif ultime de la transformation du milieu rural.

En somme, l'analyse faite de l'état de la pauvreté en Afrique subsaharienne révèle de nombreux défis à relever par cette région, sans que cela ne masque les progrès que le continent a fournis pour réduire l'impact de la pauvreté.

En effet, selon le rapport 2015 du Programme des Nations Unies PNUD sur les réalisations des Objectifs de Développement du Millénaire, l'Afrique subsaharienne a réduit les niveaux de pauvreté de 8% entre 1990 et 2010. Cette réduction reste toutefois en deçà de la cible de 28,25% fixée par les OMD et diffère d'un pays à l'autre. La réduction la plus importante a eu lieu en Gambie avec 32%, suivie du Burkina Faso, du Niger, du Swaziland, de l'Ethiopie, de l'Ouganda et du Malawi.

La pauvreté a diminué dans 24 pays africains sur 30 pour lesquels les données sont disponibles et a augmenté dans les 6 pays restants. La croissance économique n'a pas été suffisamment robuste ni suffisante pour soutenir les efforts de réduction de la pauvreté.

2.2. Le développement humain, un besoin et une fin en soi

Le meilleur moyen de permettre aux populations rurales subsahariennes de se prendre en charge consiste à valoriser d'une manière générale leur capital humain et social. L'atteinte de cet objectif est un grand challenge pour l'Afrique subsaharienne qui compte 19 pays les plus en retard au niveau mondial en matière de développement humain. Certes, des progrès substantiels sont enregistrés dans plusieurs dimensions du développement humain mais restent en deçà des aspirations des populations rurales dont les besoins sont énormes au vu des multiples privations dont elles souffrent.

La consolidation des progrès réalisés face à une population sans cesse croissante laisse présager que les pauvres dans le monde seront de plus en plus concentrés en Afrique si des politiques audacieuses et ciblées ne sont pas lancées dès à présent.

Le développement humain n'est pas seulement un besoin urgent pour les populations rurales africaines mais également, et surtout, un moyen qui leur permettra de sortir de la pauvreté multidimensionnelle, d'être socialement mobiles, d'éviter l'exclusion, et d'améliorer leur résilience et celle de la société dans son ensemble. En effet, le développement humain est plus que la promotion du bien-être - c'est également un facteur de croissance inclusive qui permettra à l'Afrique de tirer profit de ses richesses pour le bien de ses populations, notamment rurales.

Le développement humain permet à une grande partie de la population de participer au processus de croissance et d'en tirer parti. L'Afrique subsaharienne gagnerait à investir dans le développement humain pour assurer sa stabilité sociale et politique et réaliser à la fois les ambitions des dirigeants africains exprimées dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs mondiaux de développement durable fixés par la communauté internationale.

Les objectifs mondiaux de développement durable, l'Agenda 2063 de l'Afrique et la Stratégie décennale de la Banque africaine de développement orientent les pays africains vers l'accélération du développement humain inclusif. Les trois agendas partagent des objectifs communs en matière d'emploi, de sécurité sociale, de productivité agricole, d'éducation, de jeunesse, d'autonomisation des femmes et des filles, de croissance inclusive, de diversification économique, de résilience et d'infrastructure.

L'investissement dans la santé et l'éducation améliore la productivité de la main-d'œuvre qui, à son tour, stimule la croissance. Par conséquent, l'investissement dans le capital humain, en particulier les soins de santé primaires et l'enseignement secondaire, peut avoir des effets positifs durables sur l'économie rurale et se présente ainsi comme un défi prioritaire pour l'Afrique subsaharienne.

En outre, la recherche a prouvé que la combinaison de l'enseignement secondaire général avec l'enseignement primaire universel stimule considérablement le développement des compétences et les connaissances dans les pays les plus pauvres.

Il est admis qu'une année supplémentaire d'éducation augmente la croissance économique de 1,2 point de pourcentage par an, tandis qu'une augmentation de 1% des taux de scolarisation entraîne une amélioration du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant de 1 à 3%. C'est précisément cet investissement dans le capital humain qui permettrait aux pays africains de bénéficier du dividende démographique offert par la jeunesse de la population du continent.

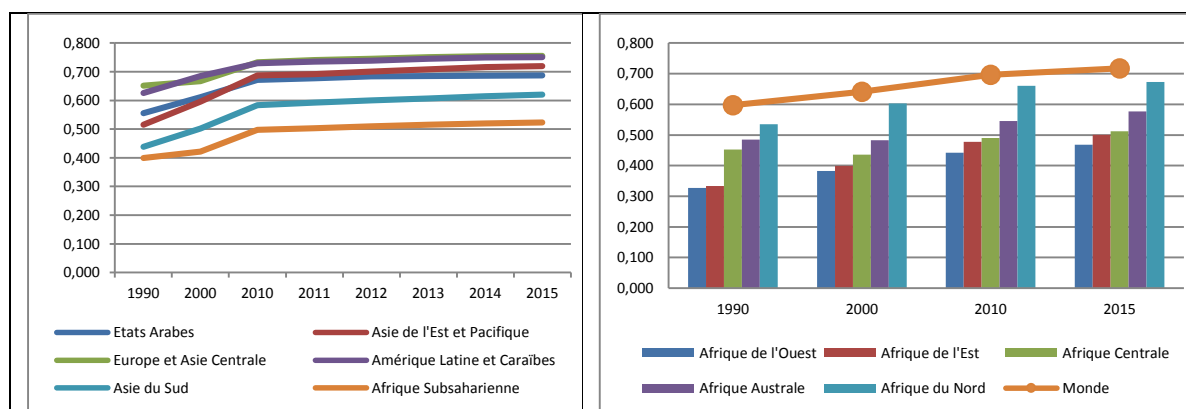
Le développement humain favorisera également les investissements étrangers et nationaux, car les entreprises s'installent là où il y a une main-d'œuvre en bonne santé et possédant les compétences requises. Le rôle du capital humain dans l'amélioration de la résilience face à la fragilité et au changement climatique amplifie ces effets.

2.2.1. Développement humain, où est-on en Afrique subsaharienne ?

La pauvreté humaine peut être mesurée par l'Indice de Développement Humain (IDH) adopté par le PNUD qui est un indice composite, compris entre 0 et 1, calculé par la moyenne de trois indices que sont : la santé et longévité, le savoir ou niveau d'éducation et le niveau de revenu. Dans une certaine mesure, l'indice de développement humain fournit un point de départ mais pas une mesure globale du développement durable.

L'IDH est une mesure moyenne des réalisations de base en matière de développement humain dans un pays. Selon le rapport de 2016 du PNUD sur le développement humain, l'Afrique subsaharienne a enregistré une amélioration notable entre 1990 et 2015 à l'instar du reste du Monde mais présente malgré tous les niveaux moyens de développement humain les plus bas à l'échelle mondiale. L'Afrique de l'Ouest enregistre la plus mauvaise performance en matière de développement humain depuis 1990 comparativement aux autres régions de l'Afrique (figure ci-après).

Figure n°15 : Evolution de l'IDH par régions du monde et par région d'Afrique



Source : Données du Rapport INH PNUD 2017a

A travers la lecture des valeurs des composantes de l'Indice de Développement Humain, consignées dans le rapport du PNUD de 2016 (tableau n°6), Il est noté un retard considérable en matière d'efforts déployés dans le développement humain entre les pays subsahariens et le reste du monde. En effet, les performances de l'Afrique subsaharienne en matière de revenu par habitant, de santé et d'éducation sont en deçà de ce qui est réalisé par les autres régions du monde.

Tableau n°6 : IDH en Afrique subsaharienne et dans les autres régions du monde

Région	Indice de Développement Humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Années prévues de scolarisation	Période moyenne de scolarité	Revenu National Brut (RNB) /habitant
Etats Arabes	0,687	70,8	11,7	6,8	14 958
Asie de l'Est et Pacifique	0,720	74,2	13,0	7,7	12 125
Europe et Asie Centrale	0,756	72,6	13,9	10,3	12 862
Amérique Latine et Caraïbes	0,751	75,2	14,1	8,3	14 028
Asie du Sud	0,621	68,7	11,3	6,2	5 799
Afrique subsaharienne	0,523	58,9	9,7	5,4	3 383

Source : PNUD, Rapport de Développement Humain 2016

L'Afrique subsaharienne compte 19 pays les plus en retard au niveau mondial en matière de développement humain dont la République Centrafricaine, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso (voir annexe n°2).

Tableau n°7 : Evolution de l'IDH par sous-région de l'Afrique subsaharienne

Sous-région	Valeur de l'IDH 1990	Valeur de l'IDH 2000	Valeur de l'IDH 2014	Évolution de la valeur de l'IDH, 1990-2014 (%)
Afrique de l'Est	0,337	0,403	0,497	32,193
Afrique de l'Ouest	0,333	0,382	0,461	27,766
Afrique centrale	0,453	0,439	0,507	10,651
Afrique australe	0,481	0,478	0,570	15,614
Valeur de l'IDH moyen pour la région Afrique	0,426	0,449	0,524	18,702

Source : PNUD, Rapport de Développement Humain 2016

Les inégalités liées à la situation géographique, au genre, aux capacités humaines et aux opportunités économiques ralentissent les progrès réalisés dans l'amélioration du développement humain. L'Afrique connaît la plus grande différence dans la distribution des avantages du progrès humain à travers le monde. Selon les données du Programme des Nations unies pour le développement, le manque à gagner en termes de développement humain dû aux inégalités en Afrique est de 32%, contre une moyenne mondiale de 22%. Dans chaque composante du développement humain, l'Afrique subsaharienne a des défis spécifiques à relever.

2.2.2. Les services sanitaires, encore du chemin à parcourir

L'Afrique subsaharienne a enregistré globalement des améliorations notables au cours de la dernière décennie avec l'augmentation du nombre et de la couverture des prestataires de soins, l'amélioration de la couverture vaccinale, une plus large utilisation de médicaments modernes, ... Au cours de la période 1990-2011, maternelle et adulte et une réduction substantielle de plusieurs maladies. La région a déployé des efforts louables pour surmonter l'épidémie dévastatrice causée par le VIH.

Des progrès impressionnants ont été également accomplis dans la réduction du taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, qui est passé de 173 à 95 pour 1 000 naissances vivantes entre 1990 et 2012 et en matière de mortalité maternelle qui a baissé de 41% entre 1990 et 2010. En Ouganda par exemple, l'espérance de vie est passée de 46 ans à 55 ans entre 2000 et 2013. L'aide étrangère et la distribution de médicaments contre le VIH/SIDA ont joué un rôle important dans l'amélioration des conditions sanitaires des populations subsahariennes.

Selon le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ONUSIDA, depuis 2010, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont réduit de 30% le nombre de nouvelles infections par le VIH. Le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda et le Zimbabwe ont enregistré une baisse de presque 40% ou plus de nombre de nouvelles infections par le VIH depuis cette date.

Les avancées réalisées par les pays subsahariens ne doivent pas cacher l'énormité des défis à relever dans le futur. L'Afrique reste en effet la région avec le taux de mortalité maternelle le plus élevé comparé au reste du monde, enregistrant 289 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes contre une moyenne mondiale de 210 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2013.

L'Afrique est également confrontée au manque crucial d'établissements sanitaires et de personnel qualifié et reste vulnérable aux épidémies dévastatrices comme cela était le cas ces dernières années pour l'épidémie d'Ebola. A cela s'ajoute la lutte contre l'épidémie du VIH/SIDA qui est loin d'être gagnée et qui entraîne un cercle vicieux de pauvreté et de maladie. Dans les zones rurales, la lutte contre le VIH et le SIDA accuse un retard affligeant et doit être intensifiée avec l'extension des services de traitement et de vulgarisation aux zones rurales et l'amélioration des systèmes de protection sociale.

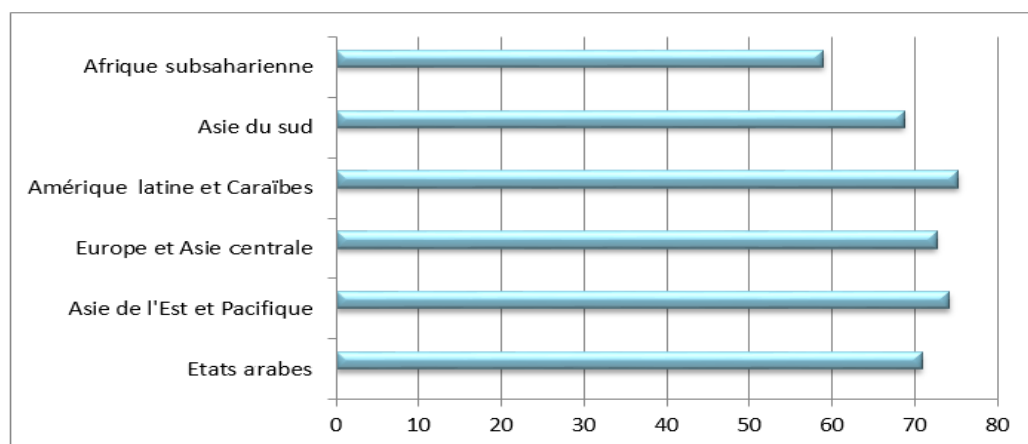
Les pandémies qui frappent certains pays de la région pèsent très lourd sur l'être humain et sur l'économie de ces pays comme cela a été le cas lors de l'épidémie d'Ebola de 2014 en Afrique de l'Ouest dont les pertes de revenus et les coûts de récupération dans cette région sont évalués à 10 milliards USD (United Nations Development Group- UNDG, 2015)⁶.

Le coût de la mise en place de systèmes de santé publique efficaces en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone est estimé à juste un tiers du coût de la riposte à Ebola (Organisation mondiale de la santé, 2015). L'impact budgétaire à lui seul pour les trois pays touchés était de 500 millions USD en 2014, alors que l'impact sur leur croissance économique était beaucoup plus significatif : la Banque mondiale a estimé que pour la seule année 2015, les trois pays ont perdu 2,2 milliards de dollars en termes de croissance économique.

Globalement, la perte annuelle de PIB causée par les pandémies entre 2014 et 2017 est estimée par "United Nations Development Group" à 4,9 milliards de dollars en Afrique de l'Ouest. C'est une preuve évidente de l'importance de l'amélioration des systèmes de santé et de la capacité de réponse aux pandémies dont le risque d'occurrence dans le futur fait de ce chantier une priorité majeure pour l'Afrique subsaharienne.

Les crises politiques et économiques, les conflits, le paludisme et la prévalence du VIH-SIDA, surtout en milieu rural, ont été et sont encore des facteurs importants de la hausse de la mortalité. Selon les données de 2015 publiées récemment par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'espérance de vie moyenne à la naissance d'une personne née en Afrique subsaharienne n'est que de 59 ans, soit 23 ans de moins que la moyenne mondiale.

Figure n°16 : Espérance de vie en Afrique subsaharienne comparée aux autres régions du monde



Source : Données PNUD 2015

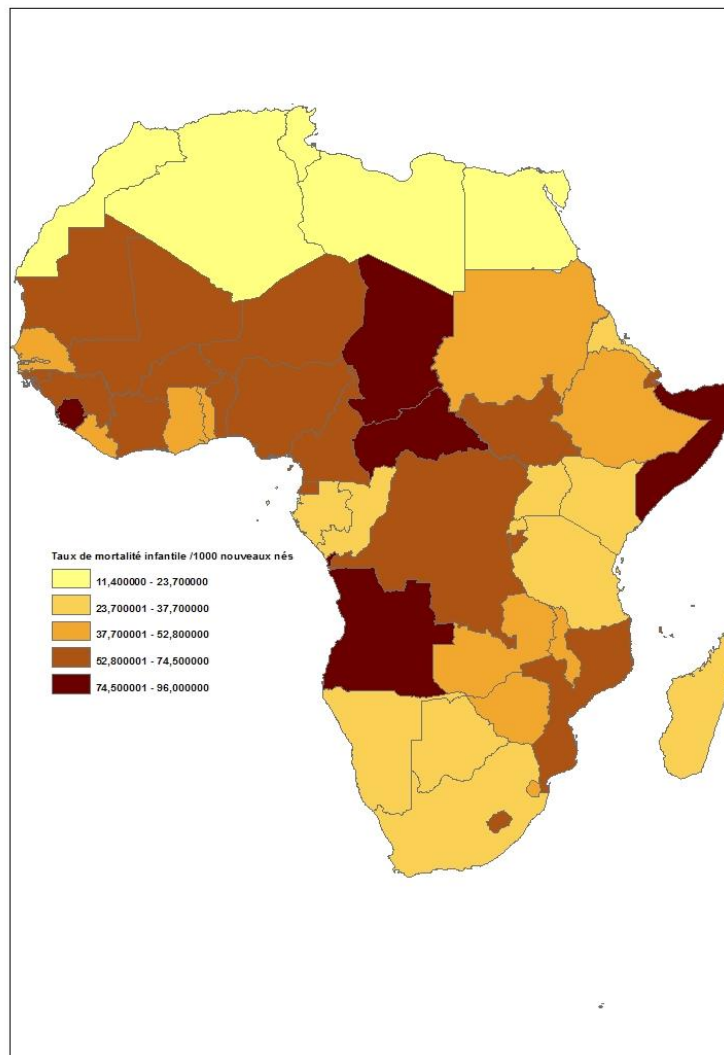
Les statistiques de 2017 de la Banque Mondiale sur la mortalité infantile (les décès d'enfants de moins d'un an), la mortalité infanto-juvénile (les décès d'enfants de moins de 5 ans), les décès causés par les maladies dangereuses et la prévalence du VIH montrent une grande disparité entre les pays subsahariens.

Tableau n°8 : Indicateurs de santé pour l'Afrique subsaharienne

Région	Taux moyen pour l'Afrique subsaharienne	Taux Min	Taux max
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes	48.6	11.7 (Seychelles)	96 (Angola)
Taux de mortalité des moins de cinq ans pour 1000 naissances vivantes	69.4	13.5 (Maurice)	156.9 (Angola)
Décès dus au paludisme Pour 100 000 personnes	62.4	0.1 (Namibie)	152.6 (Tchad)
Décès dus à la tuberculose Pour 100 000 personnes	31.6	0 (Seychelles)	120 (Djibouti)
Prévalence du VIH adultes % âges 15-49	4.8%	0.3% (Soudan)	28.8% (Swaziland)

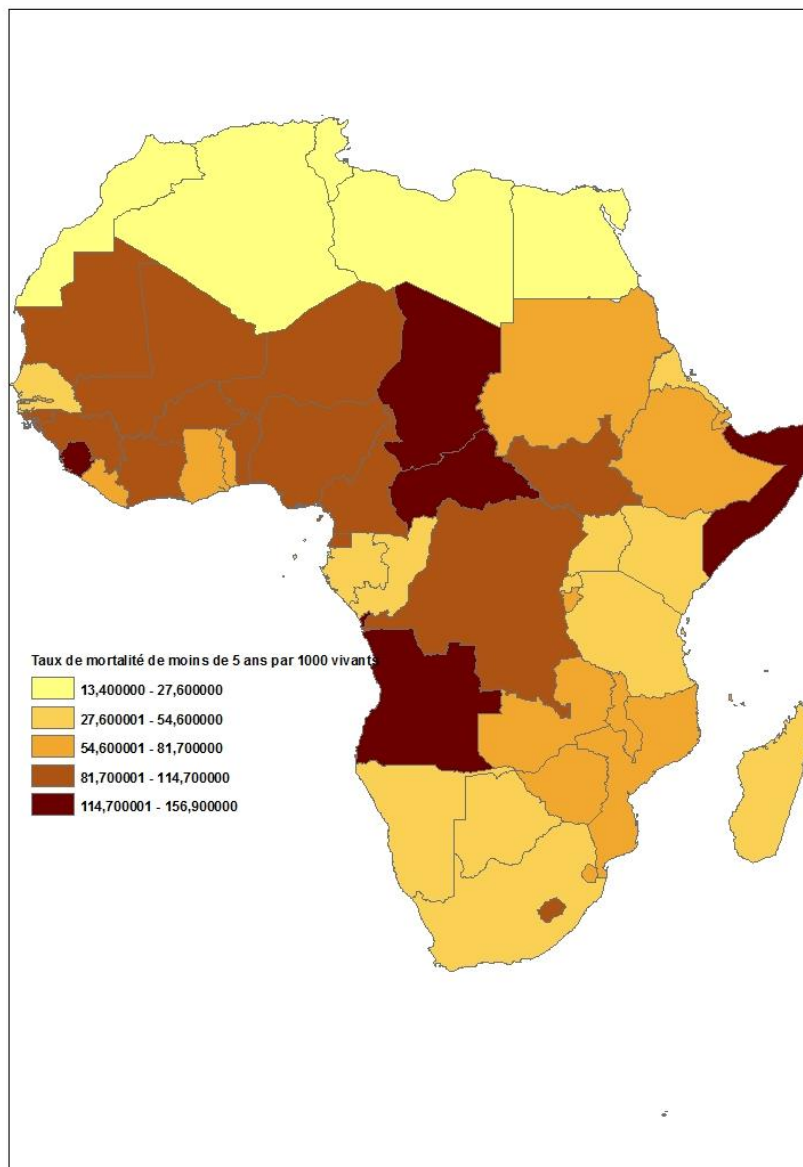
Source : Données PNUD 2016

Figure n°17 : Taux de mortalité infantile et de moins de 5 ans pour 100.000 naissances vivantes



Source : Rapport PNUD 2016 sur le développement humain

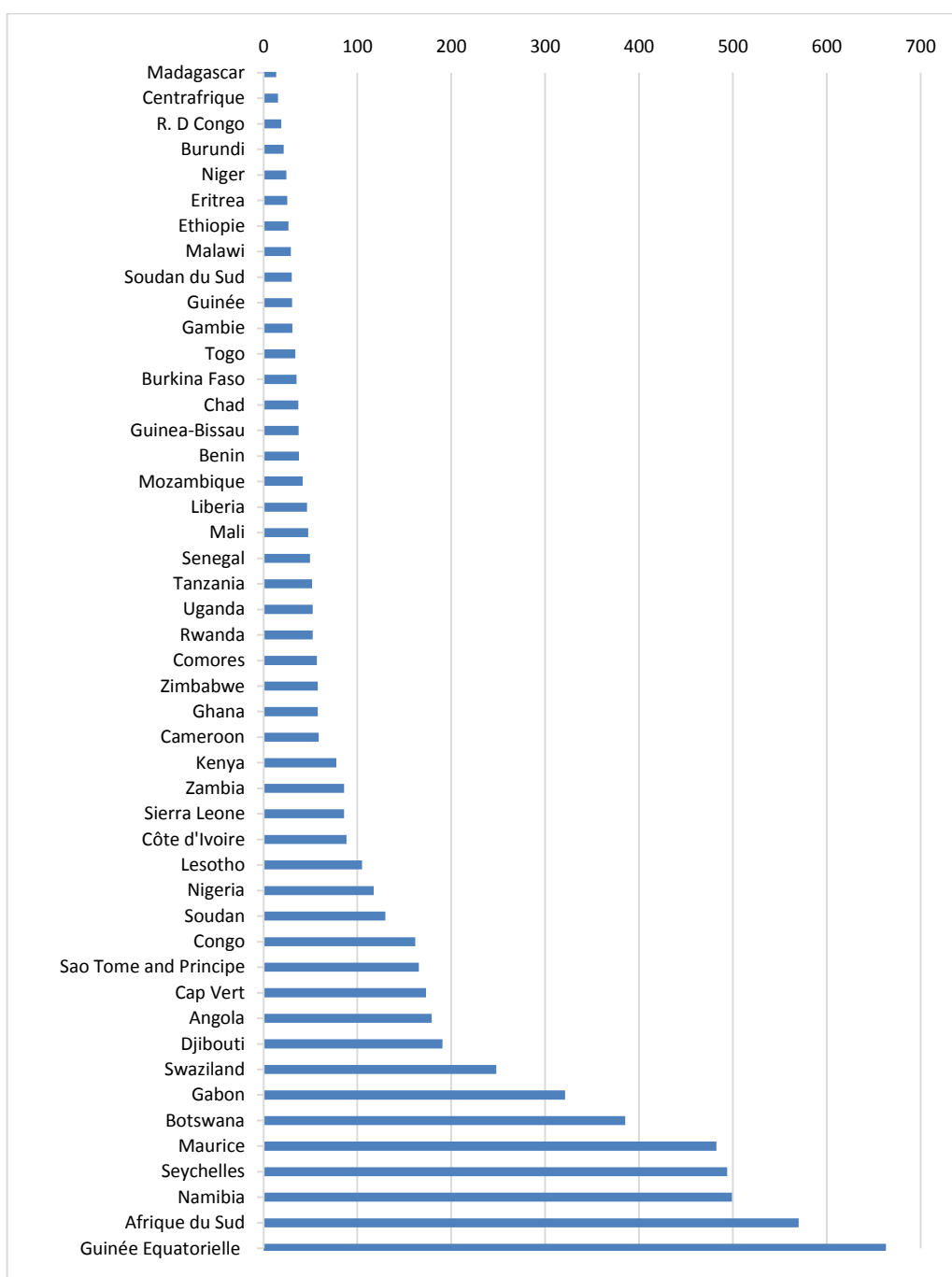
Figure n°18 : Taux de mortalité de moins de 5 ans pour 100.000 naissances vivantes



Source : Rapport PNUD 2016 sur le développement humain

Les dépenses publiques de santé atteignent jusqu'à 8% du PIB (au Lesotho, par exemple), tandis que de nombreux pays africains continuent de dépenser beaucoup moins comme le Cameroun et le Nigeria, qui consacrent moins de 1% de leur PIB à la santé (Banque mondiale, 2017). Les dépenses de santé restent en moyenne inférieures à 15% du seuil de dépenses publiques prescrit dans l'Accord d'Abuja de 2001. Il importe également de signaler que bon nombre de pays subsahariens n'ont pas atteint les dépenses minimales par habitant pour les services de santé essentiels telles que recommandées par la Commission de Macroéconomie et Santé de l'OMS pour 2001, soit 38,4 USD (voir figure ci-après).

Figure n°19 : Dépenses de santé par habitant dans les pays africains, 2014



Source: World Bank (2017), Health Nutrition and Population Statistics.

L'Afrique subsaharienne devra non seulement faire face aux maladies transmissibles sévissant déjà avec acuité, en particulier le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose, mais également au fardeau croissant des maladies non transmissibles comme le diabète et les maladies cardiovasculaires associées à une classe moyenne grandissante. Le renforcement des systèmes de santé, l'optimisation des ressources et l'équité dans l'accès aux services de santé sont des priorités importantes pour le continent.

2.2.3. L'éducation, priorité majeure des populations rurales

De toutes les régions du monde, l'Afrique subsaharienne reste en retard eu égard aux réalisations en matière d'éducation. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture révèle qu'en 2016, au moins la moitié des jeunes d'Afrique subsaharienne âgés de 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés et qu'au total, plus de 93 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire, ou de jeunes en âge d'être inscrits dans le secondaire ne sont pas scolarisés (UNESCO, policy paper 2016)⁷. Selon le même rapport, le Nigéria compte à lui seul 8,7 millions d'enfants non scolarisés dans le primaire suivi du Soudan et de l'Éthiopie, avec respectivement 2,7 et 2,1 millions d'enfants non scolarisés. En termes d'alphabétisation, les États enclavés du Sahel tels que le Niger, le Burkina Faso, le Mali, le Tchad et les pays qui sont sortis de crise tels que le Liberia ou la Sierra Leone enregistrent les taux nets de scolarisation dans le primaire parmi les plus faibles du continent.

Tableau n°9 : Pays subsahariens les moins avancés en termes d'alphabétisation

Indicateur	Taux d'alphabétisation Adultes_ % 15 ans et plus	Taux d'alphabétisation Jeunes Filles_ % 15-24	Taux d'alphabétisation Jeunes Hommes_ % 15-24	Dépenses publiques en éducation_ % du PIB
Niger	19,1	17,1	36,4	6,8
Guinée	30,4	47,5	43,0	3,5
Soudan du sud	31,9	41,7	46,9	0,8
Burkina Faso	36,0	43,2	47,6	4,5
République Centre Afrique	36,8	27,0	48,9	1,2
Bénin	38,4	42,5	62,6	4,4
Mali	38,7	46,4	61,5	4,3
Tchad	40,2	50,2	55,3	2,9
Côte d'Ivoire	43,1	40,7	59,6	4,7
Liberia	47,6	44,0	64,7	2,8
Sierra Leone	48,1	59,3	75,8	2,8
Ethiopie	49,1	67,8	71,1	4,5
Monde	86,2	89,8	92,7	4,7

Source : Données Banque Mondiale 2017

Les chiffres du tableau précédent confirment le constat de l'analyse de la pauvreté en Afrique subsaharienne qui a fait ressortir l'éducation comme priorité majeure pour les populations de la région. Toutefois, faute de disponibilité de données spécifiques au milieu rural, il n'a pas été possible de mesurer l'ampleur du manque de ce service pour les populations rurales. En tout état de cause, et vu le rôle primordial que peut jouer l'éducation dans le développement socioéconomique du continent, il est nécessaire et vital pour les pays subsahariens de hisser l'accès à ce service en priorité nationale. Pour ce faire, il faut viser dans l'immédiat la généralisation de l'accès à l'éducation et l'amélioration de sa qualité aussi bien pour les populations rurales qu'urbaines.

2.2.4. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement s'améliore mais lentement

L'eau insalubre et le manque d'assainissement de base sapent les efforts déployés par les pays subsahariens pour mettre fin à l'extrême pauvreté et aux maladies hydriques qui y sévissent avec acuité et qui sont la principale cause de mortalité infantile. Une grande proportion de populations rurales en Afrique subsaharienne s'approvisionne en eau à partir de puits, de ruisseaux, de rivières et parfois d'étangs ou pour collecter de l'eau pour les besoins domestiques, voire de bétail. La plupart de ces eaux sont impropres à la consommation en raison de leur contamination par les matières fécales et autres sources de pollutions et sont la cause principale d'épidémies fréquentes de réservoirs non protégés. Ces sources d'eau sont fréquentées quotidiennement

La situation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique subsaharienne rurale enregistre un retard considérable par rapport au reste du monde. La lecture des données mis en ligne en 2017 par la Banque Mondiale révèle que seulement 41% de la population rurale de l'Afrique subsaharienne ont accès à l'eau potable en 2014 et à peine 20% ont accès à des installations sanitaires améliorées pour la même année (World Bank 2017 : Indicateurs du développement dans le monde).

Ces chiffres représentent une légère amélioration par rapport à l'an 2000 où seulement 30% et 18% de la population rurale avaient accès respectivement à une source d'eau potable et à des installations améliorées de l'assainissement (Tableau n°10). Ce retard considérable place l'Afrique subsaharienne face au grand défi de réaliser le sixième objectif des objectifs de développement durable nouvellement adoptés. Il s'agit d'assurer un accès universel et équitable à une eau potable sûre et abordable pour tous ; et de parvenir à un accès adéquat et équitable à l'assainissement et à l'hygiène pour tous et de mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes vulnérables.

Tableau n°10 : Indicateurs d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique subsaharienne

Région	Indicateur	2000	2010	2014
Afrique subsaharienne	Personnes utilisant des services d'eau potable de base (% de la population)	44	53	57
	Personnes utilisant des services d'eau potable de base, rurales (% de la population rurale)	30	38	41
	Personnes utilisant des services d'assainissement de base (% de la population)	24	26	27
	Personnes utilisant des services d'assainissement de base, rurales (% de la population rurale)	18	19	20
Afrique subsaharienne (hors revenu élevé)	Personnes utilisant des services d'eau potable de base (% de la population)	44	53	57
	Personnes utilisant des services d'eau potable de base, rurales (% de la population rurale)	30	38	42
	Personnes utilisant des services d'assainissement de base (% de la population)	24	27	28
	Personnes utilisant des services d'assainissement de base, rurales (% de la population rurale)	18	19	20

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Banque Mondiale 2017

L'Afrique regorge d'eau principalement dans sa partie centrale et australe. Les sources d'eau de surface sont souvent très polluées et l'infrastructure nécessaire pour acheminer l'eau de sources fraîches et propres vers des zones rurales est trop coûteuse. L'eau souterraine qui constitue une ressource alternative à exploiter pour satisfaire les besoins en eau des populations, notamment rurales, est souvent chère à mobiliser par des puits ou forages et à acheminer par des adductions jusqu'aux villages qui sont souvent dispersés.

En outre, la qualité des eaux souterraines n'est pas garantie puisqu'il peut y avoir contamination de l'eau par des métaux lourds et des bactéries qui peuvent être introduites par les fosses septiques qui fuient ou des puits contaminés. Les risques de contamination peuvent également être liés au manque d'entretien des puits et des installations d'assainissement lorsqu'ils existent, à l'insuffisance des tests de la qualité de l'eau qui ne sont pas effectués aussi souvent que nécessaire et au manque d'éducation parmi les usagers qui accordent souvent plus d'attention à la quantité d'eau qu'à sa qualité. La surveillance de la qualité de l'eau, qu'elle soit de surface ou souterraine, est coûteuse et nécessite des capacités techniques qui peuvent ne pas être présentes dans les zones rurales.

Le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement peut générer des coûts exorbitants pour la société. Au Kenya seulement, la Banque Mondiale estime que le coût d'un assainissement insuffisant s'élève à 324 millions de dollars par an. Cette tendance existe dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne, d'où l'importance de l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement qui pourrait libérer des milliards de dollars que les pays de la région pourraient consacrer à d'autres priorités de développement importantes.

La corvée d'approvisionnement en eau est souvent liée aux femmes et aux jeunes filles ; des installations adéquates d'approvisionnement en eau et d'assainissement augmenteront le nombre d'enfants, en particulier de filles, qui peuvent rester à l'école et permettront aux femmes africaines de réduire le temps consacré à la collecte de l'eau qui pourrait être exploité pour participer à d'autres activités génératrices de revenus. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'investissement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement produit des bénéfices économiques considérables. Le retour sur chaque dollar investi (US \$) dans ces services serait de 4,3 dollars (OMS, Eau, assainissement et hygiène, 2017)⁸.

2.2.5. L'accès à l'électricité accuse un retard considérable

Le manque d'accès à l'électricité est une réelle entrave pour le développement humain et économique. Deux personnes sur trois en Afrique subsaharienne - environ 634 millions au total - n'ont pas accès à l'électricité (Agence Internationale de l'Energie -AIE, 2016), tandis que dans de nombreux pays africains, l'approvisionnement en électricité est instable et peu fiable. En outre, l'Agence internationale de l'énergie estime que près de 790 millions de personnes sont obligées de compter sur la biomasse solide pour cuisiner et chauffer leurs maisons, ce qui cause des dommages irréversibles à l'environnement.

Cependant, l'Afrique subsaharienne est riche en ressources énergétiques, quoique non-équitablement réparties, mais manque cruellement de l'infrastructure nécessaire pour garantir l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous ses citoyens. La situation risque de s'aggraver avec la forte croissance démographique attendue qui pourrait entraîner une forte augmentation de la demande de services énergétiques.

Au vu des données de l'Agence internationale de l'énergie pour l'année 2016, la situation est déjà critique et met l'Afrique subsaharienne face au grand défi de fournir un accès abordable et écologiquement durable à l'électricité aux 634 millions de personnes qui en manquent. En plus, ceci devra se faire avec un rythme qui tient en compte la demande additionnelle qui résultera de l'accroissement démographique et de la croissance économique.

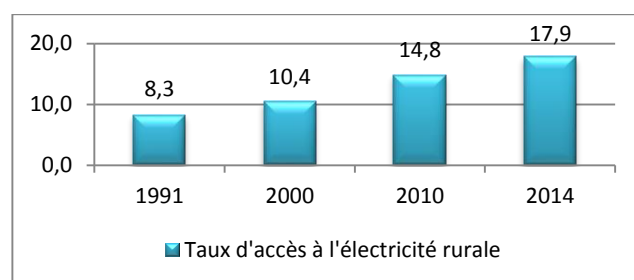
Ceci nécessitera une augmentation significative de l'infrastructure électrique, de production et de transport et de distribution. Ces défis sont compliqués par la vulnérabilité de l'Afrique au changement climatique, ce qui signifie que les voies traditionnelles d'augmentation de l'approvisionnement en énergie, basées sur la l'utilisation de combustibles fossiles, deviendront de moins en moins viables.

Le chantier titanesque de généralisation de l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne nécessitera la levée des fonds nécessaires qui sont évalués par l'Agence Internationale de l'Energie à 1 000 milliards de dollars US cumulés jusqu'en 2030. La Banque Mondiale estime que depuis le milieu des années 90, le financement extérieur du secteur énergétique africain a atteint en moyenne 600 millions de dollars par an sous forme d'aide publique, plus un volume similaire de financement privé.

Au vu de ces chiffres, il est clair que les pays subsahariens sont appelés à déployer d'énormes efforts financiers pour accroître sensiblement le rythme des investissements à réaliser afin de résorber le retard déjà accumulé et assurer une adéquation permanente entre l'accroissement de la demande en électricité et les installations nécessaires pour la satisfaire.

La situation est plus critique pour la population rurale subsaharienne dont environ 82% vivaient sans électricité en 2014 dans des zones caractérisées par l'éloignement et la densité de population clairsemée, où l'extension des réseaux nationaux est souvent techniquement difficile, coûteuse et inefficace.

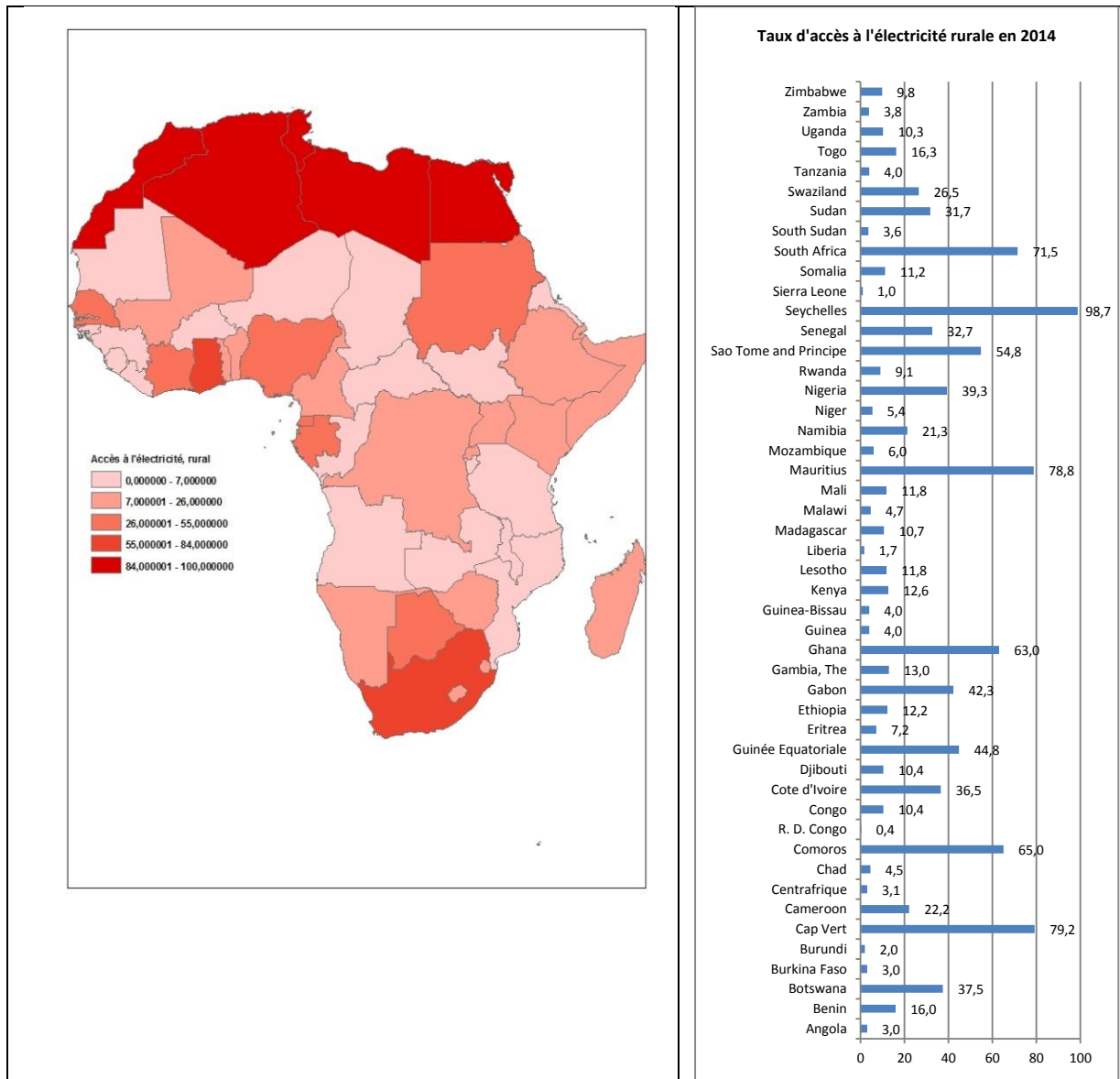
Figure n°20 : Taux d'accès à l'électricité rurale



Source : Données de l'Agence internationale de l'énergie, 2015

Bien que certains pays de l'Afrique subsaharienne, comme les Seychelles, Maurice et le Cap Vert, enregistrent des taux d'électrification rurale relativement élevés et continuent de progresser, d'autres, comme la Zambie, la Tanzanie, le Soudan du Sud, Sierra Léone, Malawi, Liberia, et la République Démocratique du Congo, partent d'une base très faible (figure ci-après).

Figure n°21 : Taux d'accès à l'électricité rurale en Afrique subsaharienne



Source : Données 2017 de la Banque Mondiale traitées par les auteurs

Selon l'Organisation Oxfam, l'Afrique de l'Est est la sous-région qui a atteint le rythme de croissance le plus rapide en matière d'accès à l'électricité grâce notamment à l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda. Ces efforts louables restent malgré tout insuffisants au vu des prévisions de l'Agence Internationale de l'Energie qui estiment que près d'un tiers de la population subsaharienne restant sans accès en 2040 serait constitué de communautés rurales en Afrique de l'Est. Le défi est particulièrement de taille pour l'Éthiopie, qui compte actuellement la deuxième plus grande population rurale du monde sans accès à l'électricité (près de 70 millions de personnes). Les pays ayant des densités de population très faibles, comme le Congo, sont confrontés à des défis particulièrement importants pour acheminer l'électricité vers leurs communautés rurales.

2.3. Le chômage reste un défi majeur pour le continent

La croissance du PIB de l'Afrique n'a pas été suffisante ni inclusive pour offrir des opportunités d'emplois décents à la majorité de la population active, car elle s'est basée sur les secteurs à forte intensité de capital, comme le secteur extractif, en particulier les minéraux, ou les produits primaires tels que le pétrole et le gaz.

En effet, le ratio emploi/population active a diminué de 57,7% en 2005 à 44,4% en 2012 selon l'Organisation Internationale du Travail et les taux de chômage sont à deux chiffres dans certaines sous-régions. A cela s'ajoute le poids très élevé du secteur informel qui atteint jusqu'à 80% de la main-d'œuvre africaine (BAD, 2016d). L'Afrique australe affichait les taux de chômage les plus élevés en 2013 (21,6%), suivie de l'Afrique centrale (8,5%) et de l'Afrique de l'Est (7,9%). Le chômage des jeunes et des femmes est constamment plus élevé que celui des hommes dans toutes les régions.

Le chômage et le sous-emploi, chez les jeunes en particulier, sont de réelles entraves au développement de l'Afrique subsaharienne qui paradoxalement abrite une population constituée actuellement à moitié par les jeunes de moins de 25 ans dont elle ne tire pas de dividende.

Selon les projections 2015 des Nations Unies, la population au sud du Sahara devrait doubler d'ici 2050 pour atteindre 2,2 milliards de personnes dont la moitié aura moins de 25 ans. En revanche, la population des autres régions vieillit ou va bientôt vieillir. Cette croissance démographique concerne à la fois les zones urbaines et rurales et constitue un défi pour les pouvoirs publics afin de générer suffisamment d'emplois pour transformer cette explosion de jeunes en une opportunité de création de richesses à long terme.

En effet, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime que le taux de création d'emplois décents est nettement inférieur au taux d'accroissement de jeunes qui deviennent économiquement actifs. En outre, les données de l'OIT montrent que l'Afrique subsaharienne affiche le taux d'emploi vulnérable le plus élevé au monde (77,4% en 2013) et que la législation du travail est rarement appliquée.

L'agriculture offre l'emploi à près de 55% de la population subsaharienne en 2016, mais elle ne parvient pas à offrir une vie décente à l'écrasante majorité de ses employés. La plupart des travailleurs agricoles embauchés se retrouvent dans des emplois mal payés ou saisonniers. Les secteurs secondaire et tertiaire sont encore essentiellement informels et peinent à créer de l'emploi et de la richesse. Le secteur manufacturier en Afrique subsaharienne, contrairement aux autres régions du monde, n'a pas été un moteur de création d'emplois et son poids a diminué en pourcentage du PIB au cours des deux dernières décennies selon les données de la Banque Mondiale représentées (dans le tableau n°11).

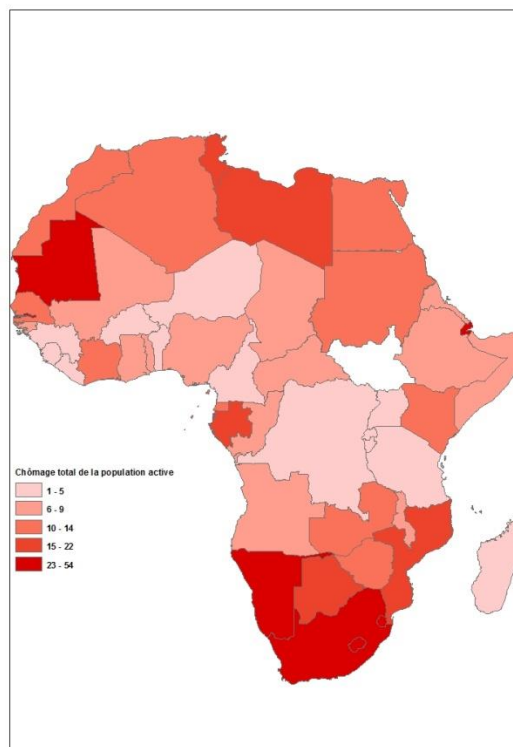
En général, les marchés du travail ruraux se distinguent par des niveaux élevés d'emploi dans le secteur informel, une prépondérance d'emplois occasionnels et des taux élevés d'auto-emploi. A cela s'ajoute les mauvaises conditions de travail en milieu rural et le manque signifiant de protection sociale.

Tableau n°11 : Emploi en Afrique subsaharienne

Indicateur	2000	2010	2014	2016
Chômage, total (% de la population) (estimation modélisée OIT)	8,27	7,74	7,14	-
Chômage, total des jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans) (estimation modélisée OIT)	13,79	13,89	12,56	-
Chômage, jeunes hommes (% de la population active masculine de 15 à 24 ans) (estimation modélisée OIT)	12,38	12,39	11,07	-
Chômage, jeunes femmes (% de la population active féminine de 15 à 24 ans) (estimation modélisée OIT)	15,70	15,88	14,53	-
Chômage, hommes (% de la population active masculine) (estimation modélisée OIT)	7,30	6,78	6,19	-
Chômage, femmes (% de la population active féminine) (estimation modélisée OIT)	9,40	8,85	8,25	-
Emplois dans l'agriculture (% du total des emplois)	58,11	56,65	55,22	55,02
Emplois dans l'industrie (% du total des emplois)	10,59	10,56	11,13	10,98
Emplois dans les services (% du total des emplois)	31,31	32,78	33,66	34,02
Emplois vulnérables, femmes (% des emplois chez les femmes)	78,65	76,17	68,76	68,26
Emplois vulnérables, hommes (% des emplois chez les hommes)	63,19	61,35	54,19	53,53
Emplois vulnérables, total (% des emplois)	70,08	68,09	60,80	60,19

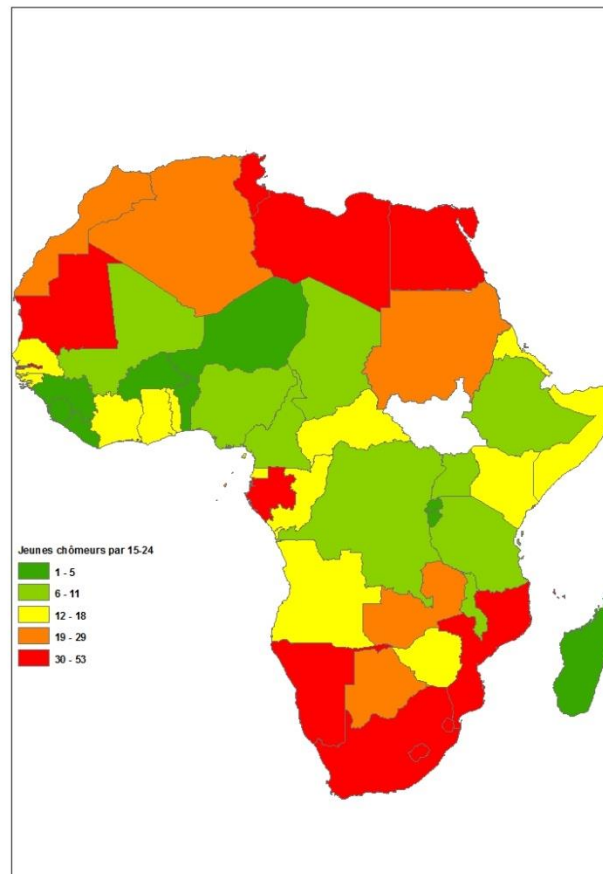
Source : Indicateurs du développement dans le monde – Banque Mondiale 2017

Figure n°22 : Etat du chômage total de la population active



Source : Données 2017 de la Banque Mondiale traitées par les auteurs

Figure n°23 : Chômage des jeunes 15-24 ans



Source : Données 2017 de la Banque Mondiale traitées par les auteurs

Au-delà du chômage, l'Afrique doit lutter contre le sous-emploi car, en l'absence de filets de sécurité sociale adéquate, les jeunes sont contraints d'accepter des emplois à faible qualification et à bas salaire pour leur survie. Des millions de jeunes -hommes et femmes- des zones rurales et semi-urbaines sont occupés par des emplois vulnérables, qui sont largement concentrés dans le secteur informel, et luttent pour trouver des emplois mieux rémunérés pour échapper à la pauvreté. L'Afrique subsaharienne se doit de générer des emplois pour ses jeunes si elle veut en tirer le dividende.

En somme, relever le défi de l'emploi en milieu rural en Afrique subsaharienne dans toutes ses dimensions démographiques, économiques et sociales peut ouvrir des voies potentielles vers une vie meilleure pour les populations rurales et de meilleures perspectives pour les pays où ils vivent, pourvu que les solutions à adopter soient multidimensionnelles et intégrées. Avec une croissance démographique rapide dans la région, il s'agit d'un défi urgent qui ne sera gagné que par une croissance diversifiée et généralisée, axée sur la productivité.

2.4. La transformation agricole

2.4.1. Les politiques agricoles africaines n'ont pas été suffisamment efficaces

Depuis les années 1980, la question de la sécurité alimentaire a occupé une place de choix dans les politiques de développement économique et social en Afrique. Cette volonté était traduite par l'Organisation de l'union africaine (OUA), actuellement Union africaine, par le lancement en 1980 du "Plan d'action de Lagos pour le développement en Afrique". Ce plan a placé les questions de développement du secteur agricole au cœur de ses objectifs prioritaires ; il avait défini l'objectif d'assurer l'autosuffisance alimentaire des populations africaines à l'horizon 2000. Depuis lors, de nombreuses politiques agricoles et de sécurité alimentaire se sont succédées tant au niveau continental qu'à l'échelle des pays.

En 2003, les Etats membres de l'Union africaine ont lancé à travers la "Déclaration de Maputo sur le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique" le Programme détaillé de développement agricole en Afrique (PDDAA). Quatre piliers constituent le cœur des domaines d'intervention de ce Programme :

- Pilier 1 : Étendre la zone soumise à une gestion foncière durable et à des systèmes de contrôle de l'eau fiables ;
- Pilier 2 : Améliorer les infrastructures rurales et les capacités commerciales pour l'accès aux marchés ;
- Pilier 3 : Augmenter l'approvisionnement alimentaire, réduire la famine et améliorer les réponses aux crises alimentaires d'urgence ;
- Pilier 4 : Améliorer la recherche agricole, la dissémination des technologies et l'adoption.

Dix ans plus tard, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine ont adopté l'Agenda 2063 qui a mis entre autres l'accent sur l'industrie agroalimentaire comme vecteur d'amélioration des conditions de vie des populations africaines.

La "Déclaration de Malabo sur une croissance accélérée de l'agriculture et une transformation pour une prospérité partagée et des moyens d'existence améliorés" représente l'une des politiques opérationnelles de l'Agenda 2063. En termes de sécurité alimentaire, l'objectif visé par ladite Déclaration est d'éradiquer la faim en Afrique à l'horizon 2025 à travers la mise en œuvre d'engagements clairement définis lors du 23^{ème} Sommet de l'UA en 2014.

Malgré la pertinence de ces politiques, elles n'ont pas été suffisamment efficaces pour atténuer la pauvreté et la faim, surtout en milieu rural. Depuis les années 1980, le continent devient de plus en plus dépendant des importations alimentaires ; les rendements agricoles sont inférieurs à ceux réalisés dans d'autres régions en développement et restent pour certaines cultures largement en deçà des rendements potentiels ; les échanges commerciaux de produits agricoles de l'Afrique ne représentent qu'une infime part des échanges mondiaux (environ 5% selon les années). La situation semble empirer dans un contexte marqué par une croissance démographique rapide et une urbanisation anarchique qui empiète sur les terres agricoles.

Les deux facteurs précités risquent d'engendrer une augmentation des importations alimentaires des pays subsahariens, notamment ceux à faible revenu. Plusieurs pays de la région sont déjà fortement tributaires des importations alimentaires pour assurer un approvisionnement alimentaire adéquat.

Certaines sous-régions importent jusqu'à un tiers de leurs besoins en céréales. Selon les estimations de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Afrique assure actuellement son approvisionnement alimentaire en partie grâce aux importations de l'étranger. A titre d'exemple, 30% des céréales consommées en Afrique émanent des importations (FAO, 2013) et 40% du riz consommé en Afrique de l'Ouest provient de l'étranger (FAO, 2010).

Certaines des principales causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en Afrique subsaharienne sont liées aux marchés alimentaires instables, aux prix des produits de base, aux mauvaises récoltes et aux catastrophes naturelles, notamment les sécheresses et les inondations. La situation est plus critique dans les zones vivant une instabilité politique, des conflits ou toutes autres formes de violence.

2.4.2. L'insécurité alimentaire et la malnutrition, véritables fardeaux pour l'Afrique

Malgré les efforts déployés par les états africains pour assurer un approvisionnement adéquat des marchés en denrées alimentaires, en appuyant la production locale par les importations, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture révèle qu'environ 153 millions de personnes, soit environ 26% de la population âgée de plus de 15 ans en Afrique subsaharienne, ont souffert d'une grave insécurité alimentaire en 2014/15 (FAO, 2016).

Au cours des deux dernières décennies, le nombre de personnes sous-alimentées en Afrique a augmenté de plus de 35% (FAO, 2012). Il existe de nombreux exemples d'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, certains d'entre eux ayant atteint des dimensions catastrophiques, par exemple dans la Corne de l'Afrique ou le sud de Madagascar.

L'insécurité alimentaire n'est pas due seulement à l'insuffisance de la production et la disponibilité et l'apport alimentaire, mais aussi à la mauvaise qualité ou la valeur nutritionnelle de la nourriture.

La situation préjudiciable des femmes et des enfants est particulièrement grave, de même que la situation des adolescentes, qui reçoivent moins de nourriture que leurs homologues masculins dans les mêmes ménages. La flambée des prix des denrées alimentaires et les émeutes de la faim font partie des nombreux symptômes de la crise et de l'insécurité alimentaires.

Les changements climatiques et les aléas climatiques aggravent généralement l'insécurité alimentaire et impactent radicalement les activités agricoles, tel que diagnostiqué par le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI) en juin 2011. Le 4^{ème} rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) révèle, sur la base des observations météorologiques effectuées depuis 1950, que le changement climatique a modifié l'ampleur et la fréquence des phénomènes climatologiques extrêmes en Afrique, et nuit à la santé, aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire des populations vivant sur le continent.

Les inondations catastrophiques et les graves sécheresses, de plus en plus fréquentes en Afrique subsaharienne, causent de graves dommages aux écosystèmes et aux agro-écosystèmes de la région, menaçant la vie de dizaines de millions de personnes. Les périodes de sécheresse prolongées entraînent le déplacement des populations, épuisent les réserves de céréales et causent la perte de moyens de subsistance pour un grand nombre de personnes sur le continent, en particulier le long de la corne de l'Afrique.

Cette évaluation interpelle les pays subsahariens sur l'importance du défi auquel la région est confrontée pour atteindre l'objectif 2 (composante 1) des Objectifs de Développement Durable et révèle la pertinence d'un soutien durable et substantiel aux politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition.

L'Afrique subsaharienne dispose d'énormes potentialités pour augmenter sa productivité agricole et sa production alimentaire pour nourrir valablement ses populations, voire d'autres populations du monde. L'atteinte de cet objectif est tributaire des changements majeurs à opérer dans les priorités politiques des gouvernements africains, en particulier en ce qui concerne la conservation des ressources naturelles. En effet, les ressources naturelles de l'Afrique se dégradent à un rythme qui rendrait bientôt la production alimentaire et agricole non durable.

Les politiques inadéquates, la mauvaise gouvernance, la pauvreté et la pression démographique croissante, sont la principale cause de cette dégradation qui est opérée par les pauvres des zones rurales, non pas par ignorance, mais simplement pour assurer leur survie.

2.4.3. L'agriculture souffre de plusieurs insuffisances

Les changements démographiques ont atteint des points de basculement qui requièrent l'attention des Gouvernements pour faire face à une demande alimentaire sans cesse croissante qui se diversifie avec le changement des régimes alimentaires des populations. Face à cette croissance démographique qui exerce d'énormes pressions sur les terres et les ressources naturelles et contribue à la dégradation accélérée de l'environnement, l'agriculture, qui est censée satisfaire au moins en partie les besoins alimentaires des populations africaines, est impactée négativement par plusieurs facteurs socioéconomiques endogènes et exogènes au secteur.

Cette situation est vécue dans la plupart des pays subsahariens. Une publication du PNUD en 2010 a résumé les principales contraintes entravant le développement de l'agriculture subsaharienne en ce qui suit :

- La moitié des terres agricoles est située dans des zones arides et semi-arides, souvent avec des sols de mauvaise qualité.
- Une dépendance excessive vis-à-vis de l'agriculture pluviale qui est très vulnérable aux fluctuations des précipitations (moins de 5% des terres sont irriguées).
- Une forte dégradation des terres, y compris l'érosion éolienne et hydrique et des niveaux élevés d'exploitation des sols, avec de très faibles niveaux de fertilisation.
- La malnutrition, la faible espérance de vie et la prévalence élevée des maladies créent des pénuries de main d'œuvre pour le secteur agricole.
- Les coûts de transport élevés, les marchés peu développés et le manque d'infrastructures.

La pauvreté dont pâtissent de nombreux Africains, l'insécurité alimentaire et le manque crucial d'infrastructures rurales font que l'agriculture subsaharienne reste principalement vivrière et majoritairement dominée par les petites exploitations.

Selon une étude de "Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA)" publiée en 2017, les petits agriculteurs représentent 70% de la population en Afrique subsaharienne et exploitent des parcelles de moins de 2 ha (AGRA, 2017)⁹. Les petites exploitations agricoles utilisent dans leur écrasante majorité des pratiques culturelles traditionnelles peu productives, très peu d'engrais et de produits phytosanitaires et une main d'œuvre bon marché qui n'encourage pas le développement de la mécanisation.

Les taux moyens d'application d'engrais en Afrique subsaharienne, qui ne sont que de 10 kg/ha doivent passer à 50 kg/ha d'ici 10 ans pour éviter l'extraction des éléments nutritifs du sol (FAO, 2017). Ceci dit, la contribution des petites exploitations agricoles à la production alimentaire en Afrique est significative et atteint près de 80% de la production totale de la nourriture des populations Africaines (AGRA, 2017).

Pour s'acheminer vers une transformation inclusive, l'agriculture en Afrique subsaharienne doit faire face à de nombreux défis dont les plus cruciaux sont mentionnés ci- après :

- **Amélioration de la production agricole**

La faible productivité agricole est principalement liée aux techniques culturales peu évoluées, à la faible utilisation des engrais, à la surexploitation des terres conduisant à l'extraction des nutriments et la perte de matière organique et au faible développement de l'irrigation et de la mécanisation. Comme conséquence, l'Afrique enregistre actuellement le plus grand gap de productivité (différence entre les rendements actuels par hectare et les rendements potentiels estimés) par rapport à toutes les autres régions du monde (Deininger et. al. 2011b)¹⁰.

Tableau n°12 : Gap en productivité de quelques cultures par régions du monde

Région	% du rendement 2011 par rapport au rendement potentiel			
	Maïs	Palmier d'énergie	Soja	Canne à sucre
Asie (à l'exception de l'Asie Ouest)	0.62	0.74	0.47	0.68
Europe	0.81	-	0.84	-
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	0.62	-	0.91	0.95
Amérique du Nord	0.89	-	0.77	0.72
Océanie	1.02	0.60	1.05	0.91
Amérique du Sud	0.65	0.87	0.67	0.93
Afrique Subsaharienne	0.20	0.32	0.32	0.54

Source : Deininger et. al. 2011

Ces chiffres montrent que l'agriculture subsaharienne dispose d'une grande marge de progression pour rattraper le gap de productivité par rapport à d'autres régions du monde ne serait-ce que l'Afrique du Nord vis-à-vis de laquelle l'Afrique subsaharienne enregistre des sous-rendements évalués à -42% pour le maïs, -61% pour le soja et -41% pour la canne à sucre.

- **Maitrise de l'eau et développement de l'irrigation à grande échelle**

Les pays africains sont confrontés à divers problèmes liés à l'eau tels que la pénurie d'eau, les maladies hydriques, ou les inondations qui s'aggravent d'année en année et aboutissent à des situations préjudiciables au développement socioéconomique. Assurant la survie de près de 70% d'Africains et reposant à plus de 90% sur les précipitations, l'agriculture est de loin le secteur économique le plus vulnérable et le plus exposé aux impacts du climat.

La mobilisation de ressources en eau additionnelles pour accompagner le développement agricole et la maîtrise de l'eau à l'usage sont des priorités majeures pour booster la production agricole africaine. Selon une étude de "McKinsey Global Institute", l'agriculture était placée à la tête du top cinq d'opportunités d'investissement en Afrique en 2012. Son développement est tributaire, entre autres, du développement des ressources en eau et de leur gestion parcimonieuse.

Forte de son potentiel hydrique et en terres arables, l'Afrique peut, à travers le développement de l'irrigation, non seulement assurer sa sécurité alimentaire, mais également contribuer massivement à la satisfaction de la demande mondiale en produits agricoles et produits agro-alimentaires. L'amélioration de la disponibilité de l'eau et sa gestion rationnelle et valorisante permettront certes d'augmenter les rendements agricoles et de renforcer la résilience de l'agriculture face aux caprices du climat. Ceci nécessite au préalable de procéder à de profondes réformes du cadre institutionnel et législatif pour instaurer une gestion intégrée et décentralisée de l'eau impliquant toutes les parties prenantes.

- **Structuration des systèmes fonciers**

Les systèmes fonciers sont majoritairement traditionnels, ne facilitent pas l'accès à la terre et ne garantissent pas la sécurisation des biens. Ceci constitue une entrave à l'accès aux terres et à leur utilisation comme garantie pour des prêts auprès d'intermédiaires financiers formels. La structure de la famille élargie de la plupart des sociétés africaines tend à promouvoir et à favoriser une propriété plus communale que privée des terres agricoles. Cela est dû au fait que dans la plupart des communautés rurales, la terre en tant que ressource, a de multiples utilisations comme l'agriculture, le pâturage, l'habitat et la collecte de bois de cuisson pour n'en citer que quelques-unes.

Couplée à une gamme complexe et variée de systèmes d'héritage, cette situation rend la transmission de terres agricoles à des personnes externes au système de la famille élargie encore plus difficile. Dans les communautés rurales caractérisées par la prédominance masculine des droits de succession, les femmes sont relativement désavantagées en matière de droits de propriété, ce qui les pénalise davantage pour l'accès au financement pour développer leurs activités agricoles.

Selon le rapport "Unlocking Africa's Agricultural Potential", édité par la Banque Mondiale en 2013, les investissements agricoles sont menacés par le phénomène de spoliation des terres et l'expropriation sans compensation adéquate. En effet, ce même rapport révèle que moins de 20% des terres occupées en Afrique subsaharienne sont enregistrées ; le reste est sans papiers, administré de manière informelle et donc vulnérable à la spoliation et à l'expropriation- en particulier pour les femmes, qui sont souvent désavantagées par les pratiques culturelles. A cela s'ajoute un autre défi lié à l'inefficacité de l'administration des terres en Afrique subsaharienne, caractérisée par la lenteur (65 jours) et la cherté (9,4% de la valeur de la propriété) des procédures de transfert des terres en Afrique subsaharienne (rapport précité de la Banque mondiale).

En somme, la situation du système foncier en Afrique subsaharienne pénalise lourdement la modernisation de l'agriculture sous l'effet du morcellement qui réduit la taille des exploitations agricoles, du statut des terres qui relève de la propriété communale plutôt que privée et des difficultés subies par les agriculteurs pour accéder aux sources formelles de financement rural pour leurs investissements.

- **Sous-développement des marchés financiers**

L'accès aux services bancaires et financiers continue de poser problème pour les populations rurales en Afrique subsaharienne, en particulier pour les agriculteurs, les pauvres et les femmes. Il y a en moyenne 6,8 succursales de banques commerciales pour 100.000 adultes, et de nombreux pays ont considérablement moins de succursales, notamment le Malawi, la Tanzanie, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone (Ardic et al., 2013). Les institutions de micro-finance fournissent des services financiers aux pauvres, mais n'atteignent pas encore la plupart des entreprises et des ménages pauvres dans les zones semi-urbaines et rurales où les agences bancaires sont rares.

L'agriculture peine à bénéficier de crédits de la part des institutions financières du fait de la faiblesse et de la saisonnalité de la production agricole et à cause des problèmes fonciers évoqués précédemment. La Banque Mondiale, dans son rapport "Unlocking Africa's Agricultural Potential", révèle que les marchés financiers sont généralement peu développés en particulier pour l'agriculture.

La faible productivité, la prédominance de l'agriculture pluviale, vulnérable aux variations climatiques et l'insécurité foncière sont autant de facteurs qui font que très peu de prêts sont octroyés aux agriculteurs par les institutions financières. La part du financement agricole est nettement en deçà de la contribution au PIB de l'activité agricole en Afrique subsaharienne (Banque Mondiale, 2013).

Les prêteurs doivent évaluer la fiabilité de l'emprunteur, sa capacité de remboursement et son intention d'utiliser judicieusement les fonds empruntés. Les prêteurs essaient de surmonter les problèmes de contrôle et d'exécution des contrats en exigeant des garanties de prêt ou des substituts de garanties, en imposant des taux d'intérêt plus élevés ou en prêtant uniquement aux emprunteurs dont les dossiers sont fiables. Avec un système foncier ne garantissant pas la propriété des terres agricoles et des rendements vulnérables aux caprices du climat, les institutions de financements s'abstiennent souvent à prêter aux pauvres agriculteurs avec peu d'actifs à offrir en garantie ou le font à des taux d'intérêts exorbitants.

Au vu de ce qui précède, l'Afrique subsaharienne doit relever le grand défi de création de marchés financiers compétitifs, avec des institutions durables et efficaces, pour accompagner le développement de l'agriculture. Le retard accusé dans ce domaine laisse présager que ce processus serait long et coûteux. La réussite de ce chantier est conditionnée par le développement du réseau et des services bancaires, et idéalement des assurances, mais surtout par la levée des autres contraintes entravant le développement de l'agriculture, à savoir la précarité des systèmes fonciers et la faiblesse de la productivité agricole.

2.4.4. Transport rural, véritable entrave pour la croissance de l'économie rurale

La connectivité des transports est essentielle pour maintenir une croissance durable et inclusive en Afrique subsaharienne où de nombreuses populations et entreprises rurales sont toujours considérées comme n'ayant pas d'accès au marché national, régional ou mondial. Des services d'infrastructure inadéquats et peu fiables sont communs à la majorité des communautés rurales en Afrique. Outre les insuffisances liées à l'accès à l'eau potable et à l'électricité détaillées, auparavant dans ce rapport, la majorité des ménages ruraux subsahariens n'ont pas accès à un transport fiable ou à des services de communication modernes.

L'Afrique subsaharienne est fortement désavantagée par rapport à d'autres régions du monde en ce qui concerne non seulement le développement du réseau routier, mais aussi la disponibilité des moyens de transport et leur qualité. Selon la Banque Mondiale, le réseau routier du continent totalise un peu plus de deux millions de kilomètres dont seulement le quart est revêtu, cela représente un réseau deux fois moins développé qu'en Amérique latine et trois fois moins qu'en Asie. La densité moyenne des routes sur le continent est de 204 km de route pour 1000 km² de territoire alors que la moyenne mondiale est de 944 km pour 1000 km².

La situation des populations rurales africaines est plus critique que celle des populations urbaines en ce sens que seulement 43% des ruraux du continent peuvent accéder à une route en toutes saisons contre 69% comme moyenne mondiale (cf. Tableau n°12). Bien que les routes soient leur mode de transport prédominant, la faible densité du réseau routier et sa mauvaise qualité privent les populations rurales de l'éducation de base, des services de santé, des marchés et des opportunités économiques pour booster leur production et diversifier leurs moyens de subsistance.

Tableau n°13 : Taux d'accès aux services de base de la population africaine

	Afrique	Monde
Couverture électrique, % de la population	43	82
Accès à une route en toutes saisons,% de la population rurale	43	69
Taux de pénétration mobile,% de la population	80	96
Eau améliorée,% de la population	68	89
Assainissement amélioré,% de la population	40	64

Source : Banque africaine de développement, Groupe de la Banque mondiale, Agence internationale de l'énergie, Union internationale des télécommunications, TA Telecom, Organisation mondiale de la santé, United

Globalement, les problèmes du transport rural sont en grande partie la manifestation d'un cercle vicieux plus large de pauvreté rurale. La faiblesse des investissements en infrastructures routières et leur manque de maintenance conduisent à une faible productivité du transport avec des services de transport peu fréquents et coûteux. Cela entraîne à son tour des taux de mobilité faibles et une faible interaction avec les marchés et les services. Ces facteurs, à leur tour, mènent à des résultats médiocres en matière de santé et d'éducation et in fine, à la pauvreté.

Savoir comment sortir de ce cercle vicieux est un véritable challenge pour l'Afrique subsaharienne. La question à laquelle sont confrontés de nombreux pays subsahariens est cependant de savoir s'il faut donner la priorité à l'amélioration de leurs routes ou investir dans d'autres projets vitaux, tels que les hôpitaux, les écoles ou les lignes électriques. Pourtant, l'accès aux marchés, aux écoles et aux hôpitaux dépend souvent de routes connectant les villageois aux villes et villages offrant ces services.

Le développement de l'agriculture qui constitue à 80% la source de revenus des paysans africains requiert une infrastructure adéquate et efficace pour augmenter la compétitivité du secteur, car elle améliore la productivité en réduisant les coûts de livraison des intrants et de transport de et vers les marchés.

A l'état actuel, le système de transport en Afrique subsaharienne est une véritable entrave non seulement pour le développement agricole, mais aussi pour la stimulation de l'économie rurale non agricole, la dynamisation des centres ruraux et la facilitation de l'intégration des zones rurales défavorisées dans les économies nationales et internationales.

En tout état de cause, l'amélioration des transports est particulièrement urgente pour booster le développement humain de la population rurale subsaharienne et lui permettre d'augmenter sa compétitivité, notamment en réduisant le coût du transport des marchandises. La construction de routes, quoique nécessaire pour desservir les zones rurales, est loin d'être suffisante pour répondre aux besoins de transport des populations. Les investissements doivent concerner l'ensemble du système de transport pour répondre aux enjeux de lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne.

2.5. La non diversification économique, facteur de paupérisation rurale

Les économies africaines sont encore fragiles malgré la récente reprise de la croissance durant ces deux dernières décennies et ce, parce qu'elles reposent étroitement sur la production et l'exportation de produits agricoles non transformés, sur l'extraction de minéraux, de gaz et de pétrole brut et sur l'exploitation abusive des ressources naturelles.

La compétitivité des pays subsahariens sur les marchés mondiaux est faible en raison de la faible productivité et du retard technologique qui caractérisent leurs économies, à l'exception des produits extractifs bruts qui résistent malgré tout grâce aux marchés émergents. La compétitivité relative pour ces produits reste toutefois sensible à tout ralentissement futur des marchés émergents qui pourrait avoir un impact négatif sur la demande d'exportation et sur les prix des produits de base, et affecter ainsi les niveaux de croissance des pays exportateurs.

Bien que la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne aient amélioré leurs conditions macroéconomiques et leurs infrastructures, le manque de diversification économique, associé à de faibles gains de productivité, a freiné la transformation structurelle du monde rural. Cela a laissé la plupart des travailleurs sous-employés dans une agriculture essentiellement traditionnelle et avec une création d'emplois insuffisante dans les secteurs de l'économie à plus forte valeur ajoutée par travailleur.

La non-diversification des économies par la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne est l'une des principales causes de la pauvreté dont pâtissent les populations rurales.

Les pays subsahariens sont donc contraints de développer et de diversifier leurs activités économiques afin d'assurer les conditions favorables à une transformation rurale comme cela a été fait par certains pays asiatiques ayant des économies similaires. En effet, ces pays ont enregistré une croissance rapide grâce à une diversification non-agricole en s'orientant vers l'agro-industrie et les produits manufacturiers. Mais contrairement à l'Asie, le secteur manufacturier en Afrique n'a pas connu de croissance significative vu que sa part dans le PIB africain est tombée de 15% en 1990 à 10% en 2008 (Nations Unies, 2012).

2.6. Défis environnementaux

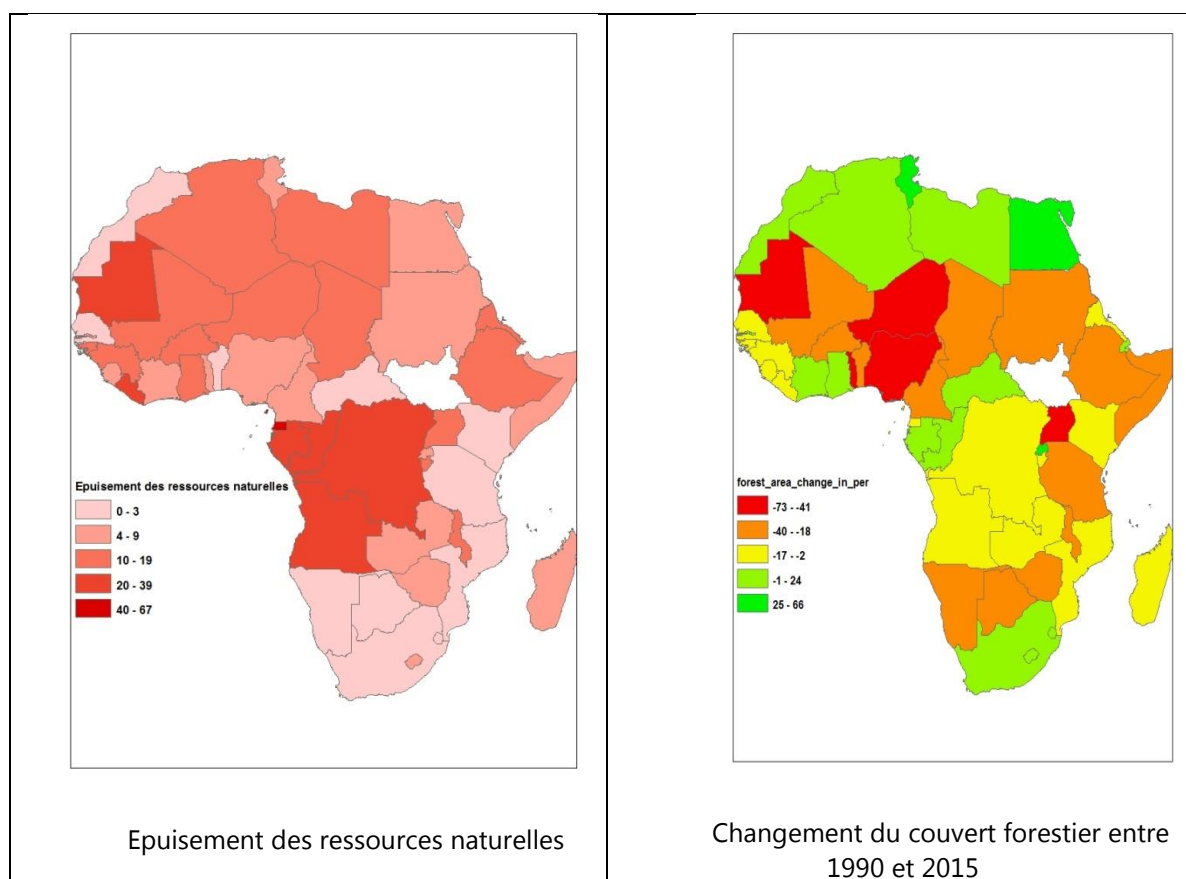
Le développement respectueux de l'environnement est un grand challenge pour l'Afrique subsaharienne dont l'économie repose en grande partie sur l'exploitation des ressources naturelles. Les modèles actuels d'extraction du pétrole, des minerais, la déforestation à outrance, les rejets des déchets solides et liquides dans les rivières et les lacs, les sites miniers abandonnés sont autant de facteurs qui causent des dégâts incommensurables pour l'environnement. A cela s'ajoutent la perte de terres productives par l'accélération de l'urbanisation anarchique, la pollution des eaux de surface et souterraines, l'érosion des sols, la désertification et la dégradation des zones humides. Ces phénomènes sont accentués par la croissance rapide de la population et la pauvreté qui affecte une large proportion de la population subsaharienne.

L'épuisement des ressources naturelles est un indicateur qui reflète le degré de pression des activités humaines sur les ressources renouvelables et non renouvelables. Il renseigne sur la consommation d'une ressource plus rapidement qu'elle ne peut être reconstituée. Cet indicateur est le plus couramment utilisé en référence à l'agriculture, à la pêche, à la forêt, à l'exploitation minière, à l'utilisation de l'eau et à la consommation de combustibles fossiles. L'utilisation de l'une ou l'autre de ces formes de ressources au-delà de leur taux de régénération est considérée comme un épuisement des ressources.

En Afrique subsaharienne, l'épuisement des ressources naturelles a atteint des proportions alarmantes avec 67% en Guinée Equatoriale, 39% au Congo, 32% en République Démocratique du Congo et 27% au Libéria pour ne citer que ces exemples (données PNUD 2016 représentées sur la figure n°21). La diminution des superficies forestières a atteint des proportions inimaginables dans certains pays comme le Togo où la perte du couvert forestier est évalué à -73% entre 1990 et 2015 (données PNUD 2016).

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les forêts autochtones d'Afrique sont détruites au rythme de plus de quatre millions d'hectares par an. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), rien que de 1980 à 1995, la déforestation a représenté plus de 10% du total de la couverture forestière du continent. L'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) estime que le couvert forestier en Afrique subsaharienne a diminué de près de 10 % entre 2000 et 2010. Les causes de cette perte sont attribuables à 75% à la conversion des forêts en terres agricoles.

Figure n°24 : Epuisement des ressources naturelles et changement du couvert forestier entre 1990 et 2015



Source : Données du PNUD 2016 traitées par les auteurs

L'eau, parfois rare, parfois abondante en Afrique subsaharienne, est impactée significativement par les prélèvements abusifs et la pollution. D'après le rapport de l'ONU-Eau pour 2017, l'Afrique héberge 15% de la population mondiale mais ne dispose que de 9% des ressources en eau renouvelables, réparties de manière inégale dans le continent.

En outre, la majorité des cours d'eau de l'Afrique subsaharienne présente une forte pollution due essentiellement au rejet des eaux usées domestiques et aux effluents industriels. Cette situation alarmante a amené certains spécialistes à considérer des tronçons de ces fleuves comme "un vaste égout collectif". A cela s'ajoute l'impact d'autres activités humaines et la menace que constitue l'avancée du désert pour plusieurs fleuves.

Les lacs ne sont pas en reste. La détérioration de la qualité de leurs eaux et la diminution de leur volume dans plusieurs espaces aquatiques, menace la durabilité des écosystèmes aquatiques que représentent ces lacs.

La situation du lac Tchad est critique à telle enseigne qu'elle constitue une préoccupation majeure non seulement pour l'Afrique, mais également pour la communauté internationale. Le cas de ce lac est symptomatique de la dégradation très avancée des ressources en eau douce en Afrique sur le plan quantitatif et qualitatif. La dégradation du lac Tchad menace d'ores et déjà les populations qui en bénéficient dans les quatre pays qui le partagent à savoir le Tchad, le Niger, le Nigéria et le Cameroun.

Le lac Tchad, jadis l'un des plus grands du monde, a vu sa surface divisée par dix depuis les années 1960 (Institut de recherche pour le développement, IRD 2011). Les principales causes de cette baisse sont :

- l'utilisation non rationnelle des eaux du lac en irrigation qui s'est développée sur des terres agricoles dont la surface a quadruplé durant la décennie 1980,
- la population du bassin du lac qui a doublé depuis les années soixante et qui continuera à peser lourdement sur le lac dans le future, eu égard aux taux de croissance démographique (3,31% au Tchad, 2,52% au Cameroun, 3,97% au Niger et 2,67% au Nigéria) ; et 3) la baisse de la pluviométrie due au changement climatique et la construction de barrages en amont sur des fleuves qui alimentent le lac Tchad notamment au Nigéria.

Cette situation a de graves conséquences économiques sur les habitants autour du lac grâce à l'agriculture et à la pêche. Elle a également des conséquences politiques puisque les marécages qui sont apparus suite à la baisse du niveau de l'eau du lac Tchad offrent des cachettes à des groupuscules armés qui menacent la sécurité de plusieurs pays dans cette zone.

Le lac Tchad n'est pas un cas isolé. D'autres surfaces d'eau sont dans une situation critique comme le fleuve du Congo, deuxième fleuve d'Afrique, qui fournit nourriture et énergie aux pays qu'il traverse et offre 14.000 kilomètres de voies navigables. Ce cours d'eau souffre d'un degré avancé de pollution à cause des déchets, des ordures et des eaux usées qui y sont déversés.

Le fleuve Niger qui traverse la Guinée, le Mali, le Niger, le Bénin et le Nigéria, connaît également les mêmes problèmes en raison de l'activité humaine dans ses abords. Ce troisième fleuve d'Afrique constitue une source de revenu pour des millions de personnes et permet la vie dans certaines régions bercées par la sécheresse. Ce fleuve est menacé également par la réduction des précipitations sous l'effet du changement climatique et par l'ensablement.

Le Zambèze, quatrième fleuve d'Afrique, dont le bassin est partagé par huit Etats est également de plus en plus affecté par la déforestation, la dégradation des terres, la pollution et la perte de la biodiversité. Les activités humaines de plus en plus importantes dans le bassin du Zambèze renforcent la crainte d'une destruction écologique de la zone qui renferme quelques-uns des meilleurs écosystèmes de la région. D'autres cours d'eau courent le même risque tels le fleuve du Volta, qui subit un grave assèchement durant la saison chaude et le fleuve Sénégal qui a un débit irrégulier selon les saisons.

Ce ne sont là que quelques exemples des problèmes environnementaux qui constituent un lourd fardeau pour l'Afrique et qui démontrent clairement que la protection de l'environnement doit faire partie intégrante des stratégies de développement en Afrique subsaharienne pour parvenir à un développement socioéconomique durable.

La mer est considérée comme un réel potentiel de développement pour les économies des pays subsahariens ayant une façade maritime. L'enjeu est de pouvoir exploiter les ressources qu'offre cet espace de manière durable et respectueuse de l'environnement. A souligner dans ce cadre, tous les phénomènes naturels ou ceux provoqués par l'homme qui ne cessent d'impacter l'exploitation de ressources halieutiques et du littoral en Afrique subsaharienne.

En effet, l'estivage se développe continuellement sur les plages du continent, les sables marins sont surexploités dans plusieurs zones, l'urbanisation empiète sur le domaine public maritime, les richesses halieutiques sont exploitées d'une manière non durable, la pollution des côtes par les rejets des effluents industriels et eaux usées des agglomérations concentrées au bord de la mer s'accroît d'année en année, les accidents des navires transportant du pétrole ou des produits dangereux se produisent souvent et constituent une menace permanente pour les côtes africaines...

3. Axes prioritaires de développement rural en Afrique subsaharienne

3.1. Le développement rural est indissociable du modèle global de développement

Le développement rural assure la modernisation de la société rurale et la transition de son isolement traditionnel vers l'intégration dans l'économie nationale, voire internationale. Mais, il faut d'abord lever une confusion qui persiste chez les pouvoirs publics et consiste à réduire le développement rural au simple développement agricole.

En fait, le développement rural inclut et transcende le développement agricole et reconnaît que l'amélioration des approvisionnements alimentaires et de la nutrition ainsi que des services de base tels que la santé et l'éducation améliore non seulement directement le bien-être physique et la qualité de vie des ruraux pauvres, mais ils améliorent indirectement leur productivité et leur capacité à contribuer à l'économie nationale. Le développement rural est un moyen pour aboutir à la transformation rurale qui ne se fait pas isolément, mais dans le cadre d'un processus plus large de transformation structurelle, façonnée par les interrelations entre l'agriculture, l'économie rurale non agricole, la manufacture et les services.

Malgré la récente reprise de la croissance en Afrique subsaharienne, les économies reposent toujours étroitement sur la production et l'exportation de produits agricoles non transformés, l'exploitation parfois abusive des ressources naturelles, somme toute fragiles et sur l'extraction de minéraux, du pétrole brut et du gaz. Ce modèle de développement est loin de garantir durablement l'amélioration des conditions de vies des populations africaines et en particulier, les populations rurales qui en constituent la majorité.

L'Afrique subsaharienne doit être plus ambitieuse dans ses stratégies de développement et viser, plutôt qu'un développement rural tout court, une transformation rurale intégrée dans une approche holistique de transformation structurelle de son économie. Ceci implique la combinaison du développement des zones urbaines et rurales ensemble. En effet, ne serait-ce que la croissance de la productivité agricole, elle fournit plus de nourriture aux zones urbaines et libère des travailleurs qui seront redéployés dans d'autres secteurs tels que la manufacture et les services ; simultanément, la transformation rurale est boostée par la croissance et la diversification de la demande de nourriture et de matières premières de l'économie urbaine.

Il est une évidence implicite que les exemples de réussite des stratégies de transformation rurale menées par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et récemment par certains pays tels que la Chine sont des exemples de benchmarks pour l'Afrique subsaharienne mais, méritent d'être adaptés au contexte africain, et, de façon plus précise, au contexte de chaque pays africain.

Dans les pays ayant réussi leur transformation rurale, la croissance rapide de la productivité agricole a non seulement amélioré la vie des ruraux mais elle a également entraîné le développement de l'industrie et a facilité le transfert massif de travailleurs agricoles vers les secteurs dits modernes. Malgré son succès indéniable, cette expérience ne peut servir de "seul" modèle à suivre par tous les pays subsahariens pour au moins les raisons suivantes :

- Il est difficile de rendre plus viables les fermes comme cela s'est produit en Europe et en Amérique du Nord, la taille des exploitations en Afrique subsaharienne diminue généralement (Andersson Djurfeldt & Jirström, 2013)¹¹. La taille déjà réduite des exploitations et la forte croissance démographique pourraient avoir un impact négatif sur le bien-être rural et la sécurité alimentaire dans cette région.
- L'augmentation de la production vivrière en Afrique subsaharienne s'est jusqu'à présent principalement basée sur l'expansion des zones cultivées, qui est maintenant limitée par la diminution de la taille des exploitations et l'expansion des zones urbaines. L'urbanisation s'opère sans industrialisation contrairement à la révolution verte en Asie où l'urbanisation et les industries émergentes ont progressivement permis aux ruraux de quitter l'agriculture et d'accéder à des emplois non agricoles.
- La faiblesse persistante de la productivité agricole associée à l'insécurité alimentaire chronique et à la grande pauvreté qui caractérisent l'économie rurale des petits exploitants en Afrique subsaharienne.

Les contraintes et les opportunités de développement économique diffèrent d'un pays à l'autre selon ses atouts et ses contraintes. Selon Ndulu et al.¹², les pays subsahariens peuvent être regroupés en trois groupes :

- Pays riches en ressources naturelles,
- Pays côtiers et autres pays bien situés géographiquement et
- Pays sans littoral et sans ressources naturelles.

Chacun de ces groupes a fondamentalement des problèmes très différents lorsqu'il s'agit de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté.

Pour les économies riches en ressources naturelles comme le Nigeria, l'Angola ou le Congo, le défi est lié à la manière de gérer leurs ressources pour traduire la richesse sous-jacente en prospérité durable et partagée. Les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés sont les maladies dangereuses, les problèmes de gouvernance et les conflits susceptibles d'éclater en relation avec l'exploitation des richesses naturelles.

Pour les pays côtiers et autres pays bien situés comme une grande partie des pays de l'Afrique côtière, notamment le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Afrique du Sud, leur principal défi est de tirer parti des opportunités offertes par leur localisation. Ils n'ont pas suffisamment de ressources naturelles, donc pas de source immédiate de génération de richesse. En revanche, ils ont deux facteurs de production qu'ils peuvent utiliser à bon escient : leur capital humain et leur emplacement. Ce sont des pays qui, en principe, devraient pouvoir tirer parti des opportunités commerciales mondiales, leurs priorités devraient donc inclure la construction d'infrastructures commerciales, l'investissement dans les compétences et la création de marchés du travail performants. Ce sont des défis très différents, mais la mondialisation offre à ces pays de sérieuses opportunités pourvu qu'ils travaillent sur leurs contraintes.

Le dernier groupe est constitué des économies enclavées comme le Burundi ou le Burkina Faso. Elles ont peu de richesses naturelles à exploiter et dépendent totalement de leurs voisins pour dynamiser leurs économies. Leur situation risque de s'aggraver en cas de mauvaise performance économique de leurs voisins, mieux situés, ou s'ils sont en conflit avec ces États. Ces facteurs créent d'autres externalités négatives en plus des facteurs endogènes.

S'il est évident que l'agriculture peut fournir plus de nourriture aux populations subsahariennes, eu égard aux marges de progression disponibles pour ce secteur, la question qui se pose avec acuité est de savoir si elle peut, et si elle doit être le moteur de réduction de la pauvreté pour les pays subsahariens ? De prime à bord, la croissance agricole est nécessaire pour assurer la réduction de la pauvreté et la faim mais sa nécessité pour assurer la croissance économique n'est pas évidente pour tous ces pays subsahariens.

Premièrement, le cas des économies riches en ressources naturelles est à prendre en exemple. L'agriculture est peu susceptible d'être une source essentielle de croissance, néanmoins, elle pourrait jouer un rôle important dans la diversification économique et la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim.

Dans ce contexte, il est clair qu'il existe plusieurs moyens de création et de répartition de la richesse mais il serait difficile d'affirmer la nécessité de stimuler la croissance agricole pour créer la richesse durable.

Dans ces pays, la création de la richesse pourrait être facilitée par les investissements favorisant l'accès des populations rurales aux services de base tels que la santé, l'éducation et les infrastructures, qui peuvent stimuler des alternatives efficaces de redistribution de richesse à long terme plus importants que l'agriculture. Tout de même, l'effort devrait être soutenu pour moderniser l'agriculture par l'encouragement des nouvelles technologies assurant une productivité plus élevée et des activités connexes telles que l'élevage et la valorisation de la production animale.

S'agissant des pays bien situés géographiquement, ils sont les mieux placés pour saisir les opportunités économiques qu'offre la mondialisation. La gestion de leur avantage comparatif de situation géographique favorable plaide en faveur du développement industriel et des services qui sont probablement la meilleure voie et un des moyens pour tirer parti des opportunités commerciales. Ceci n'exclut pas la nécessité de développer l'agriculture qui continuera à jouer un rôle important dans la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim et la diversification économique.

Les pays enclavés, pauvres en ressources naturelles, sont un cas assez différent. Dans de nombreux pays – tels que le Burkina Faso - la base agricole est au mieux vulnérable. Mais, leur risque de marginalisation totale par rapport à l'économie mondiale est également élevé. Ils dépendent principalement de la capacité de leurs voisins les mieux placés de les tirer vers des opportunités commerciales, impliquant souvent des travailleurs migrants.

Dans ce contexte, la croissance agricole est alors essentielle à la fois pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté sans pour autant s'attendre à des miracles. Les progrès technologiques dans le domaine de l'agriculture doivent être activement poursuivis, ainsi que d'autres mesures visant à accroître la productivité rurale en tant que moyen principal de générer une croissance économique qui a également des effets clairs sur la réduction de la pauvreté.

Même avec des scénarios optimistes sur la croissance des secteurs de produits et des services, sur la création d'emplois formels et les effets d'agglomération, le secteur agricole restera un secteur clé pour la majorité des pays subsahariens pour parvenir à la transformation rurale escomptée.

Avec environ 80% de la main-d'œuvre qui travaille dans le secteur informel, y compris l'agriculture et les entreprises familiales à faible productivité, l'augmentation de la productivité agricole et l'expansion de l'agro-industrie s'imposent comme une priorité pour l'Afrique subsaharienne. L'aboutissement de cette politique reste toutefois tributaire de la levée des multiples contraintes dont souffre le secteur agricole : les exploitations agricoles sont pour la plupart de petites exploitations familiales à forte intensité de main-d'œuvre, l'accès à la terre souffre de plusieurs contraintes, l'utilisation des intrants est très faible, les secteurs de transport et de la logistique sont très peu développés...

Par conséquent, sans une politique audacieuse et volontariste pour pallier ces insuffisances, le secteur agricole en Afrique subsaharienne ne réussira pas à être le moteur des changements structurels et économiques comme cela été dans les pays industrialisés ou émergents. Les secteurs secondaire et tertiaire à leur tour sont encore essentiellement informels et peinent à créer de l'emploi, et partant de la richesse. Des efforts complémentaires et nouveaux visant à soutenir la diversification des revenus des ménages en favorisant la croissance et la sécurité du secteur des entreprises familiales doivent être également au cœur du processus de transformation rurale.

En somme, l'approche la plus réaliste pour transformer le milieu rural subsaharien devrait être centrée sur l'être humain et axée à la fois sur les transformations structurelles et rurales. Par conséquent, les programmes d'agriculture, d'éducation, de santé, de nutrition, d'électrification, d'accès à l'eau potable et autres ne doivent pas être conçus isolément.

Chaque programme devrait être considéré en relation avec les autres dans une approche participative. Les politiques et interventions de développement rural et urbain devraient être rassemblées, idéalement dans un cadre territorial ou régional, pour renforcer les liens entre les marchés et les services entre les zones rurales et urbaines en tant que moteurs du développement économique et social local. La voie du succès impliquera un réinvestissement majeur dans les stratégies de développement, basées sur des diagnostics solides capables de faire face aux innombrables défis liés au développement rural en Afrique subsaharienne.

La Banque Mondiale a recommandé dans son rapport "Sustainable land management source book, 2008" à ce que les stratégies de développement rural doivent s'articuler autour de cinq axes : favoriser un environnement propice à une croissance rurale durable et à large base; améliorer la productivité et la compétitivité agricoles; favoriser la croissance économique non-agricole; améliorer le bien-être social, gérer et atténuer les risques et réduire la vulnérabilité; et améliorer la durabilité de la gestion des ressources naturelles.

Aucun de ces défis ne dépasse les moyens et les ressources du continent pourvu que des politiques appropriées soient élaborées et mises en œuvre dans le cadre d'une bonne gouvernance. La question est de savoir comment adapter les stratégies rurales actuelles, souvent sectorielles, pour prendre en compte les différents besoins de développement et les avantages comparatifs spécifiques des régions rurales. L'autre défi consistera à affecter des ressources adéquates à la politique rurale intégrée.

La note d'orientation proposée dans le cadre de ce rapport se base sur le diagnostic des principales insuffisances entravant le développement rural en Afrique subsaharienne et propose des leviers stratégiques à même de garantir une transformation structurelle du monde rural dans la région. Ces leviers sont regroupés en trois axes prioritaires et interdépendants que sont :

- la lutte contre l'extrême pauvreté et l'amélioration du bien-être social,
- la promotion de la transformation rurale à travers la croissance agricole et non-agricole,
- les actions transversales et mode de mise en œuvre.

Ces options politiques sont en conformité avec les Objectifs de Développement Durable lancés en 2016 et concorde avec la vision de l'Agenda 2063 de l'Union africaine qui contient sept aspirations sur le thème de "l'Afrique que nous voulons". L'Agenda 2063 promet "une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale" (Commission de l'Union africaine 2014).

3.2. Axe 1 : lutte contre l'extrême pauvreté et amélioration du bien-être social

3.2.1. Lutter contre la pauvreté et la faim

La réduction de la pauvreté est une problématique multidimensionnelle qui implique tout programme ou initiative capable d'améliorer les conditions de vie des populations et augmenter leurs revenus. Le développement rural est l'une des forces les plus fiables et les plus puissantes pour la réduction de la pauvreté et le développement socioéconomique à grande échelle.

Des investissements soutenus pour améliorer la productivité dans l'agriculture et l'économie rurale au sens large ont des impacts directs et indirects importants sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Les impacts directs se manifestent dans l'augmentation des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les impacts indirects se traduisent par l'amélioration de l'éducation, des soins de santé et d'autres services importants.

Les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté gagneraient à être conçus pour atteindre divers résultats en faveur des pauvres. Ils sont censés inclure notamment l'amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, le logement et l'eau potable, le renforcement et l'extension de la couverture sociale, l'augmentation des emplois et d'autres sources de revenus pour les pauvres. L'Afrique subsaharienne doit en particulier prendre des mesures urgentes pour réduire l'extrême pauvreté, lutter contre la faim et promouvoir une prospérité partagée.

La politique économique influe directement sur la pauvreté rurale par deux grands canaux : les marchés et les infrastructures socioéconomiques accessibles aux pauvres ruraux. Les marchés conditionnent la participation des pauvres aux produits et aux facteurs de production en ce sens que l'écoulement de leurs productions et l'accès au travail sont intimement liés au développement et à l'accès auxdits marchés.

Quant aux infrastructures économiques (transports, moyens de communication, irrigation...) et sociales (éducation, soins de santé, eau et assainissement ...), elles agissent directement sur la productivité du secteur rural et la qualité de vie des pauvres ruraux. Aussi, l'appréhension des changements de la pauvreté rurale ne peut pas se limiter aux évolutions dans le secteur rural ou dans l'agriculture. Cela devrait se faire dans le contexte de la croissance économique et des changements globaux, en tenant compte des liens entre zones rurales et zones urbaines.

Les expériences de pays ayant réussi une transformation rurale montrent que la croissance agricole aide la croissance économique à être plus favorable aux pauvres, même si son efficacité dépend du contexte. En Chine par exemple, la croissance agricole a contribué jusqu'à quatre fois plus à la réduction de la pauvreté que la croissance de l'industrie et du secteur des services (Ravallion et Chen, 2007).

L'apport potentiel du développement agricole à la création de richesse dans les pays subsahariens a été nuancé dans les précédents paragraphes selon les trois catégories géoéconomiques auxquelles appartiennent les pays subsahariens. Toutefois, les analyses faites par le Fonds monétaire international (FMI) sur 35 pays de l'Afrique subsaharienne en cinq périodes de trois ans entre 1996 et 2010 montrent que la croissance de l'agriculture au cours des dernières décennies a été l'un des facteurs les plus importants de réduction de la pauvreté.

Cette analyse a été faite en examinant la relation entre la composition sectorielle de la croissance et les avantages pour les pauvres évalués en valeur ajoutée réelle sectorielle pour l'agriculture, la manufacture, les services, les activités extractives, la construction et les services publics. L'ampleur de cet impact varie considérablement d'un secteur à l'autre.

L'agriculture semble avoir de loin la plus forte incidence sur la pauvreté, où une croissance de 1% de l'agriculture tire de la pauvreté 0,41% de la population. Viennent ensuite les services, où la même croissance de 1% réduit la proportion de pauvres la population d'environ 0,28%. Pour d'autres secteurs l'élasticité beaucoup plus faible de la pauvreté par rapport à la croissance économique (FMI 2013, FMI 2014).

En tout état de cause, l'Afrique subsaharienne doit se concentrer davantage sur les plus pauvres parmi les pauvres. Pour éradiquer la pauvreté et augmenter les revenus de base, une croissance économique soutenue sera la clé avec des investissements dans le développement humain et la protection des personnes vulnérables contre les risques. Pour mettre durablement fin à la pauvreté extrême et renforcer la prospérité partagée, toute stratégie dédiée à cet effet devrait intégrer trois éléments essentiels :

- Le soutien d'une croissance généralisée : la croissance économique a été la pierre angulaire de la réduction de la pauvreté et de la prospérité partagée au cours des dernières décennies ;
- L'investissement dans le développement humain : c'est un facteur essentiel pour remédier aux privations multidimensionnelles des pauvres et une exigence de croissance économique à grande échelle ;
- La protection sociale et l'aide directe aux démunis : les politiques sociales peuvent protéger les personnes extrêmement pauvres de la misère et protéger les personnes vulnérables contre les risques ;
- Le développement de l'infrastructure rurale.

Il est essentiel également de ne pas omettre les préoccupations relatives au capital naturel, à la santé environnementale et à la durabilité des écosystèmes qui doivent être intégrées dans la prise de décisions économiques.

La croissance économique durable qui garantirait l'éradication de la pauvreté est elle-même conditionnée par des marchés concurrentiels, la stabilité macroéconomique et les investissements publics dans les infrastructures physiques et sociales. Pour lutter contre la pauvreté rurale, il est vivement recommandé à ce que les stratégies nationales dédiées à cet effet soient basées sur un diagnostic approfondi pour identifier les vrais besoins des pauvres et qui servirait de base une approche holistique, participative et à long terme destinée à améliorer durablement les conditions de vie des populations rurales.

Les pauvres ruraux ne constituent pas des groupes homogènes et font face à des problèmes différents auxquels il faut apporter des solutions différentes. Aussi convient-il de faire un effort soutenu pour rassembler des informations à propos des problèmes spécifiques qui se posent afin de pouvoir y remédier comme il convient.

De surcroît, il faut identifier et prioriser les multiples privations dont souffrent les pauvres pour les aider à les surmonter. Il peut s'agir de l'accès aux terres agricoles ou à d'autres ressources, ou de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable ou d'irrigation, au réseau routier, aux marchés, au crédit ou à d'autres services.

Certains pauvres ruraux vivent dans un état de malnutrition presque constant et le soutien dont ils ont besoin diffère selon les circonstances, et peut leur être procuré sous forme de complément alimentaire, d'aide alimentaire fournie par les écoles, les centres de soins et les centres communautaires, ou de transferts monétaires. Les programmes d'aide décentralisés et ciblés semblent les plus efficaces.

3.2.2. Assurer l'accès des populations rurales aux services publics de base

L'Afrique subsaharienne est en retard par rapport aux autres continents dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour différentes raisons. L'Agenda 2063 pour l'Afrique vise entre autres à améliorer la fourniture de services de base tels que la santé, la nutrition, l'éducation, le logement, l'eau et l'assainissement. Le retard accumulé dans ces domaines, la pauvreté, la mauvaise gouvernance, les conflits et les pandémies constituent un lourd fardeau qui entrave le développement de l'Afrique.

Les stratégies à développer pour remédier à cette situation doivent tenir compte des spécificités de chaque pays, autrement dit, des priorités de ses populations rurales en matière d'accès à l'éducation, la santé, l'électricité, le logement, l'eau potable, l'eau d'irrigation, les transports et les communications et autres. Les orientations proposées dans le cadre de cette réflexion sont d'ordre général et méritent d'être adaptées au contexte particulier de chaque pays.

- **Amélioration de l'accès à l'éducation et de sa qualité**

A travers l'analyse de l'état des lieux faite dans le cadre de ce rapport, il ressort que l'éducation est l'une des principales entraves qui handicapent le développement de l'Afrique. Elle se dégage comme une priorité majeure pour les populations rurales et pour les Gouvernements des pays subsahariens et partant, doit occuper une place de choix dans les programmes de développement rural dans la région.

Certes, la plupart des pays subsahariens ont fait de grands progrès dans la généralisation de l'éducation, mais il reste encore beaucoup à faire pour remédier aux inégalités flagrantes qui marginalisent les populations rurales, notamment les filles et les femmes, les enfants travailleurs, les personnes vivant dans des zones inaccessibles et éloignées, les communautés nomades et pastorales, les minorités ethniques, les handicapés, les réfugiés et les personnes déplacées.

L'analphabétisme est un corrélat de la pauvreté et de la faim. C'est principalement un phénomène qui entrave le développement rural et la sécurité alimentaire, menace la productivité et la santé et limite les possibilités d'améliorer les conditions de vie des ruraux, en particulier les femmes et les filles.

L'éducation est le moyen le plus efficace, mais pas isolément, pour se prémunir contre ces menaces. Par conséquent, les stratégies d'éducation et de formation doivent être intégrées dans tous les aspects du développement rural durable, à travers des plans d'action multisectoriels et interdisciplinaires.

L'amélioration de l'éducation ne donnerait les effets escomptés que si elle est menée de pair avec l'amélioration de l'infrastructure des services sociaux et économiques de base tels que la santé, les routes, l'eau, l'assainissement et l'électricité. Rien que l'absence des blocs sanitaires dans les écoles pourrait dissuader les filles à se rendre à l'école, de même, l'éloignement des écoles et l'impraticabilité des pistes rurales pendant la saison des pluies sont des facteurs limitant la scolarisation des enfants ruraux.

Les politiques et stratégies répondant aux besoins éducatifs des populations rurales devraient répondre aux besoins des populations rurales dans leur diversité par le biais de diverses modalités. L'éducation à distance, les programmes d'éducation non formelle, les programmes d'alimentation scolaire, l'éducation de la petite enfance, la création d'écoles et de regroupements d'écoles, la promotion des classes multigrades, la réforme des politiques de recrutement et de déploiement des enseignants sont autant de facteurs qui favorisent l'amélioration de l'éducation.

Les effets de la scolarisation sur la sécurité alimentaire, le développement rural durable et la réduction de la pauvreté pour les générations présentes et futures dépendent non seulement du nombre d'années scolaires, mais aussi de la qualité et de la pertinence de l'éducation reçue. Aussi, une attention particulière doit être donnée à l'amélioration de la qualité de l'enseignement notamment par l'amélioration de l'accessibilité des populations rurales aux matériels d'apprentissage; le renforcement de la formation et des incitations pour les enseignants ruraux; l'amélioration des curricula qui doivent être plus pertinents en abordant les questions transversales importantes pour les populations rurales telles que le VIH/SIDA et d'autres problèmes liés à la santé, à la nutrition, aux connaissances locales, aux compétences agricoles de base et autres.

Pour élaborer et mettre en œuvre ces politiques, et vu le rôle prépondérant que peut jouer l'amélioration de l'éducation dans la transformation rurale, il est vivement recommandé aux Gouvernements des pays subsahariens de l'ériger en priorité nationale (exemple du Rwanda) et de veiller à ce que cette priorité se traduise par une augmentation des allocations de budgets et d'investissements publics qui lui sont dédiés.

Les nouvelles stratégies d'amélioration de l'éducation en milieu rural doivent adopter des approches participatives en mettant l'accent sur la collaboration intersectorielle et interdisciplinaire ainsi que la coopération entre le Gouvernement, les collectivités locales, la société civile, les médias, le secteur privé, les donateurs et bailleurs de fonds... L'amélioration de l'accès à l'école, la lutte contre les inégalités et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des curricula doivent être au cœur des nouvelles stratégies d'amélioration de l'éducation en milieu rural.

Encadré n°1 : Réforme de l'éducation au Rwanda

Le Rwanda, comme la plupart des pays du monde, considère l'éducation de qualité comme une référence pour intégrer son système éducatif dans l'agenda des Objectifs de Développement Durable.

Au cours des 15 dernières années, le Rwanda a enregistré une croissance impressionnante des effectifs scolaires, en particulier au niveau de l'enseignement primaire. Ce succès est réalisé grâce à l'évolution des politiques et des stratégies telles que la construction d'écoles, le recrutement des enseignants, les subventions aux démunis, les outils d'enseignement et d'apprentissage, l'éducation des filles, la participation des parents et l'encouragement du gouvernement à l'investissement du secteur privé. En outre, des progrès considérables ont été observés en ce qui concerne l'augmentation du nombre d'écoles primaires et secondaires.

Une augmentation significative des écoles secondaires est notée depuis 2009 grâce au programme de neuf années d'éducation de base et à l'extension des écoles primaires pour intégrer les classes du premier cycle du secondaire. Ceci a été suivi de l'approche de douze ans d'éducation de base pour l'enseignement secondaire supérieur. Récemment, l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Source: <http://www.educationis.org/?p=170>

- **La formation : la clef de l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne**

La combinaison de la croissance démographique et de l'urbanisation exerce une pression considérable sur les systèmes éducatifs et le marché du travail en Afrique subsaharienne. Le niveau post-primaire est une étape cruciale de passage du système éducatif formel au marché du travail pour les jeunes. La formation est primordiale pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, notamment à travers des systèmes les aidant à définir leur projet professionnel et à rechercher un emploi.

La formation a regagné l'intérêt des gouvernements africains et des organisations telles que la Banque africaine de développement qui a accordé ces dernières années des prêts au Kenya et au Ghana pour développer la formation. C'est un pas dans la bonne direction qui mérite d'être consolidé par les gouvernements nationaux qui devront allouer des ressources adéquates à la formation.

Certains pays sont en passe de réussir l'insertion économique et sociale des jeunes grâce à la réforme de leur système de formation, cas du Botswana, et grâce à un cadre national clair pour la formation mis en place dans des pays comme le Kenya où il existe une loi dédiée. L'employabilité peut être repositionnée et nuancée de manière à prendre en compte la position marginale de la formation dans le système éducatif et la formation.

Là où les prestataires privés sont plus innovants et peuvent offrir une formation mieux alignée que les gouvernements sur la demande du marché du travail, ils devraient être soutenus par des incitations fiscales gouvernementales telles que des prêts et des politiques favorables à la croissance et à la qualité. L'utilisation des fonds publics pour promouvoir des partenariats public-privé dans l'offre de formation peut avoir un effet de levier sur la qualité et la pertinence de la formation. Mais les prestataires privés devraient être soutenus et supervisés par les services étatiques compétents pour s'assurer de la qualité des formations dispensées.

Encadré n°2 : Succès de la formation au Botswana

Le Botswana a réussi à réaliser un environnement structurel et institutionnel approprié pour soutenir l'enseignement préprofessionnel dans les écoles secondaires. Il a également investi massivement dans les installations de formation et les ressources humaines qui ont soutenu cet engagement. Ceci a valu au Botswana d'être un des rares pays ayant réussi à mettre en œuvre une politique de formation efficiente. Au lieu de mettre en œuvre un programme d'enseignement secondaire pleinement professionnalisé, le Botswana a plutôt choisi d'offrir une partie de l'enseignement préprofessionnel à travers un nombre limité de matières pratiques.

Alors que la tendance dans les pays à revenu intermédiaire est de mettre l'accent sur le développement cognitif, le langage, les mathématiques et la science au niveau secondaire, le Botswana a réussi à mettre en place un programme d'enseignement secondaire supérieur qui peut être considéré comme moderne. L'éducation met l'accent sur les disciplines académiques tout en introduisant parallèlement des sujets liés au monde du travail comme le commerce, la conception et la technologie.

Au Botswana, il est reconnu que trois à cinq heures par semaine sur un sujet pratique ne mènent généralement pas à la maîtrise de ce qui est exigé au travail rémunéré ou indépendant. Ceci est très différent de ce qui se passe dans d'autres pays où les sujets pratiques sont simplement "vendus" aux étudiants et aux parents.

Source: file:///C:/Users/ryad%20andalous/Downloads/640951.pdf

- **Généralisation de l'accès à l'électricité**

Presque tous les gouvernements africains soulignent le rôle essentiel des services d'électricité dans le développement humain et font de l'électrification une priorité de développement. Avec l'adoption de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, non seulement les dirigeants africains mais aussi la communauté mondiale se sont engagés à réaliser l'accès universel à l'électricité d'ici 2030. Les réflexions auxquelles contribue ce rapport concernent la meilleure façon de fournir de l'électricité aux populations rurales qui en manquent cruellement en Afrique subsaharienne.

Au rythme actuel de la connectivité au réseau, un rapport de la Banque Mondiale baptisé "Global Tracking Framework Report, 2017" estime qu'il faudra plus de 50 ans pour connecter les 600 millions de personnes en Afrique sans électricité. Par conséquent, les solutions à adopter pour le milieu rural ne doivent pas se restreindre aux techniques classiques d'élargissement des réseaux électriques, mais doivent s'ouvrir sur les opportunités offertes par les technologies d'énergies renouvelables et par la production et la distribution décentralisées de l'électricité à travers des systèmes locaux plus petits tels que les mini-réseaux et les systèmes autonomes.

Les baisses récentes et continues du coût des technologies d'énergie renouvelable créent de nouvelles opportunités pour la région. Les petites centrales éoliennes et solaires offrent la possibilité de connecter les ménages plus rapidement et à moindre coût que les approches traditionnelles d'élargissement des réseaux électriques. Les technologies renouvelables bon marché signifient que l'Afrique doit saisir une opportunité sans précédent pour fournir de l'électricité à ses citoyens à des prix compétitifs et avec moins d'impact sur l'environnement. Les investissements dans les énergies renouvelables sont en hausse en Afrique, notamment au Maroc qui prend le leadership dans ce domaine, et l'hydroélectricité a un énorme potentiel inexploité eu égard aux richesses hydriques dont dispose l'Afrique.

Les systèmes d'énergie renouvelable distribués (tels que les systèmes solaires domestiques et les mini-centrales) peuvent jouer un rôle important en fournissant aux ménages leur première connexion électrique, car ils sont moins chers et plus rapides à déployer que le réseau. Ces technologies peuvent être utilisées seules - biomasse, énergie hydroélectrique, solaire et éolienne - ou en combinaison (hybride).

Malgré que leur conception modulaire soit facile à installer et à utiliser, les technologies distribuées font encore face à un certain nombre de défis ayant trait notamment aux systèmes de stockage de l'énergie produite en dehors des heures d'usage qui augmentent le coût de l'électricité achetée par rapport à la solution classique des réseaux.

Ce constat ne serait peut-être pas valable si une analyse économique qui tient en compte des intérêts de la collectivité nationale est adoptée plutôt qu'une analyse purement financière. En effet, la rentabilité économique des projets de desserte par les systèmes distribués pourrait augmenter si elle est intégrée dans l'autre alternative – solution réseau – les sommes mirobolantes que l'Etat doit dépenser pour élargir la capacité des usines de production et l'extension des réseaux électriques. La collectivité nationale serait peut-être gagnante en encourageant les populations rurales habitant loin des réseaux existants à adopter ces nouvelles alternatives par l'octroi de subventions.

Pour les populations de l'Afrique subsaharienne vivant à proximité d'un réseau électrique existant, l'électrification fournie par le réseau est une option réalisable pour améliorer l'accès, mais elle est conditionnée par son coût. Cependant, dans les zones rurales peu peuplées, loin du réseau électrique, les systèmes hors réseau, qui comprennent des mini-réseaux et des systèmes autonomes, peuvent fournir de l'électricité à moindre coût que le réseau conventionnel, surtout lorsque la consommation électrique est faible. Le choix de la technologie hors réseau dépend fortement de la disponibilité des ressources locales et de la demande en électricité de la communauté locale.

Avec de faibles niveaux de consommation des ménages, les systèmes solaires domestiques semblent être la technologie d'électrification hors réseau la plus rentable pour l'Afrique. En effet, les experts estiment qu'avec des niveaux d'irradiation solaire en Afrique parmi les plus élevés au monde, un panneau solaire peut produire deux fois plus d'électricité en Afrique qu'en Europe centrale. A cela s'ajoute la baisse du prix des panneaux solaires de 80% depuis 2010, ce qui a permis à des centaines de milliers d'Africains d'avoir un petit panneau solaire et une batterie pour subvenir à leurs besoins basiques en énergie. Quand les niveaux de consommation électrique sont plus élevés, les mini-réseaux alimentés par l'énergie solaire, le diesel ou la petite hydroélectricité deviennent des solutions plus compétitives.

En somme, le choix d'une telle ou telle technique ne peut être décidé que par une analyse technico-économique et par l'acceptabilité des futurs usagers qui doivent être impliqués dans toutes les phases des projets. Le succès des solutions pour électrifier l'Afrique à travers la production décentralisée ou à partir des grands réseaux repose aussi bien sur l'Etat que sur les usagers puisque peu d'entre eux peuvent supporter le coût d'accès à l'électricité. Pour cette raison, la participation des usagers au coût d'investissement et au modèle de paiement de la consommation à adopter doivent être pris en compte dans le choix et l'implémentation des solutions à adopter.

Les Gouvernements ne doivent pas négliger le rôle primordial que peut jouer le secteur privé qui, outre sa capacité à lever des fonds plus facilement que les pouvoirs publics, permettra de créer des modèles commerciaux durables et reproductibles. Il est également vital que l'attention actuelle portée aux opportunités technologiques des énergies renouvelables ne fasse pas oublier les défis du cadre législatif et institutionnel qui doit être amélioré pour favoriser la transition énergétique espérée pour l'Afrique subsaharienne.

Augmenter simplement la capacité de production n'améliorera pas automatiquement l'accès à l'énergie. Avoir les compétences et le budget nécessaires pour gérer convenablement et durablement les installations électriques et offrir un bon service aux usagers est une condition sine qua non pour éviter certains dysfonctionnements des services électriques qui ont entravé les efforts d'accès à l'énergie en Afrique subsaharienne à ce jour.

L'ampleur du défi de généralisation de l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne exige non seulement une forte implication des acteurs nationaux, mais également une coopération étroite avec les organismes internationaux et les pays du voisinage. Il est vivement recommandé de relier les systèmes électriques de l'Afrique subsaharienne en plus grands "bassins énergétiques" afin que les pays puissent se soutenir mutuellement.

- **Amélioration des conditions sanitaires et promotion de la protection sociale**

Les risques de mauvaise santé, et les pandémies en particulier, ont potentiellement un impact sur la productivité, le commerce, l'investissement, le tourisme et donc sur la croissance. Ces menaces qui sont réelles pour l'Afrique subsaharienne représentent un solide argument pour investir dans des systèmes de santé efficaces pour soutenir la productivité, la croissance et la résilience. Les populations rurales souffrent de manière disproportionnée du fardeau de la mauvaise santé notamment en ce qui concerne la faible accessibilité aux services de santé, le faible niveau d'encadrement, et le manque crucial en équipements sanitaires adéquats.

Outre ses biens faits sur l'être humain, l'investissement dans la santé rurale augmente la productivité de la main-d'œuvre et stimule la transformation rurale à laquelle aspire l'Afrique subsaharienne. Les populations rurales qui sont dans leur majorité vulnérables et exclues du processus de croissance, ont également besoin de protection sociale qui contribue à réduire la pauvreté et les inégalités et le fait en plus de manière rentable par rapport à d'autres formes d'aide. La protection sociale peut être un catalyseur de la transformation rurale inclusive, mais doit être ciblée, adaptée aux réalités rurales spécifiques et intégrée dans une vision globale d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales.

- **Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement**

Les pays africains déploient d'énormes efforts en faveur de l'accès à l'eau et l'assainissement soit dans le cadre de programmes nationaux ou d'initiatives régionales comme "l'eau pour les villes africaines" ; "l'initiative de l'eau et de l'assainissement de la région du lac Victoria" et "le Programme Eau et Assainissement (WSP) : Initiative Economique d'Assainissement – Afrique".

La majorité des pays subsahariens ont établi des objectifs de fourniture de services d'eau et d'assainissement et ont mis en place des politiques adéquates pour y parvenir. Ces pays reconnaissent de plus en plus dans leur arsenal juridique les droits à l'eau et à l'assainissement. La Vision africaine 2025 de l'eau a été adoptée par les Gouvernements Africains, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Union Africaine. Ceci prouve l'intérêt grandissant des Etats africains pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement pour combler les déficits énormes dans ces domaines.

En effet, l'accès à l'eau est difficile pour des millions de femmes et d'hommes pauvres pour des raisons qui vont au-delà de la disponibilité des ressources hydriques. Dans certains endroits, l'eau est abondante, mais elle est difficile à mobiliser et acheminer vers ceux qui en ont besoin pour plusieurs raisons. Dans d'autres endroits, les demandes des populations vont au-delà de ce que le potentiel hydrique peut fournir, ce qui oblige les responsables du secteur de l'eau à explorer d'autres alternatives, notamment les techniques non conventionnelles et les techniques de mobilisation à petite échelle, pour assurer une adéquation permanente entre les besoins en eau exprimés et les ressources pour les satisfaire.

L'eau insalubre et le manque d'assainissement de base sapent les efforts déployés en Afrique subsaharienne pour mettre fin à l'extrême pauvreté et aux maladies hydriques. La région se doit d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques lui permettant de réaliser les objectifs de développement durable nouvellement adoptés, notamment le sixième qui fixe l'objectif d'un accès universel et équitable à une eau potable sûre et abordable pour tous; de parvenir à un accès adéquat et équitable à l'assainissement et à l'hygiène pour tous et de mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes vulnérables.

Au vu des données de la situation actuelle, beaucoup de chemin sépare l'Afrique subsaharienne de cet objectif, ce qui plaide en faveur de la multiplication et la conjugaison des efforts des Gouvernements, Organismes Internationaux, bailleurs de fonds, donateurs et Organisations non gouvernementales pour surmonter les difficultés entravant le développement du secteur de l'eau et de l'assainissement dans la région.

Les liens entre le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement et le retard causé au développement sont clairs et les solutions pour y remédier sont connues et rentables. Des études menées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estiment que la fourniture de services de base d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) à la maison et sur le lieu de travail peut générer un retour sur investissement pouvant atteindre un rapport de 7/1 dans les pays en développement (OCDE, 2011a et 2012a).

Selon les Nations Unies, les investissements dans des projets à petite échelle qui fournissent un accès à l'eau potable et à l'assainissement de base en Afrique pourraient générer un gain économique global estimé à environ 28,4 milliards de dollars américains par an (UN Water 2016). Ceci pousse l'Afrique subsaharienne à multiplier les efforts d'amélioration des services de l'eau et de l'assainissement pour libérer des milliards de dollars que les pays pourraient consacrer à d'autres priorités de développement importantes.

En milieu rural en particulier, des installations adéquates d'approvisionnement en eau et d'assainissement auront des impacts positifs sur la scolarité des enfants, en particulier les filles, et libéreront les femmes de la corvée de collecte de l'eau pour participer à d'autres activités génératrices de revenus. Compte tenu de la situation actuelle des communautés rurales, où l'eau est transportée sur de longues distances et provient généralement de sources polluées, toute simple amélioration du service et de la qualité de l'eau devrait avoir un impact bénéfique important sur la santé des populations rurales.

Les stratégies de généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural doivent adopter des systèmes d'approvisionnement simples et peu coûteux qui consistent généralement en une source d'eau appropriée, une méthode d'extraction simple à partir de la source, des systèmes de traitement de l'eau à faible coût - lorsque requis - et un système de distribution d'eau approprié. La pérennité de tels systèmes est conditionnée par le degré d'implication des usagers dans leur conception, leur gestion et maintenance et leur financement quand cela est possible.

Les solutions techniques doivent être cherchées non seulement dans les méthodes conventionnelles de mobilisation de l'eau, mais également dans les méthodes simples permettant de satisfaire les besoins domestiques en eau. Les sources d'approvisionnement des communautés rurales peuvent être l'eau de pluie, l'eau souterraine ou l'eau de surface.

Dans les zones où les eaux souterraines sont disponibles à des profondeurs modérées, l'usage des puits équipés de pompes manuelles est de loin le moyen le plus économique pour assurer un bon approvisionnement en eau des populations rurales. Là où les eaux souterraines ne sont pas disponibles en quantité suffisante, le recours aux eaux de surface est souvent l'alternative la plus utilisée. Mais souvent, les sources d'eau de surface sont contaminées et nécessitent un traitement de l'eau qui augmente donc les coûts des projets d'approvisionnement en eau.

Il existe des méthodes simples de traitement qui produisent de l'eau saine, exempte de contamination microbienne, dont l'usage nécessite tout de même d'alléger les normes de qualité de l'eau qui ont moins d'impact sur la santé comme la dureté de l'eau, la présence de fer, de manganèse ou de chlorures.

La collecte des eaux de pluie est possible dans les pays où les précipitations sont abondantes avec de longs intervalles sans précipitations. Elle peut aussi être une source appropriée dans les régions arides et semi-arides où les gens vivent dans des zones dispersées. Grâce à de simples techniques de collecte des eaux de pluie, les besoins en eau de base des ménages et des communautés peuvent être satisfaits isolément ou en conjonction avec d'autres sources.

S'agissant de l'assainissement, déterminer quelle option sera la plus efficace nécessite de prendre en compte un ensemble complexe de facteurs ayant trait entre autres à la culture, au coût, à la géologie et au climat. Non seulement ces considérations sont importantes pour l'efficacité et la durabilité des systèmes d'assainissement, mais le manque de considération d'une variable dans la planification de projets peut causer des dommages sérieux à la santé de la communauté, exacerber - plutôt qu'améliorer - une situation déjà dangereuse. Il ne suffit pas de fournir une installation d'assainissement ; il faut accorder beaucoup d'attention aux aspects "immatériels" de la solution à adopter.

Les systèmes d'assainissement à bas coût devraient s'adapter aux traditions culturelles locales et avoir une gestion adéquate du projet. Le retour d'expérience sur les projets d'assainissement a montré qu'il est nécessaire d'intégrer les femmes dans les projets et de les impliquer dans le choix du site et de la technologie, car elles exercent une influence majeure sur les pratiques d'hygiène des enfants. Les projets devraient éduquer la communauté au sens large sur le rôle de l'assainissement et de l'hygiène dans l'arrêt de la transmission des maladies.

- **Amélioration du réseau et moyens de Transport et de la communication**

Les infrastructures adéquates de routes, de transport et de télécommunications dans le milieu rural sont des facteurs clés pour assurer une réduction durable de la pauvreté. L'amélioration de l'accès à ces services contribuera amplement à la transformation rurale souhaitée pour l'Afrique subsaharienne et doit être partie intégrante des plans d'action de développement rural.

Le développement de l'infrastructure rurale réduit non seulement le coût des intrants et le transport vers les marchés ; il accroît également l'accès des agriculteurs à des marchés élargis, facilite les flux commerciaux et stimule la création de valeur ajoutée et les investissements de masse.

En outre, l'investissement dans les infrastructures est essentiel pour stimuler l'économie rurale non agricole, dynamiser les centres ruraux, faciliter leur intégration dans les économies nationales et internationales.

Les leçons tirées de l'expérience chinoise démontrent que l'Afrique doit également mettre en place des politiques destinées à consacrer des investissements importants aux infrastructures rurales pour avoir un impact durable sur le développement rural. Les pays subsahariens sont conscients de l'ampleur de ce défi mais font face à d'énormes difficultés pour lever les fonds nécessaires. Les investisseurs privés n'ont pas été suffisamment encouragés à investir dans le transport rural et les donateurs ont montré peu d'intérêt à combler le déficit de financement des infrastructures rurales.

La qualité des travaux réalisés et le manque d'entretien sont également des préoccupations majeures à prendre en compte. Les pays subsahariens doivent créer un environnement propice pour drainer des fonds nécessaires au développement des routes rurales, des moyens de transport et de communication en procédant notamment à la réforme du cadre législatif et organisationnel régissant ces secteurs, à l'optimisation des dépenses budgétaires et au développement du partenariat public-privé.

3.3. Axe 2 : promotion de la transformation rurale à travers la croissance agricole et non-agricole

3.3.1. Transformation de l'agriculture subsaharienne

En Afrique, la revitalisation de l'agriculture et le renforcement de sa productivité est une vision partagée par les Dirigeants Africains, qui, par le biais du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), se sont engagés à augmenter les investissements agricoles à 10% de leurs budgets totaux.

Cette vision est amplement justifiée par le potentiel considérable de croissance qu'offre le développement agricole en Afrique. Le continent dispose en effet d'une base importante de ressources en eau et en terres arables non encore exploitées qui pourraient être mises en production et d'une marge importante d'amélioration des rendements actuellement obtenus en comparaison avec ceux de zones agro-écologiques similaires.

Ces perspectives positives ne prendront forme que par une politique volontariste de transformation agricole qui nécessite au préalable la levée des innombrables contraintes qui empêchent le secteur agricole de jouer le rôle qui lui sied dans la croissance économique des pays Africains. La transformation de l'agriculture africaine nécessite de passer d'une activité agricole traditionnelle orientée vers la subsistance vers une agriculture plus orientée vers le commerce avec un meilleur accès aux marchés.

Le contexte favorable de la reprise économique mondiale ouvre de nouvelles et de meilleures opportunités aux agriculteurs africains pour booster leurs exportations agricoles traditionnelles comme le riz, le coton, le cacao et le café et non traditionnelles, telles que les matières premières de la biomasse pour la production de la bioénergie. La gamme de biens agricoles produits et échangés par l'Afrique pourrait être élargie au moyen de politiques agricoles et agroindustrielles adéquates. Le développement agricole en Afrique devrait au moins aider à mieux répondre à la demande alimentaire africaine depuis l'intérieur en renforçant la production agricole nationale et les échanges entre les pays Africains.

S'il y a aujourd'hui un large consensus sur la nécessité d'une transformation agricole en Afrique subsaharienne, il n'en demeure pas moi qu'il y a des divergences sur la manière dont cette transformation devrait être réalisée. Le choix d'une agriculture commerciale à grande échelle, avec de grandes entreprises agroalimentaires, qui aident à développer et à intégrer de nombreuses chaînes de valeur, semble à priori être peu adapté au contexte africain, exception faite de l'Afrique du Sud qui a réalisé des succès dans ce domaine et de certains pays de la région comme le Zimbabwe et la Zambie qui font des progrès dans ce sens.

En effet, la plupart des travailleurs sont actuellement employés dans des petites exploitations et des petites chaînes de valeur agricoles et il est peu probable qu'ils puissent être rapidement absorbés par des emplois plus productifs. En outre, l'agriculture commerciale à grande échelle peut être très productive, mais elle est budgétivore et crée relativement peu d'emplois par rapport aux secteurs de la manufacture ou des services. Son développement suppose une plus grande dépendance vis-à-vis des marchés des intrants et des produits et une intégration accrue de l'agriculture avec les autres secteurs de l'économie nationale et internationale.

La prédominance des petites fermes et des petites et moyennes entreprises agricoles en Afrique plaiderait en faveur d'une transformation inclusive basée sur la promotion de la croissance de ces entités. Cela devra être complété par une utilisation plus efficace et équilibrée des connaissances autochtones et des connaissances scientifiques modernes.

Cette approche pourrait créer beaucoup d'emplois productifs et de revenus, réduire la pauvreté, l'inégalité et l'insécurité alimentaire, améliorer les résultats environnementaux et nutritionnels et aider à rendre l'agriculture et les chaînes de valeur plus résilientes aux chocs climatiques et plus attrayantes pour les jeunes.

Les petits exploitants ne peuvent tirer pleinement profit de la transformation agricole que s'ils peuvent rejoindre les chaînes de valeur grâce à des contrats équitables avec les transformateurs et les négociants. Pour tirer parti des opportunités qu'offrent les chaînes d'approvisionnement modernes, les petits agriculteurs ont également besoin d'une infrastructure rurale développée, de technologies améliorant la productivité, du financement des investissements et de la formation professionnelle.

La transformation agricole en Afrique subsaharienne est une thématique complexe et passionnante et mérite des réflexions approfondies par pays qui sortent du cadre de cette analyse. Ce rapport se limite aux actions préalables à entreprendre par les pays subsahariens pour réussir ce chantier. Il faut à prime abord élaborer des stratégies à long terme qui, sur la base d'un bon diagnostic de l'état actuel du secteur agricole, identifient les contraintes et opportunités de la transformation agricole et élaborent les plans d'actions à mettre en œuvre pour y parvenir.

Comme évoqué dans les sections précédentes de ce rapport, le rôle de l'agriculture est susceptible d'être très différent selon les contextes, selon qu'un pays peut tirer parti des possibilités de fabrication, qu'il dépend des ressources naturelles ou qu'il soit enclavé avec peu de ressources naturelles. De surcroît, le rôle que peut jouer l'agriculture dans la transformation économique dépend des spécificités de chaque pays subsaharien, cela va de même pour le modèle à adopter pour la transformation agricole qui doit être bâti sur la base des opportunités offertes à chaque pays.

Pour tirer le meilleur parti des énormes potentialités non encore exploitées en Afrique subsaharienne, il faut mener de profondes réformes du cadre réglementaire et institutionnel pour drainer les investissements privés, utiliser les nouvelles technologies pour augmenter la productivité, et mener des politiques de mobilisation des terres et des ressources en eau pour développer l'irrigation qui promet un grand avenir à l'agriculture africaine.

L'accès aux terres et la sécurisation du foncier sont des facteurs déterminants pour encourager les investissements dans les activités agricoles. Le succès de la transformation agricole est intimement lié à la formalisation des droits fonciers des communautés et des particuliers et à l'amélioration de la gouvernance des ressources foncières.

Les Gouvernements des pays subsahariens sont appelés à mettre en œuvre un processus décentralisé, transparent et participatif pour allouer les terres, formaliser les droits des communautés et des particuliers, développer les capacités des communautés à négocier des accords équitables avec les investisseurs et pallier aux insuffisances liées à l'insécurité de la propriété qui découragent les investisseurs.

Les prévisions de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique prévoient que la demande alimentaire devrait plus que doubler d'ici 2050, stimulée par la croissance démographique, l'augmentation des revenus, l'urbanisation rapide et l'évolution des régimes alimentaires. L'Afrique a de nombreuses possibilités pour accompagner cette demande en diversifiant la production agricole et en améliorant la productivité, ce qui lui permettra de réduire significativement sa dépendance vis-vis de l'étranger.

La diversification des produits agricoles est nécessaire pour accompagner le changement des régimes alimentaires des populations Africaines. Pour ce faire, les politiques agricoles doivent être orientées vers l'encouragement et l'encadrement des agriculteurs pour les inciter à produire des cultures, jusqu'ici inhabituelles pour eux, et qui répondent aux nouvelles habitudes alimentaires des populations. Quant à la productivité agricole, elle peut être augmentée par le développement de l'irrigation sur les terres qui s'y prêtent, l'amélioration des pratiques culturales, l'utilisation rationnelle des fertilisants, le développement de la mécanisation et de l'encadrement.

L'Afrique subsaharienne présente le niveau le plus faible d'agriculture irriguée (5% des terres cultivées contre plus de 40% en Asie et une moyenne mondiale légèrement supérieure à 20%), et n'exploite qu'un tiers de son potentiel d'irrigation estimé à 38 millions d'hectares (FAO, 2015). Une étude menée par la Banque Mondiale en 2009 dans le cadre du projet "Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD)" estime qu'une irrigation rentable à grande échelle apparaît économiquement faisable sur environ 1,3 million d'hectares. Les pays ayant le plus grand potentiel pour des investissements aussi importants sont l'Éthiopie, le Mali, le Mozambique, le Nigeria, le Soudan, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, et tenant en compte du fait que les projets d'irrigation à grande échelle présentent l'inconvénient d'être coûteux et compliqués à mettre en œuvre et à gérer, l'accent devrait être mis sur la promotion de projets d'irrigation à petite échelle. Selon l'étude susmentionnée de la Banque Mondiale, le potentiel d'irrigation à petite échelle est beaucoup plus grand que celui de la grande irrigation eu égard aux vastes zones pluviales qui pourraient être converties de manière rentable en irrigation à petite échelle.

Rien qu'en se limitant aux projets économiquement viables, l'étude de l'Africa Infrastructure Country Diagnostic(AICD) estime qu'une irrigation rentable à petite échelle pourrait avoir lieu sur 5,5 millions d'hectares. De loin, le potentiel le plus important se trouve au Nigeria, qui représente plus de 2,5 millions d'hectares appropriés. Des pays tels que le Cameroun, le Tchad, l'Éthiopie, le Mali, le Niger, l'Afrique du Sud, le Soudan, la Tanzanie, le Togo et l'Ouganda ont chacun au moins 100 000 hectares de potentiel.

L'opportunité de développer l'irrigation en Afrique subsaharienne ne doit pas occulter la nécessité d'utiliser efficacement et valeureusement l'eau disponible. En effet, plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne sont caractérisés par la rareté de l'eau, accentuée par une forte évaporation résultant du climat chaud.

Malgré qu'elle ne contribue que marginalement aux émissions de gaz à effet de serre, l'Afrique est parmi les régions les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. De loin, l'agriculture est le secteur le plus impacté par le changement climatique et sa vulnérabilité compromet le développement du continent et menace des millions d'Africains et leurs moyens de subsistance. Les effets négatifs du changement climatique réduisent déjà le PIB de l'Afrique d'environ 1,4% et les coûts découlant de l'adaptation au changement climatique devraient atteindre 3% du PIB d'ici 2030 (BAD, 2017).

La Banque africaine de développement révèle, également, que l'Afrique contribue pour moins de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais elle en est l'une des premières victimes. Sur les 10 pays au monde considérés comme les plus menacés par le changement climatique, 7 sont africains : la Sierra Leone, le Sud-Soudan, le Nigeria, le Tchad, l'Éthiopie, la Centrafrique et l'Érythrée (BAD, 2016). De ce fait, le continent a plus besoin de plus de fonds pour s'adapter aux effets du changement climatique qu'à l'atténuation. Les projets d'adaptation dans plusieurs secteurs, et l'agriculture en particulier, sont largement marginalisés au profit du financement de l'atténuation du changement climatique.

La 22^{ème} Conférence des parties(COP22) de Marrakech a été une opportunité unique pour enfin positionner l'adaptation de l'agriculture africaine comme l'un des sujets les plus prioritaires. Ceci a permis de diversifier les sources de financement pour moderniser le secteur agricole en Afrique et augmenter sa résilience aux effets du changement climatique. Ces sources comprennent les fonds multilatéraux et bilatéraux, le secteur privé et les organisations philanthropiques, mais leur architecture de financement reste complexe.

La Banque Africaine de Développement a créé en 2014 un Fonds pour le changement climatique en Afrique (ACCF). C'est un fonds fiduciaire multi-donateurs géré par la Banque africaine de développement (BAD) destiné en particulier à aider les pays Africains à accéder à plus de possibilités de financement climatique et à prendre en compte le changement climatique dans leurs stratégies et politiques de croissance. En dépit des difficultés de financement, des initiatives prometteuses de finance rurale et agricole se développent actuellement en Afrique notamment les régimes flexibles de crédit, la finance destinée à la chaîne de valeur et les produits d'assurance.

3.3.2. Diversification de l'économie rurale et promotion de l'emploi

Malgré la récente reprise de la croissance en Afrique subsaharienne, les économies se basent encore sur l'exploitation - parfois abusive - des ressources naturelles, la production et l'exportation de produits agricoles non transformés, l'extraction de minéraux et de pétrole brut. Tout en continuant à accorder la priorité aux investissements dans les services socioéconomiques de base, les Gouvernements Subsahariens doivent créer l'environnement permettant aux populations rurales de diversifier leurs moyens de subsistance.

La diversification économique rurale est un facteur important de création d'emplois et contribue fortement à l'éradication de la pauvreté et au développement rural durable. Les politiques visant à diversifier l'économie rurale devraient tenir compte des contraintes et atouts inhérents à chaque pays. L'économie rurale non agricole abrite une collection très hétérogène d'activités commerciales, agroalimentaires, manufacturières et de services. Même à l'intérieur d'un même pays, de fortes différences apparaissent au niveau régional, en raison de la diversité des ressources naturelles, de l'offre de main-d'œuvre, de la localisation, des investissements infrastructurels et de la culture.

Alors que certaines activités traditionnelles peuvent continuer à générer des revenus et des emplois dans les zones rurales, la création de richesse future dépendra de l'identification de nouvelles activités. Les zones rurales sont en concurrence avec les zones urbaines, et leurs avantages comparatifs doivent être les moteurs de dynamisation de l'économie rurale. Ces avantages sont déterminés par la disponibilité ou non de richesses naturelles, des possibilités de transformation de produits, de la disponibilité des infrastructures de base et de la main d'œuvre qualifiée et bon marché.

Outre les potentialités de développement de l'agriculture et des activités agricoles connexes, l'exploitation rationnelle et valorisante des forêts, des pêcheries, des mines et d'autres ressources naturelles pourraient aider à promouvoir l'emploi rural en plus du potentiel du développement du tourisme rural qu'offrent la beauté du paysage africain et la richesse de la culture locale. D'autres sources contribuent à l'amélioration des revenus des populations rurales telles que les chantiers de l'Etat qui créent des emplois directs temporaires et les transferts de fonds des migrants.

Les populations rurales se basent essentiellement sur l'agriculture pour subvenir à leurs besoins. L'emploi salarié agricole et non agricole, l'entreprise familiale non agricole et les transferts sociaux constituent le reste. La création de plus d'emploi dans le secteur agricole, notamment pour les jeunes ruraux, exige sa modernisation par la conversion de l'agriculture de subsistance en un secteur commercial moderne et l'utilisation de ce secteur comme base pour la fabrication et les services par le développement de l'agro-industrie et l'agroalimentaire.

En effet, une grande partie des activités rurales non agricoles sont liées à l'agriculture et les exemples de réussite dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en Asie et en Amérique Latine montrent que la forte croissance de l'agriculture était le catalyseur de la transformation rurale. Cette possibilité n'est malheureusement pas offerte à tous les pays de l'Afrique subsaharienne et dépend des conditions favorables à l'essor de l'agriculture telles que le potentiel en terre arable, le climat, l'accès à la terre, aux intrants et aux marchés et la situation géographique de chaque pays qui influence le coût d'exportation et l'accès aux marchés internationaux.

Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, où le revenu de la majorité des petits exploitants agricoles dépend de cultures pluviales à haut risque, la diversification économique peut souvent être une alternative par le biais de l'entrepreneuriat non agricole. L'encadrement et l'accès au financement et aux marchés sont des facteurs clés pour encourager les populations rurales à créer des micro-entreprises dans plusieurs domaines tels que le traitement du lait (production de fromage), la métallurgie et produits connexes, les matériaux de construction, la poterie, les tissus faits à la main, la scierie et menuiserie, les gîtes ruraux et bien d'autres.

L'opportunité d'investir dans l'économie rurale non-agricole a été démontrée par des études qui estiment que le travail non agricole est six fois plus productif que le travail agricole en Afrique - contre 4,5 fois dans les autres pays en développement, 3,4 fois dans les pays à revenu intermédiaire et 2,2 fois dans les pays à revenu élevé (Gollin et al., 2014)¹³. Cependant, l'environnement des entreprises rurales non agricoles a beaucoup de difficultés à surmonter, notamment le manque d'infrastructures de base, l'insuffisance de financement, de l'encadrement et des

marchés d'assurance, une mauvaise sécurité foncière, et les disparités ethniques et de genre.

Le développement des activités non-agricoles en Afrique subsaharienne dépendra des facteurs incitatifs liés à la volonté des Etats à créer un environnement favorisant l'émergence d'activités non-agricoles, (développement de l'infrastructure rurale, encadrement, incitations financières, ...), et des facteurs attractifs notamment ceux liés au contexte naturel, à la proximité des grands marchés et aux capacités et savoir-faire des populations rurales. La diversification et l'augmentation des revenus aideront les ménages ruraux, à travers l'augmentation de leur capacité d'investissement, à se spécialiser dans diverses activités économiques, et favoriseront leur transition d'une implication profonde dans l'agriculture vers des économies plus diversifiées.

Encadré n°3 : Diversification économique, le cas du Honduras

Projet Lempira Sud

Le projet Lempira Sud a débuté en 1988 en tant que réponse à une sécheresse prolongée qui a eu un effet désastreux sur l'agriculture paysanne dans le département du Lempira au Honduras. Le projet mené conjointement par l'Organisation de l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le gouvernement du Honduras a adopté une approche décentralisée et participative qui a permis aux communautés rurales d'élaborer des plans stratégiques adaptés à leurs besoins. Ces plans étaient négociés par des comités de développement local avec les services publics locaux, les agences de l'Etat et les Organisations non gouvernementales qui opèrent dans la zone. Ce mécanisme s'est avéré utile pour identifier les problèmes et les opportunités d'activités génératrices de revenus. Le projet a favorisé la création de petites entreprises et d'entreprises collectives.

Le projet Lempira Sud a pris en charge les activités génératrices à la fois de l'offre et de la demande. Du côté de l'offre, le projet a facilité l'accès aux populations aux intrants par la promotion et le soutien des banques communales et des fonds renouvelables qui ont permis aux micro-entrepreneurs d'accéder aux intrants et aux biens d'équipement. Du côté de la demande, le projet a soutenu des études de commercialisation des produits, en particulier des articles en métal, des fromages et des légumes transformés. En outre, le projet a organisé et animé des tables rondes de négociation acheteurs-vendeurs, a pris en charge les voyages de promotion commerciale et a facilité l'identification des marchés pour les micro-entreprises.

Concrètement, le projet Lempira Sud a été en mesure d'aider les petits producteurs à développer les micro-entreprises dans les domaines de la transformation du lait (production de fromage), des articles métalliques et produits connexes, des matériaux de construction, du carrelage pour le marché urbain local, de la poterie et des tissus faits à la main et de la scierie et boiseries.

Source : BOTO Isolina et al. Major drivers for rural transformation in Africa, Briefing de Bruxelles, n° 24, 2011

La création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural contribuent à coup sûr à réduire la pauvreté et améliorer les revenus des populations rurales. Les gouvernements peuvent y parvenir en s'attaquant aux obstacles entravant l'essor de l'entrepreneuriat tels que l'informalité, la fragilité et les opportunités commerciales limitées pour les jeunes et les femmes.

Les options politiques comprennent la création d'un climat attractif pour l'investissement au niveau national et régional en facilitant en particulier le développement de chaînes d'approvisionnement efficaces et efficientes et en permettant aux marchés de fonctionner plus efficacement. Au niveau local, il est nécessaire de développer l'infrastructure de base et les services pour soutenir les entreprises et fournir l'encadrement et la formation professionnels appropriés. Ces mesures doivent être accompagnées par la valorisation des ressources et savoir-faire locaux, l'engagement des jeunes et des femmes, et l'utilisation durable et valorisante des ressources naturelles.

3.4. Axe 3 : actions transversales et mode de mise en œuvre

- **La protection de l'environnement n'est plus un choix, mais une obligation**

L'Afrique subsaharienne se trouve aujourd'hui, plus que jamais confrontée à faire face aux dégradations, parfois irréversibles, causées à l'environnement. Cette situation est compliquée par les scénarios pessimistes de l'évolution du climat qui exposera davantage les pays de la région à une exacerbation des phénomènes extrêmes : sécheresses et inondations. Les actions recommandées précédemment sont nécessaires et prioritaires pour améliorer le bien-être social et les conditions économiques des populations rurales de l'Afrique subsaharienne mais elles restent insuffisantes pour rendre durable cette amélioration.

Il est clair que la protection de l'environnement dans la région est une préoccupation majeure qui doit être examinée de plus près et intégrée dans tous les plans d'action de l'Etat. Aussi, est-il grand temps pour les pays subsahariens d'élaborer des stratégies environnementales adéquates pour promouvoir un développement durable de leurs économies tout en préservant le droit des générations futures à un environnement sain.

Pour ce faire, les politiques à adopter gagneraient à examiner d'abord les facteurs qui prédisposent l'Afrique subsaharienne à une grave dégradation de l'environnement, dont certains ont été évoqués dans l'état des lieux dressé par ce rapport. Cela permettra de distinguer les problèmes environnementaux causés par les humains, dans les zones rurales et urbaines, de ceux causés uniquement par la nature. Il sera alors possible d'examiner la question de la protection de l'environnement en termes de développement durable dans la région et de suggérer les rôles que l'Etat et la coopération internationale peuvent jouer.

La mise en place d'une politique de développement rural offre une occasion extraordinaire de réorienter les stratégies de développement sectoriel d'une manière qui améliorerait non seulement le bien-être socioéconomique des habitants, mais également la qualité de l'environnement dans lequel ils vivent. Ce ne sera pas une tâche facile au vu de la complexité des défis environnementaux qui ne peuvent être liés uniquement à la croissance de la population et aux politiques macroéconomiques inappropriées. En raison de cette complexité, les solutions à adopter doivent être adaptées au contexte de chaque pays, voire de chaque région qui partage des ressources naturelles communes (forêts tropicales, grandes rivières et grands lacs.).

Quelles que soient les politiques choisies, elles doivent accroître l'intérêt des populations à protéger l'environnement en les impliquant directement dans le processus ; réduire l'incidence de la pauvreté pour réduire la pression sur les ressources naturelles ; et doivent montrer aux acteurs comment l'utilisation des ressources naturelles peut aller de pair avec le maintien de la qualité de l'environnement.

L'Etat peut jouer un rôle prépondérant dans la promotion du développement durable et l'amélioration de l'environnement. Dans les zones urbaines, l'intervention de l'État devrait être prioritairement axée sur la fourniture d'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets solides et la lutte contre l'habitat insalubre et l'empiètement sur les terres agricoles, les zones forestières et les zones humides. Dans les zones rurales, les actions prioritaires pour réduire la dégradation environnementale devraient être orientées vers l'éducation hygiénique et la généralisation de l'accès aux services socioéconomiques de base tels que la santé, l'éducation, l'eau potable et l'assainissement.

Les mesures réglementaires peuvent cependant être plus importantes que l'investissement public. A cet égard, l'État devrait établir des normes environnementales réalistes en fonction de la situation socioéconomique particulière du pays. Ces mesures réglementaires devraient viser à éliminer les distorsions dans l'économie qui tendent à augmenter la pollution ou à favoriser la surconsommation. Idéalement, elles doivent instaurer les principes "pollueur-payeur" et "préleveur-payeur" qui ont donné des résultats probants dans les pays développés.

Les mesures de conservation sont également importantes pour protéger les ressources naturelles contre une utilisation ou une dégradation excessives. Celles-ci s'étendent à la protection des bassins versants, des forêts, des zones humides, des milieux marins ; à la prévention de l'érosion des sols et à la préservation des écosystèmes naturels et des espèces rares et de la biodiversité.

Des stratégies inclusives, telles que l'implication de groupes cible et d'organisations non gouvernementales à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action environnementaux, peuvent apporter des alternatives aux Gouvernements de la région qui manquent de personnel et/ou de ressources financières pour gérer leurs zones protégées, et encore moins pour en créer d'autres.

Avec un accès plus facile à l'aide internationale, les acteurs de la société civile sont plus à même de lever des fonds pour soutenir des activités de conservation des parcs naturels et des réserves existantes, d'intégrer la population locale dans les décisions de gestion de l'environnement et de gérer les différends relatifs à l'utilisation des ressources naturelles au sein des communautés. Les populations locales ont un savoir-faire ancestral précieux qui devrait être incorporé dans les analyses des problèmes environnementaux et les solutions à leur apporter.

Au même titre d'importance que les investissements publics, la réglementation et la conservation, l'adaptation du cadre institutionnel, l'amélioration des connaissances actuelles sur l'écologie des forêts tropicales et des savanes et le renforcement de capacités peuvent offrir plus d'espoir pour protéger l'environnement. Étant donné la pénurie de fonds et de personnel qualifié dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'aide bilatérale et multilatérale pourrait être d'une grande utilité. Elle peut être orientée vers la réforme de la législation environnementale et au choix des stratégies optimales pour la gestion et la protection de l'environnement.

Les actions environnementales doivent aller au-delà de l'évaluation de l'impact des projets individuels. Elles doivent accorder une plus grande attention aux questions plus générales et reconnaître les liens intersectoriels et les préoccupations intergénérationnelles ; cela impliquerait d'intégrer la gestion des ressources naturelles dans la planification économique nationale. Pour mettre en œuvre de telles stratégies, les pays africains doivent s'efforcer d'obtenir un large consensus et un soutien, tant au niveau national qu'international.

- **Les politiques de développement rural doivent être intégrées et participatives**

La problématique du développement rural est multidimensionnelle et nécessite de ce fait des stratégies holistiques à long terme qui anticipent les implications des évolutions sociologiques, économiques et environnementales. Ces défis sont, somme toute, gérables mais nécessiteront des actions politiques explicites et intégrées avec celles destinées au développement du milieu urbain. Leur mise en œuvre devrait être faite en parfaite coordination entre les niveaux central, provincial et local, entre les différents secteurs (agriculture, éducation, santé, environnement, infrastructures, etc.) et avec la participation du secteur privé et de la société civile.

L'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques devront être faites avec la participation des groupes ciblés et la responsabilisation des administrations publiques compétentes. Les politiques de développement rural qui se basent sur une approche "top-down", sans se préoccuper des vrais besoins des groupes cibles et qui ne valorisent pas leur savoir-faire, sont vouées à l'échec.

Les exemples ne manquent pas pour le prouver comme le programme d'accès à l'eau potable rurale au Maroc qui n'a connu son essor qu'à partir de 1995, date de lancement de l'approche participative dans le cadre du programme "PAGER" de généralisation de l'accès à l'eau potable aux populations rurales. Avant cette date, les services de l'Etat Marocain planifiaient, concevaient et réalisaient les systèmes d'eau potable dans le monde rural sans concertation avec les bénéficiaires finaux, les populations rurales. Le résultat, c'est que le taux de desserte des populations rurales en eau potable est tombé à 14% en 1994 à cause des problèmes de gestion et de maintenance des équipements installés qui incombaient aux collectivités locales et aux services du Ministère de l'agriculture.

Les pauvres ruraux ne peuvent faire le meilleur usage de leurs ressources et des composantes des infrastructures physiques (équipements d'eau potable, d'irrigation, de transport, de communication, ...) et des services sociaux qui leur sont destinés que s'ils sont en adéquation avec leurs besoins, c'est-à-dire, conçues pour eux et avec eux. La meilleure façon de pérenniser ces investissements est de faire participer les groupes cible à leur conception, leur mise en œuvre, leur gestion, voire à leur financement ne serait-ce que par une fraction symbolique qui augmente le sentiment d'appropriation chez les bénéficiaires.

Les programmes de développement des services socioéconomiques et de l'infrastructure rurale doivent être complétés par des mesures d'accompagnement telles que l'amélioration de la gouvernance, les réformes institutionnelles nécessaires, le renforcement des capacités des institutions et des populations rurales, la promotion d'un secteur privé dynamique dans un cadre libéralisé et transparent, la promotion d'organisations locales et professionnelles, le développement de la micro-finance, et bien d'autres mesures selon le contexte de chaque pays.

La consolidation de l'intégration économique régionale entre pays subsahariens est également un élément nécessaire pour assurer la participation active de l'Afrique à la mondialisation. Elle peut offrir des opportunités d'économies d'échelle et favorise la mise en place de processus de production rationalisés qui rendront les entreprises africaines plus compétitives au niveau international. L'intégration régionale permettra en outre l'harmonisation des règles et procédures, la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux et l'élimination des barrières douanières, ce qui permet de créer un environnement commercial qui attire et encourage l'activité du secteur privé.

La transformation rurale exige également la promotion de l'innovation et de la recherche et la mise en place de régimes de soutien social pour les plus vulnérables. Il est important de réaffirmer que l'éradication de la pauvreté et l'inclusion sociale conduiront à de meilleurs résultats à long terme et seront plus durables si elles reposent sur une croissance économique inclusive. En fin, il est nécessaire de créer les conditions d'un changement national et rural sain, d'intégrer le développement rural dans les stratégies nationales et l'engager sur le long terme ; et de construire une complémentarité et une synergie entre et les secteurs productifs dans les zones rurales.

4. Axes de coopération Maroc- Afrique subsaharienne

L'orientation du Maroc vers l'Afrique est un choix stratégique que le pays consolide d'année en année grâce à l'impulsion et aux orientations Royales et au dynamisme du secteur privé qui opère depuis des années dans plusieurs secteurs comme la banque, les télécommunications, le transport aérien et le bâtiment et travaux publics. Le champ de cette coopération, au niveau de son contenu et de son espace géographique, s'est élargi dernièrement à l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. Naturellement, cette coopération fructueuse est basée sur les intérêts stratégiques bien compris du Maroc et de ses partenaires.

Aujourd'hui, une des priorités majeures pour l'Afrique subsaharienne est le développement du milieu rural où vit plus de la moitié de sa population dans des conditions généralement difficiles. Les ruraux ont cruellement besoin de développer leur potentiel humain et leur autonomie, d'améliorer leur santé, d'accéder à l'éducation, à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité, d'avoir un réseau routier et des moyens de transport adéquats, de développer leurs activités agricoles et non-agricoles, d'augmenter leur résilience face au changement climatique et de préserver leurs ressources naturelles pour eux-mêmes et pour les générations futures.

Fort de son savoir-faire et de sa centralité géographique, au carrefour entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, le Maroc est un partenaire incontournable pour relever ces défis dans un cadre bilatéral ou multilatéral. Le Maroc dispose du savoir-faire nécessaire pour répondre aux besoins de la population rurale subsaharienne et offre un espace de relais et de convergence, en termes d'opportunités de commerce et d'investissement, mais aussi d'échanges culturels et spirituels.

En relation avec le développement du milieu rural en Afrique subsaharienne, le positionnement du Maroc doit être orienté en priorité vers les domaines où le Royaume dispose d'expériences réussies "exportables" vers ses partenaires dont des exemples sont cités dans les paragraphes qui suivent.

En contrepartie, le Maroc pourrait bénéficier des opportunités qu'offrent ces partenariats à travers le développement coordonné des secteurs où il a des avantages comparatifs. Cette coopération gagnerait à prendre en considération les besoins prioritaires des populations rurales subsahariennes énumérées précédemment. A priori, elle doit être axée sur le développement humain et d'infrastructures rurales, la valorisation des produits agricoles et non-agricoles, les réformes institutionnelles et organisationnelles, la gestion rationnelle des ressources naturelles, le développement de la micro-finance et le renforcement de capacités des institutions et des populations.

4.1. L'Afrique subsaharienne a d'abord besoin de développer des stratégies sectorielles à long terme

Le développement rural est une notion complexe intégrant plusieurs approches sectorielles qui convergent de manière coordonnée et intégrée vers l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, notamment les plus démunies. Pour s'assurer de leur efficacité, les programmes de développement rural doivent être bâtis sur une vision stratégique à long terme qui tient compte des besoins des populations.

Les stratégies sectorielles développées ces dernières décennies par le Maroc peuvent servir de modèles à ses partenaires de l'Afrique subsaharienne moyennant les adaptations nécessaires. Parmi celles qui cadrent avec les besoins du monde rural de la région, les initiatives suivantes peuvent être citées: l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH), le Plan Maroc Vert, la Stratégie nationale du secteur de l'eau, la Stratégie de développement et de la compétitivité du secteur halieutique, dite "Halieutis", le Plan d'accélération industrielle, le Plan de développement du commerce et de la distribution "Rawaj", la Vision 2020 de développement du tourisme et la Vision 2015 de restructuration de l'artisanat.

Le succès des programmes à développer pour répondre aux défis du développement rural en Afrique subsaharienne est intimement lié au développement de visions à long terme adaptées au contexte de chaque pays. A travers des partenariats spécifiques, le Maroc peut aider ses amis du sud à développer ces visions à long terme grâce aux expertises et compétences développées par les secteurs public et privé marocains dans les stratégies similaires.

4.2. Le développement des services socioéconomiques est une priorité majeure pour les populations rurales

L'accès à l'eau et à l'électricité figurent parmi les besoins urgents des populations rurales en Afrique subsaharienne. Le milieu rural marocain était dans une situation similaire jusqu'au milieu des années 90 où le pays a lancé deux programmes nationaux qui ont accéléré, dans un temps record, l'accès à l'eau potable et à l'électricité au profit des populations rurales.

Ces expériences fructueuses peuvent servir de modèle pour les pays subsahariens à travers le transfert du savoir-faire des institutions en charge de ces programmes, la contribution effective des bureaux d'études et entreprises marocains dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes adaptés au contexte local et la formation et l'encadrement au profit des acteurs en Afrique subsaharienne.

Les programmes Programme d'Alimentation Groupée en Eau potable Rurale (PAGER) et le Programme d'Électrification Rurale Global (PERG) ont réalisés des prouesses depuis leur lancement en 1995. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est passé de 14% en 1995 à 96,5% en 2017 alors que le taux de raccordement à l'électricité en milieu rural est passé de 18% à 99,5% durant la même période. Adapté à l'habitat dispersé et basé sur une approche participative, le concept de ces programmes s'adapte parfaitement au contexte africain et peut servir d'exemple pour plusieurs pays subsahariens.

Les populations rurales en Afrique subsaharienne se basent à 70% sur l'agriculture comme moyen de revenu mais qui ne leur permet pas de sortir de la précarité vue qu'elle est principalement vivrière, dépend de la pluviométrie, utilise très peu de fertilisants et souffre de problèmes fonciers et financiers. Ce rapport soutient que la diversification économique est plus que nécessaire pour asseoir les bases d'une transformation rurale durable.

A cet égard, l'économie sociale peut être un excellent levier à actionner en ce sens qu'elle place l'homme au centre de ses préoccupations et actions et regroupe des initiatives diverses qui reposent sur des projets collectifs ayant pour ambition le bien commun. Dans ce contexte, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée par le Maroc en 2005, et qui a impacté positivement plusieurs couches sociales défavorisées aussi bien en milieu urbain que rural, est transposable en Afrique subsaharienne. L'INDH a eu un impact significatif sur la réduction de la pauvreté, la vulnérabilité, la précarité et l'exclusion sociale. Les populations rurales subsahariennes souffrent, à des degrés variés, de ces mêmes phénomènes, lesquels peuvent être palliés par des approches similaires à l'INDH et adaptées au contexte des pays qui en ont besoin.

4.3. Le Maroc a le potentiel de contribuer à la transformation de l'agriculture en Afrique subsaharienne

Le rôle que peut jouer le Maroc dans le développement de l'agriculture africaine est primordial à plus d'un égard et s'inscrit parfaitement dans le cadre de son engagement dans la Déclaration de Malabo de l'Union africaine sur la transformation de l'agriculture africaine.

L'expérience du Maroc peut être utile dans plusieurs domaines tels que la réforme des systèmes fonciers, la gouvernance du secteur agricole, le développement de l'irrigation à grande échelle, le développement de l'agriculture intensive, le développement des chaînes de valeurs, l'agro-industrie, la production des semences sélectionnées, le partenariat public-privé, la vulgarisation et le renforcement des capacités.

Le Plan Maroc Vert offre un cadre de référence pour les pays de l'Afrique subsaharienne et ouvre de réelles opportunités de commerce et d'investissements et pour le Maroc et pour ces pays. A ce propos, le mégaprojet de production d'engrais qui vient d'être lancé conjointement par le Maroc et l'Ethiopie aura un impact significatif sur l'augmentation de la productivité agricole en Afrique de l'Est par le biais de la promotion de l'utilisation des engrais qui constitue jusqu'ici l'une des principales entraves au développement de l'agriculture africaine. Le besoin est tel que ce modèle doit être dupliqué dans les autres régions d'Afrique.

La mobilisation et la maîtrise de l'eau sont deux facteurs clés qui contribueront grandement au développement de l'agriculture irriguée en Afrique. Le Maroc dispose dans ces domaines d'une expérience solide et reconnue à l'échelle internationale qui peut être mise à la disposition de l'Afrique subsaharienne. En effet, la politique des barrages, lancée par Feu Hassan II en 1967 et consolidée sous le règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, a permis au pays de cumuler un savoir-faire riche dans la conception, la réalisation et la gestion de ces ouvrages.

Ces dernières années, l'expérience du Maroc s'est enrichie par la mobilisation non conventionnelle de l'eau pour l'irrigation par les techniques de traitement et réutilisation des eaux usées, la déminéralisation des eaux saumâtres et dernièrement le dessalement des eaux de mer dans deux projets pilote à Agadir et Dakhla. D'ailleurs, ces deux projets sont montés dans un cadre de partenariat-public-privé original qui peut servir d'exemple pour les pays subsahariens.

4.4 Le partenariat entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne peut s'étendre à d'autres secteurs

Au vu des énormes opportunités qu'offre l'Afrique subsaharienne, et outre les secteurs précités, le Maroc peut contribuer au développement rural en à travers des partenariats "win-win" dans d'autres secteurs tels que les mines, les énergies renouvelables, l'agro-industrie, la pêche, la manufacture, l'habitat social, l'artisanat et le tourisme pour ne citer que ceux-ci.

La forte dynamique insufflée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI au développement des relations avec ses partenaires du sud est une confirmation de la ferme volonté du Royaume à s'inscrire dans une politique de co-développement avec l'Afrique basée sur la solidarité, la complémentarité et le respect de la souveraineté de chaque pays.

CONCLUSION GENERALE

Le développement rural est un terme suffisamment vague de par la complexité et la multiplicité des thématiques qu'il englobe. La plupart des définitions le considèrent comme une approche de développement visant à améliorer durablement la qualité de vie des populations rurales, en particulier celle des pauvres. Or la pauvreté rurale est la résultante de l'effet conjugué de plusieurs facteurs socioéconomiques, politiques, voire environnementaux.

De ce fait, la manière d'aborder la problématique du développement rural dépend du contexte des zones rurales, et du pays en général, des origines de la pauvreté rurale et des solutions possibles pour l'éradiquer. D'ailleurs, la question du développement rural a été abordée par plusieurs approches qui ont beaucoup évolué ces dernières décennies d'approches sectorielles, liées principalement à l'agriculture ou à l'éradication de la pauvreté, vers des approches récentes beaucoup plus intégrées, axées sur le développement humain, la préservation de l'environnement et le renforcement de la résilience face au changement climatique.

Cette évolution logique a abouti à l'approche lancée en 2016 par les Nations Unies qui vise l'atteinte des Objectifs du Développement Durable à l'horizon 2030. L'Union africaine a également lancé en 2015 l'Agenda 2063 qui a défini "Un Cadre stratégique partagé pour une croissance inclusive et un développement durable et une Stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les Africains".

Le choix de la thématique du développement rural par l'IRES n'est pas fortuit, il est en ligne avec la Vision 2030 de l'ONU et avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) ; il s'inscrit dans les efforts soutenus que le Royaume du Maroc ne cesse de déployer pour promouvoir un co-développement entre les pays africains; et il est dicté par le poids que pèse le retard du développement du monde rural en Afrique subsaharienne sur la transformation économique à laquelle aspirent les pays de la région.

En effet, la marginalisation rurale est un véritable fardeau pour l'Afrique subsaharienne qui sape les efforts louables fournis depuis une décennie par les pays subsahariens qui ont enregistré des taux de croissance importants. Cette situation est incompatible avec les innombrables atouts dont dispose l'Afrique subsaharienne pour offrir à ses populations, qu'elles soient urbaines ou rurales, un cadre de vie décent en conformité avec l'Agenda 2063.

L'Afrique subsaharienne, ce vaste espace qui englobe les pays Africains au sud du Sahara, y compris les îles du Pacifique, se caractérise par une variété géographique, culturelle, linguistique et ethnique et recèle de grandes richesses naturelles. Ces richesses ne profitent pas malheureusement à la majorité de la population qui vit dans la précarité, surtout dans les zones rurales.

Des politiques publiques inadéquates et la mauvaise gouvernance ont généré des économies fragiles qui reposent essentiellement sur la production et l'exportation de produits agricoles non transformés, sur l'extraction de minéraux, de gaz et de pétrole brut et sur l'exploitation parfois abusive des ressources naturelles.

Les réformes entamées ces dernières années par les pays subsahariens ont commencé à donner leurs fruits mais nécessitent d'être soutenues, modernisées et amplifiées pour qu'elles ne soient qualifiées de politiques de rattrapage du retard. Un des chantiers prioritaires qui faciliterait la transformation structurelle des économies africaines est le développement des zones rurales.

Pourquoi le développement rural serait-il une priorité majeure pour l'Afrique subsaharienne ?

Malgré les avancées notables réalisées ces dernières années par les économies de l'Afrique subsaharienne, elles n'ont pas été suffisamment robustes ni suffisantes pour atténuer la pauvreté, surtout en milieu rural. Des progrès substantiels ont été réalisés sur un certain nombre d'objectifs et de cibles, notamment ceux liés à la réduction des décès infantiles, à l'atténuation du SIDA/VIH et à la scolarisation des enfants. Ces efforts sont louables mais ne répondent que partiellement aux insuffisances dont souffrent les populations rurales.

La pauvreté reste un phénomène structurel en Afrique subsaharienne, en témoigne l'augmentation de l'effectif des démunis de 63 millions de personnes entre 1990 et 2015, et ce malgré une baisse du pourcentage de la pauvreté qui a diminué de 21 points entre ces deux dates. A l'opposé, la pauvreté a nettement reculé à l'échelle mondiale en ce sens que le nombre de personnes vivant sous le seuil de 1,9 US\$/jour est passé d'un milliard 960 millions en 1990 à 700 millions de personnes en 2015, dont 347 millions vivent en Afrique subsaharienne, soit près de la moitié des pauvres du monde.

Mais la pauvreté n'est pas que "monétaire" en Afrique subsaharienne, c'est plutôt un phénomène multidimensionnel. L'évaluation faite par l'organisation Oxford en 2016 révèle que le nombre de personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle en Afrique subsaharienne avoisinait les 544 millions de personnes, soit 54% de la population totale. A l'échelle des régions, l'Afrique de l'Est abrite l'effectif le plus élevé de pauvres, suivie de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe.

Sans nul doute, le développement rural est une priorité majeure pour l'Afrique subsaharienne ne serait-ce que parce que l'écrasante majorité des pauvres de la région vit en milieu rural. Dans certains pays subsahariens, la pauvreté "monétaire" extrême a atteint des proportions incommensurables dans les zones rurales durant la période 2010-2014 ; cela est le cas de Madagascar (92,4%), de la Zambie (89,2%), du Congo (81,2%), du Malawi (77,9%) et de Sierra Leone (70,8%). S'agissant de la pauvreté multidimensionnelle, la situation est plus critique puisque sur les 544 millions de pauvres qu'abritaient l'Afrique subsaharienne en 2016, 86% sont des ruraux.

Mais il n'y a pas que l'ampleur de la pauvreté qui justifierait l'importance à donner au développement rural en Afrique subsaharienne ; les réalisations des pays de la région eu égard à plusieurs indicateurs tels que le revenu par habitant et l'accès aux services socioéconomiques de base comme la santé, l'éducation, l'eau potable, l'assainissement et l'électricité sont en deçà de ce qui est réalisé par les autres régions du monde. Ces insuffisances sont plus prononcées en milieu rural où : les maladies et les épidémies sévissent avec acuité, l'accès à l'éducation est plus difficile qu'en milieu urbain, notamment pour les filles, deux tiers de la population n'ont pas accès à l'électricité et seulement 41% ont accès à une source d'eau potable convenable et à peine 20% accèdent à des installations sanitaires améliorées.

En quoi consisterait le développement rural dont l'Afrique subsaharienne a besoin ?

Asseoir des politiques de développement rural adéquates requiert au préalable des réponses à plusieurs questions sur le concept même du développement rural. Que faut-il développer et comment ? Est-ce l'être humain en tant qu'acteur économique, ou son environnement immédiat en tant que cadre de vie et d'activité, ou l'Etat en tant qu'entité suprême. Certes, les trois composantes sont toutes essentielles et complémentaires.

Le développement rural se traduit par toute politique capable d'assurer la modernisation de la société rurale et la transition de son isolement traditionnel vers l'intégration dans l'économie nationale, voire internationale. Il ne se réduit pas au seul développement agricole comme cela était longtemps compris à tort auparavant. A contrario, il n'y aurait pas de développement rural en Afrique subsaharienne sans développement de l'agriculture qui constitue la principale source de revenu des populations rurales, outre son rôle dans la production alimentaire combien vitale pour lutter contre la pauvreté et la faim.

En fait, le développement rural est un processus plus large, façonné par des interrelations entre les activités agricoles et non-agricoles, les produits et les services. C'est un moyen et une étape nécessaire pour aboutir à la transformation rurale qui garantirait une croissance économique durable des zones rurales, elle-même un maillon indispensable pour réaliser la transformation structurelle de l'économie d'un pays.

Vu l'ampleur de la précarité dont pâtit la majorité des ruraux en Afrique subsaharienne, quel que soit le modèle de développement rural choisi, et qui devrait en principe mener à terme à la transformation rurale comme cela s'est produit ailleurs, il est primordial que ledit modèle priorise le développement de l'être humain et la "mise à niveau" des zones rurales.

Le développement humain n'est pas seulement un besoin urgent pour les populations rurales subsahariennes mais également, et surtout, un moyen qui leur permettra de sortir de la pauvreté multidimensionnelle, d'être socialement mobiles, d'éviter l'exclusion, et d'améliorer leur résilience et celle de la société dans son ensemble. En effet, le développement humain est plus que la promotion du bien-être, c'est également un facteur de croissance inclusive qui permettrait à l'Afrique de tirer profit de ses richesses pour améliorer le niveau de vie de ses populations, notamment rurales.

Pour ce faire, les pays subsahariens sont appelés à déployer un effort sans précédent et soutenu en matière d'accès des populations rurales aux services socioéconomiques de base tels que l'éducation et la formation, la santé, l'eau potable et l'assainissement, les routes et les moyens de transports et de communications. Ces investissements répondent aussi bien au besoin prioritaire de développer l'être humain qu'à celui de viabiliser son espace de vie et d'échange. Ils contribueraient à asseoir une assise solide pour une transformation rurale durable.

Les deux chantiers prioritaires précités ne peuvent être dissociés de celui du développement de l'Etat en tant qu'entité suprême. Tenant compte de ses spécificités, chaque pays subsaharien est appelé à développer son propre modèle de développement rural en complémentarité et en synergie avec les autres programmes étatiques.

Le choix d'un tel ou tel modèle est conditionné par plusieurs facteurs tels que le contexte socioéconomique et naturel où vivent les populations rurales, leurs besoins socioéconomiques et les choix politiques du pays. A titre d'exemple, le modèle qui serait valable pour le Gabon, riche en ressources naturelles, fortement urbanisé et possédant une façade maritime ne le serait pas forcément pour le Niger ou le Mali qui sont des économies enclavées et dont la majorité de la population est rurale et vit essentiellement de l'agriculture de subsistance et du pastoralisme.

Le choix d'un modèle de développement rural ne pourrait être dissocié du modèle global du développement, lequel dépend des contraintes et atouts du pays concerné. Pour approcher cette réflexion en Afrique subsaharienne, les pays de la région peuvent être regroupés en trois catégories : pays riches en ressources naturelles, pays côtiers et autres pays bien situés géographiquement et pays sans littoral et/ou pauvres en ressources naturelles. Chacun de ces groupes a fondamentalement des problèmes très différents lorsqu'il s'agit de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté rurale.

Pour les économies riches en ressources naturelles comme le Nigeria, l'Angola ou le Congo, le défi serait lié à la manière de gérer leurs ressources pour traduire la richesse sous-jacente en prospérité durable et partagée. Pour les pays côtiers et autres pays bien situés comme le Ghana ou la Côte d'Ivoire par exemple, leur principal défi serait de tirer le meilleur parti des opportunités offertes par leur situation géographique. Enfin, les économies enclavées ou celles disposant de peu de ressources naturelles dépendent grandement de leurs voisins pour dynamiser leurs économies et exporter leurs produits. Ces facteurs créent pour ces pays d'autres externalités négatives en plus des facteurs endogènes.

L'agriculture pourrait-elle être la locomotive du développement rural en Afrique subsaharienne ?

Le développement de l'agriculture a joué un rôle prépondérant dans la transformation rurale dans les pays de l'Organisation de la coopération et du développement économique (OCDE) et récemment en Chine et au Brésil. La croissance rapide de la productivité agricole dans ces pays a non seulement amélioré la vie des ruraux, mais elle a également entraîné le développement de l'industrie et a facilité le transfert massif de travailleurs agricoles vers les secteurs dits modernes.

La situation n'est pas la même en Afrique subsaharienne où l'agriculture souffre de plusieurs contraintes qui l'empêcheraient de dynamiser l'économie rurale et encore moins nationale. Elle est principalement vivrière ; elle est caractérisée par une faible productivité à cause de sa forte dépendance de la pluviométrie et de la faible utilisation des intrants et des techniques modernes ; elle est dominée par les petites exploitations qui se morcellent davantage ; et elle souffre d'un système foncier très contraignant qui complique l'accès à la terre et au financement et ne sécurise pas les biens.

Ce constat peu enthousiasmant laisse présager un long chemin à parcourir par les économies subsahariennes avant que l'agriculture ne puisse jouer pleinement son rôle dans le développement rural. Toutefois, les énormes marges de progression possibles pour augmenter la productivité agricole dans les terres cultivées, le potentiel énorme de terres arables et de ressources en eau non encore exploitées et surtout la volonté politique affichée ces dernières années par les dirigeants africains sont autant d'atouts qui augurent d'un meilleur avenir pour le secteur agricole en Afrique subsaharienne.

Encore faut-il adopter les politiques adéquates pour gagner le pari de la transformation de l'agriculture subsaharienne. Ceci nécessiterait de passer d'une activité agricole traditionnelle orientée vers la subsistance vers une agriculture orientée plus vers le commerce avec un meilleur accès aux marchés.

Le contexte favorable de la reprise économique mondiale ouvre de nouvelles et de meilleures opportunités aux agriculteurs africains pour booster leurs exportations agricoles traditionnelles comme le riz, le coton, le cacao et le café et non traditionnelles telles que les matières premières de la biomasse destinée au biocarburant et les cultures à haute valeur ajoutée. La gamme de biens agricoles, produits et échangés par l'Afrique, pourrait être élargie au moyen de politiques agricoles et agroindustrielles adéquates. Le développement agricole en Afrique devrait au moins aider à mieux répondre à la demande alimentaire africaine depuis l'intérieur en renforçant la production agricole nationale et les échanges entre les pays Africains.

La prédominance des petites fermes et des petites et moyennes entreprises agricoles en Afrique plaiderait en faveur d'une transformation inclusive basée sur la promotion de l'agriculture familiale. Le développement de l'agriculture commerciale devrait être visé à moyen et long termes. Il nécessiterait de profondes réformes institutionnelles et réglementaires pour lever les entraves empêchant l'agriculture de se développer, un secteur privé disposant du savoir-faire et du financement nécessaire, des marchés libres de toutes distorsions et une intégration accrue de l'agriculture avec les autres secteurs de l'économie nationale, régionale et internationale.

Le développement agricole est nécessaire mais pas suffisant, il devrait être accompagné de la diversification économique

Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne où le revenu de la majorité des petits exploitants agricoles dépend de cultures pluviales à haut risque, la diversification économique, par le biais de la promotion de l'entrepreneuriat non-agricole en milieu rural, contribuerait à côté de l'agriculture à réduire la pauvreté et à améliorer les revenus des populations rurales.

Pour ce faire, il est nécessaire de s'attaquer aux obstacles entravant l'essor de l'entrepreneuriat tels que la prédominance du secteur informel, l'analphabétisme, le manque de compétences et d'opportunités commerciales pour les jeunes et les femmes. Les options politiques comprennent la création d'un climat attractif pour l'investissement au niveau national, régional et local en facilitant en particulier le développement de chaînes de valeur efficaces et efficientes et en permettant aux marchés de fonctionner plus efficacement et plus librement.

L'encadrement des jeunes et des femmes et la facilitation de l'accès au financement et aux marchés sont également des facteurs clés pour encourager les populations rurales à créer des micro-entreprises dans plusieurs domaines. Les exemples de réussite à travers le monde ne manquent pas : traitement du lait et dérivés, métallurgie et produits connexes, matériaux de construction, artisanat, scierie et menuiserie, gîtes ruraux et bien d'autres. En plus de leurs bienfaits sur les populations, ces nouvelles activités permettront de réduire la forte pression exercée sur les ressources naturelles.

Une prise en compte de la protection de l'environnement et l'adoption d'une approche participative dans les politiques rurales sont plus que nécessaires

L'Afrique subsaharienne se trouve aujourd'hui, plus que jamais confrontée à faire face aux dégradations, parfois irréversibles, causées à l'environnement. Cette situation est compliquée par les scénarios pessimistes de l'évolution du climat qui exposerait davantage les pays de la région à une exacerbation des phénomènes extrêmes : sécheresses et inondations.

La mise en place d'une politique de développement rural offre une occasion extraordinaire de réorienter les stratégies de développement sectoriel d'une manière qui améliorerait non seulement le bien-être socioéconomique des habitants, mais également la qualité de l'environnement dans lequel ils vivent. Ce ne sera pas une tâche facile au vu de la complexité des défis environnementaux en Afrique subsaharienne qui ne peuvent être liés uniquement à la croissance de la population et aux politiques macroéconomiques inappropriées. En raison de cette complexité, les solutions à envisager devraient être adaptées au contexte de chaque pays, voire de chaque région qui partage des ressources naturelles communes (forêts tropicales, grands bassins versants, grands lacs...).

Au niveau de chaque pays de l'Afrique subsaharienne, la voie du succès du développement rural repose sur un réinvestissement majeur dans les stratégies de développement qui doivent être à long terme, basées sur des diagnostics solides et axées sur des leviers adaptés aux défis identifiés.

L'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques devront être faites avec la participation des groupes cible et la responsabilisation des administrations publiques compétentes. Les pauvres ruraux ne peuvent faire le meilleur usage de leurs ressources, de l'infrastructure rurale et des services sociaux qui leur sont destinés que s'ils sont en adéquation avec leurs besoins, c'est-à-dire, conçus pour eux et avec eux. La meilleure façon de pérenniser ces investissements passe par l'implication des groupes cible dans la conception des projets, dans leur mise en œuvre et gestion, voire dans leur financement ne serait-ce que par une fraction symbolique qui augmenterait le sentiment d'appropriation chez les bénéficiaires.

Le Maroc gagnerait à élargir le champ de sa coopération avec les pays subsahariens au développement rural

Fort de son savoir-faire et de sa centralité géographique, au carrefour entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, le Maroc est un partenaire incontournable pour relever les défis du développement rural en Afrique subsaharienne dans un cadre bilatéral ou multilatéral. Le Maroc dispose en effet du savoir-faire nécessaire pour répondre à de nombreux besoins de la population rurale subsaharienne et offre un espace de relais et de convergence en termes d'opportunités de commerce et d'investissement.

Le positionnement du Royaume doit être orienté en priorité vers les domaines où il dispose d'expériences réussies et "exportables" vers ses partenaires. En contrepartie, le Maroc pourrait bénéficier des opportunités qu'offrent ces partenariats à travers le développement coordonné des secteurs où il a des avantages comparatifs. A priori, cette coopération devrait être axée sur le développement humain et d'infrastructures rurales, l'amélioration de la productivité agricole, l'agro-industrie, l'exploitation et la valorisation des minerais, le développement des ressources en eau, les réformes institutionnelles et organisationnelles, la gestion rationnelle des ressources naturelles et la protection de l'environnement, le développement de la micro-finance et le renforcement de capacités des institutions et des populations rurales.

BIBLIOGRAPHIE

- AFDB, OECD, UNDP. *Entrepreneurship and Industrialisation*, African Economic Outlook, 2017
- AFRICAN MONITOR. *Rural infrastructure in Africa*, Development Support Monitor, Paper series No.1, 2012
- AGRA. *Africa Agriculture Status Report: The Business of Smallholder Agriculture in Sub-Saharan Africa (Issue 5)*. Nairobi, Kenya: Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA). Issue No. 5, 2017
- ALKIRE and ROBLES. *Global Multidimensional Poverty Index 2017*, OPHI, 2017
- ALKIRE Sabina and HOUSSEINI Bouba. *Multidimensional Poverty in Sub-Saharan Africa: Levels and Trends*, OPHI working paper no. 81, 2014
- ALKIRE Sabina et al. *Pauvreté multidimensionnelle en Afrique*, Initiative OXFORD pauvreté et développement humain, OPHI briefing 43, 2016
- Andersson Djurfeldt, A., & Djurfeldt, G. *Structural transformation and African smallholders: drivers and dynamics of change for eight countries*. Oxford Development Studies, 41(3), 2013
- Ardic Oya Pinar et al. *Access to Finance Forum Reports*, CGAP and Its Partners No. 6, June 2013
- ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, A/RES/70/1, 2016
- BAAH-DWOMOH Joseph Kwame. *Integrated Rural Development in Africa Back to the Future*, JICA, 2016
- BANQUE MONDIALE. *Unlocking africa's agricultural potential*, Sustainable Development Series 76990, 2013
- BEEGLE Kathleen G. et al. *Supporting Human Development: Triumphs and Challenges on the Continent*, Poverty in a Rising Africa, World Bank, 2015
- BEEGLE Kathleen G. et al. *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC: World Bank, 2016
- BOTO Isolina et al. *Major drivers for rural transformation in Africa*, Briefing de Bruxelles, n° 24, 2011
- BOTO Isolina et al. *Transformation rurale en Afrique : la voie de la réussite*, Briefing de Bruxelles, n° 33, 2013
- CRUZ Marcio et al. *Ending Extreme Poverty and Sharing Prosperity: Progress and Policies*, WORLD BANK GROUP, 2015
- Deininger, K., et al. *Rising global interest in farmland: Can it yield sustainable and equitable benefits?* Washington, D.C.: World Bank, 2011b
- Economic Commission for Africa, African Development Bank Group, African Union Commission. *African statistical yearbook 2017*, ISSN 1561-2805, 2017
- FAO. *Fertilizer subsidies in sub-Saharan Africa*, ESA Working paper No. 12-04, 2012
- FAO. *Leveraging food systems for inclusive rural transformation*, the state of food and agriculture, 2017
- Gollin, D., D. Lagakos, and M. E. Waugh. 2014. *The agricultural productivity gap*. Forthcoming, Quarterly Journal of Economics. doi:10.1093/qje/qjt056, 2014
- IFAD. *Fostering inclusive rural transformation*, Rural Development Report, 2016
- JOHNSTONE Andy et al. *Increasing rural employment in sub-Saharan Africa*, CTA Policy Brief 4, 2012

- LUCAS Paul L. et al. *Towards universal electricity access in Sub-Saharan Africa: A quantitative analysis of technology and investment requirements*, Netherlands Environmental Assessment Agency, 2017
- MBEKI Thabo et al. *Illicit Financial Flows Report of the High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa*, AU/ECA Conference of Ministers of Finance, Planning and Economic Development, 2014
- MWANZA Hugo et KABAMBA Kabata. *Pauvreté et marginalisation rurales en Afrique au Sud du Sahara*, Revue belge de géographie, 2016
- NATIONS UNIES. *Des Objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable et à l'Agenda 2063 : enseignements pour l'Afrique*, Commission Economique pour l'Afrique, 2017
- NATIONS UNIES. *L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique*, Commission Economique pour l'Afrique, 2017
- NATIONS UNIES. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2012*, CNUCED, 2012
- Ndulu Benno. *The Evolution of Global Development Paradigms and Their Influence on African Economic Growth*, 2008
- NEPAD. *Résumé des documents du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)*, 2016
- PNUD. *Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*, Rapport sur le développement humain en Afrique, 2016
- PNUD. *Accelerating Gender Equality and Women's Empowerment in Africa*, Africa Human Development Report, 2016
- PROCTOR Felicity J. *Rural economic diversification in sub-Saharan Africa*, IIED Working Paper. IIED, London, 2014
- Ravallion M. et Chen S. *China's (uneven) progress against poverty*, Journal of development economics 82 (1), 2007
- ROYAL TROPICAL INSTITUTE (KIT). *RURAL DEVELOPMENT IN SUB-SAHARAN AFRICA*, Bulletin 370, 2005
- SCHIMMELPFENNIG Axel et al. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, 2017
- SEMBENE Daouda, FMI. *Poverty, Growth, and Inequality in Sub-Saharan Africa: Did the Walk Match the Talk under the PRSP Approach?*, IMF working paper n° WP/15/122, 2015
- SOURISSEAU Jean-Michel et al. *Envisioning the future of territories to tackle demographic and employment challenges in sub-Saharan Africa*, CIRAD, 2017
- UN WATER. *L'eau et l'emploi: faits et chiffres*, Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, 2016
- UNESCO, *Leaving no one behind: How far on the way to universal primary and secondary education?* POLICY PAPER 27/FACT SHEET 37, July 2016
- UNION AFRICAINE, *Agenda 2063*, Commission de l'Union africaine, 2015

ANNEXES

Annexe 1 : Données socioéconomiques

Population des pays de l'Afrique subsaharienne (en milliers)

Pays	Population en 2007	Population en 2016	Variation en %
Angola	19.184	25.831	3,32
Bénin	8.708	11.167	2,77
Botswana	1.930	2.304	1,96
Burkina Faso	14.264	18.634	2,98
Burundi	8.515	11.553	3,41
Cap Vert	481	527	1,009
Cameroun	19.078	23.924	2,52
République centre af.	4.202	4.998	1,92
Tchad	10.780	14.497	3,31
Comores	649	807	2,42
Congo	3.716	4.741	2,71
Cote d'Ivoire	18.862	23.254	2,32
Rép. Démoc. Congo	59.835	79.723	3,20
Djibouti	799	900	1,31
Guinée équatoriale	666	870	2,98
Erythrée	4.408	5.352	2,15
Ethiopie	80.892	101.853	2,56
Gabon	1.441	1.763	2,24
Gambie	1.536	2.055	3,25
Ghana	22.528	28.033	2,43
Guinée	10.153	12.947	2,71
Guinée Bissau	1.527	1.888	2,36
Kenya	37.251	47.251	2,65
Lesotho	1.956	2.160	1,09
Libéria	3.522	4.615	3,01
Madagascar	19.371	24.916	2,80
Malawi	13.498	17.750	3,05
Mali	13.759	18.135	3,08
Maurice	1.233	1.277	0,38
Mozambique	22.360	28.751	2,80
Namibie	2.083	2.514	2,09
Niger	14.528	20.715	3,97
Nigéria	147.153	186.988	2,67
Rwanda	9.481	11.883	2,51
Sao-Tomé et Princ.	160	194	2,14
Sénégal	11.897	15.589	3,01
Seychelles	91	97	0,70
Sierra Léone	5.391	6.592	2,23
Somalie	8.909	11.079	2,42
Afrique du Sud	49.694	54.979	1,11
Soudan du Sud	8.815	12.733	4,12
Soudan	33.638	41.176	2,24
Swaziland	1.135	1.304	1,53
Tanzanie	41.522	55.155	3,17
Togo	5.890	7.497	2,68
Ouganda	29.992	40.323	3,30
Zambie	12.739	16.717	3,03
Zimbabwe	13.298	15.967	2,03
Total	809.538	1.030.308	2,68

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique, 2017

Population par groupement régional (en milliers)

Pays	Population en 2007	Population en 2016	Variation en %
Afrique de l'Ouest			
Bénin	8.708	11.167	2,77
Burkina Faso	14.264	18.634	2,98
Cabo Verde	481	527	1,009
Cote d'Ivoire	18.862	23.254	2,32
Gambie	1.536	2.055	3,25
Ghana	22.528	28.033	2,43
Guinée	10.153	12.947	2,71
Guinée Bissau	1.527	1.888	2,36
Libéria	3.522	4.615	3,01
Mali	13.759	18.135	3,08
Niger	14.528	20.715	3,97
Nigéria	147.153	186.988	2,67
Sénégal	11.897	15.589	3,01
Sierra Léone	5.391	6.592	2,23
Togo	5.890	7.497	2,68
Total de l'Afrique Ouest	280.199	358.636	2,75
L'Afrique centrale			
Burundi	8.515	11.553	3,41
Cameroun	19.078	23.924	2,52
Congo	3.716	4.741	2,71
Gabon	1.441	1.763	2,24
Guinée équatoriale	666	870	2,98
République centre af.	4.202	4.998	1,92
Rép. Démoc. Congo	59.835	79.723	3,20
Sao-Tomé et Princ.	160	194	2,14
Tchad	10.780	14.497	3,31
Total de la partie de l'Afrique Centre	108.393	142.263	3,03
L'Afrique de l'Est			
Comores	649	807	2,42
Djibouti	799	900	1,31
Ethiopie	80.892	101.853	2,56
Erythrée	4.408	5.352	2,15
Kenya	37.251	47.251	2,65
Madagascar	19.371	24.916	2,80
Maurice	1.233	1.277	0,38
Ouganda	29.992	40.323	3,30
Rwanda	9.481	11.883	2,51
Seychelles	91	97	0,70
Somalie	8.909	11.079	2,42
Soudan	33.638	41.176	2,24
Soudan du Sud	8.815	12.733	4,12
Tanzanie	41.522	55.155	3,17
Total de la partie Afrique de l'Est	277.051	342.919	2,37
L'Afrique australe			
Afrique du Sud	49.694	54.979	1,11
Angola	19.184	25.831	3,32
Botswana	1.930	2.304	1,96
Lesotho	1.956	2.160	1,09
Malawi	13.498	17.750	3,05
Mozambique	22.360	28.751	2,80
Namibie	2.083	2.514	2,09
Swaziland	1.135	1.304	1,53
Zambie	12.739	16.717	3,03
Zimbabwe	13.298	15.967	2,03
Total de la partie Sud de l'Afrique	137.977	168.277	2,20
Total	812.067	1.033.574	2,68

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique, 2017

Indicateurs de natalité, de mortalité, ISF et l'espérance de vie

Pays	Taux brut de natalité ‰	Taux de mortalité ‰	ISF	Espérance de vie en ans	Taux de dépendance %
Angola	45,0	13,4	6,0	52,7	99,9
Bénin	35,6	9,2	4,7	59,8	82
Botswana	20,3	7,5	2,3	64,5	56,0
Burkina Faso	39,5	9,3	5,4	59	100,2
Burundi	43,5	11,1	5,9	57,1	89,7
Cabo Verde	20,1	5,2	2,3	73,5	52,6
Cameroun	36,2	11,2	4,6	56,0	85,5
Centrafrique	33,4	14,1	4,2	51,5	75,2
Tchad	47,8	13,6	6,8	52,9	115,2
Comores	33,7	6,3	4,5	63,6	77,1
Congo	36,0	8,3	4,8	62,9	86,2
Cote d'Ivoire	36,9	13,3	4,9	51	82,2
Djibouti	39,0	8,6	3,1	62,3	57,9
Rép. Démoc. Congo	41,5	10,1	5,9	59,1	95,9
Guinée équatoriale	34,6	10,6	4,7	57,9	72,9
Erythrée	33,4	6,4	4,2	64,2	83,2
Ethiopie	31,9	7,2	4,6	64,6	75,6
Gabon	29,7	8,4	3,8	64,9	73,1
Gambie*	43	8,8	5,8	60,5	94,2
Ghana*	32,2	8,7	4,1	61,7	72,9
Guinée	36,4	9,7	4,9	60,2	83,8
Guinée Bissau	36,6	11,9	4,8	55,5	78,4
Kenya	30,5	10,4	3,9	59,5	80,9
Lesotho	28,5	14,7	3,1	50,1	67,3
Libéria*	33,7	8,1	4,5	61,2	55,8
Madagascar	34,2	6,5	4,4	65,5	80,3
Malawi	42,4	10,5	5,5	57,6	97,4
Mali*	42,0	10,1	6,1	58,5	100,2
Mauritanie	33,0	7,9	4,5	63,2	87,9
Maurice	10,4	8,1	1,4	74,5	40,8
Mozambique	38,7	12,2	5,1	54,1	91,5
Namibie	29,4	7,0	3,5	65,1	67,3
Niger*	45,7	7,4	7,6	64,3	119,8
Nigéria	39,1	12,7	5,6	53,1	87,7
Rwanda	33,0	6,9	4,2	66,6	74,2
Sao-Tomé et Princ.	26,4	6,3	3,4	66,6	75,1
Sénégal	37,5	6	5	66,9	87,6
Seychelles	16,9	7,6	2,3	73,3	43,5
Sierra Léone*	34,2	12,8	4,3	51,3	81
Somalie	43,4	11,8	6,4	55,7	98,1
Afrique du Sud	19,6	12,4	2,3	57,7	55,0
Soudan du Sud	50,6	12,0	7,5	56,1	96,8
Soudan	38,4	9,1	5,1	63,7	-
Swaziland	30,7	17,2	3,4	48,9	66,6
Tanzanie	38,5	6,7	5,1	65,5	93,8
Togo*	35,3	8,7	4,5	60	81,8
Ouganda	42,5	9,3	5,7	59,2	112,6
Zambie	39,7	8,7	5,3	60,8	95,4
Zimbabwe	34,5	9,1	3,9	59,2	74,3

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique, 2017

**Chiffres de 2016 et pour les autres pays les chiffres de 2015*

Structure de la population subsaharienne

Pays	Population féminine En %	Population urbaine En %	Population âgée de 0 à 14 ans %	Population âgée de 15 à 64 ans %	Population âgée de 65 ans et plus
Angola	50,4	40,2	50,0	47,7	2,3
Bénin	50,1	44,0	42,2	55	2,9
Botswana	50,9	69,7	31,3	64,1	4,6
Burkina Faso	50,2	29,5	47,6	50	2,5
Burundi	50,6	12,1	44,8	52,7	2,5
Cap Vert	49,9	64	29	65,5	5,5
Cameroun	50,6	47,9	42,5	53,9	3,6
Centrafrique	50,7	39,2	39,1	57,1	3,9
Tchad	50,2	23,8	50,7	46,5	2,8
Comores	50,6	38,2	39,5	56,4	4,1
Congo	50,0	66,1	42,6	53,7	3,7
Cote d'Ivoire	48,5	51,2	52,1	55,5	2,4
Djibouti	-	78,4	33,6	63,3	3,0
Rép. Démoc. Congo	50,1	42,5	46,0	51,0	3,0
Guinée équatoriale	48,7	37,8	39,3	57,9	2,9
Erythrée	49,9	29,2	42,8	54,6	2,6
Ethiopie	49,8	19,8	40,0	57,0	3,0
Gabon	49,4	88,5	37,1	57,8	5,1
Gambie*	52,1	60,8	46,2	51,5	2,3
Ghana*	50,9	53,7	38,8	57,8	3,4
Guinée	51,2	36,4	42,5	54,4	3,1
Guinée Bissau	50,4	47,8	40,8	56	3,2
Kenya	50,0	26,0	41,9	55,3	2,8
Lesotho	50,8	27,1	36,5	59,4	4,1
Libéria*	49,6	49,7	33,4	64,2	2,4
Madagascar	50,3	35,1	41,7	55,5	2,8
Malawi	50,9	18,3	46,3	50,7	3,0
Mali*	49,9	25,4	47,5	50	2,5
Mauritanie	50,7	60,0	43,0	53,2	3,7
Maurice	50,5	40,9	19,0	71,0	10,0
Mozambique	51,7	32,1	44,7	52,2	3,1
Namibie	51,3	45,4	36,7	59,8	3,5
Niger*	50,2	16,3	51,8	45,5	2,7
Nigéria	49,1	48,1	44	53,3	2,7
Rwanda	51,6	19,9	39,4	57,4	3,2
Sao-Tomé et Princ.	50,4	67,5	39,5	57,1	3,4
Sénégal	50,9	43,3	43,8	53,3	2,9
Seychelles	49,3	52,4	23,4	69,7	6,9
Sierra Léone*	50,5	39,1	42,1	55,2	2,7
Somalie	50,2	40,8	46,7	50,5	2,8
Afrique du Sud	51,0	65,3	30,2	64,5	5,3
Soudan du Sud	49,9	18,5	47,3	50,8	1,9
Soudan	49,3	37,1	41,5	55,5	3,0
Swaziland	52,5	23,5	36,5	60,0	3,4
Tanzanie	50,3	30,9	45,2	51,6	3,2
Togo*	51,3	39,3	42,2	50	2,8
Ouganda	18,7	16,6	50,3	47,0	2,6
Zambie	50,1	39,2	45,9	51,2	2,9
Zimbabwe	51,9	33,5	38,8	57,4	3,8

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique, 2017

*Chiffres de 2016, chiffres de 2015 pour les autres pays

**Echange des pays de l'Afrique subsaharienne
(En millions de \$)**

Région Sud	Angola 2015	Botswana 2015	Lesotho 2015	Malawi 2015	Mozambique 2015	Namibie 2015	Afr. Sud 2016	Swaziland 2015	Zambie 2015	Zimbabwe 2015
En Millions \$										
Exportation totale	33.048	6.319	844	1.080	3.196	4.015	74.111	1.598	6.983	2.704
Exportation vers l'Afrique	1.377	1.848	300	422	794	2.036	21.347	988	1.685	2.479
Part Afrique	4,1%	29,2%	35,5%	39%	24,8%	50,7%	28,8%	61,8%	4,1%	91,6%
Produits exportés	Prod. Pétrole, diamant	Diamant, mattes nickel, huile olive	Pierres précieuses, vêtements,	Tabac, Sucre, Thé, légumes	Barres alum Coke, énergie, tabac, gaz	Pierres précieuses poisson, conc. Uran navires, cuivre	Platine, véhicules, charbon, ferro-allia huiles pétrole	Sucre, mélasse et miel, acide carboxil huile ess.	Cuivre raffiné ou non, médicament, sucre, énergie él	Tabac, or, diamants, ferro-allia
Importation totale	16.758	7.626	1.984	2.312	7.908	8.231	74.744	1.429	8.420	6.002
Importation de l'Afrique	1.274	5.712	1.735	777	2.659	5.561	8.031	1.264	4.854	3.001
Part Afrique	7,6%	74,9%	87,4%	33,6%	32,3%	67,5%	10,7%	88,4%	57,6%	50%
Produits importés	Machine, véhicules, viandes	Diamant, huile pétr. véhicules	Mais, tissus, véhicules	Huile pétr. médicam. engrais	Huile pétr. navires, alumin. Véh. médicam.	Mais, navires, véhicules, conc, cuiv	Huile pétrole, véhicules poste téléphone	Sucre, mélasse et miel, huile pétr fruits véh	Huile pétr min cuivre pneumatique oxydes cobalt	Huile pétrmédicam véhicules postes téléphone

Région Ouest	Bénin 2015	Burkina faso 2015	Cap Vert 2015	C. Ivoire 2015	Gambie 2015	Ghana 2015	Guinée 2015	Guinée Bissau 15	Libéria 2015	Mali 2015
En Millions \$										
Exportation totale	626	2.177	215	11.845	108	9.521	1.574	175	260	2.532
Exportation vers l'Afrique	178	348	12	3.301	25	883	102	1	16	668
Part Afrique	28,4%	15,9%	5,5%	27,8%	23,1%	9,2%	6,4%	0,5%	6,1%	26,3%
Produits exportés	Coton, Noix coco, bateaux légers, ciment	Or, coton, graines et fruits oléagineux Noix coco, zinc	Huile pétro poissons congelés, conserves, conteneurs alcool	Fèves cacao, huile pétro Noix coco, or, pâte cacao	Bois bruts, fruits et noix, tissus, minerais, déchets ferreux	Or, cacao, huile pétro fruits et noix, minerais	Huile pétro riz, médica bateaux légers, véhicules	Fruits et noix, huile pétrole, crustacés, poissons frais, bois bruts	Minerais fer, navires, caoutch. Or, bois bruts	Or, coton, engrais, mais, graines et fruits oléagin.
Importation totale	2.475	2.980	606	9.532	410	13.465	2.139	156	2.237	3.060
Importation de l'Afrique	480	757	13	2.244	68	2.821	198	32	55	1.045
Part Afrique	19,3%	25,4%	2,1%	23,5%	16,5%	20,9%	9,2%	20,5	2,4%	34,1%
Produits importés	Riz, huile pétrole, viandes, énergie éle véhicules	Huile pétro médicam, ciment, riz, véhicules	Huile pétro riz, ciment, lait, postes téléphone.	Huile pétro riz, poissons congelés, médicam.	Tissu coton, mais, riz, sucre, mélasse, miel	Huile pétro mais, véhicule, navires bateau	Huile pétro riz, médica bateaux légers, véhicules	Mais, riz, boissons non alcool boissons alcoolis.	Navires bateaux, mais, riz, structures et pièces,	Mais, médicam. Tissus coton, ciment, chaux,

Région Ouest suite	Niger 2015	Nigéria 2015	Sénégal 2015	Sierra Léone 15	Togo 2015
Exportation totale	790	56.026	2.612	93	672
Exportation vers l'Afrique	185	9.026	1.216	7	443
Part Afrique	23,4%	16,1%	46,5%	7,5%	65,9%
Produits exportés	Minerais uranium, huile pétro or, huile palm	Huile pétro gaz naturel mais, cacao, propane	Huile pétro or, poissons congelés, ciment	Fèves cacao, vaisselle café, Cacahuète.	Phosphate, articles transport coton, ciment,
Importation totale	2.458	48.000	5.595	1.759	1.732
Importation de l'Afrique	389	2.584	884	282	306
Part Afrique	15,8%	5,3%	15,7%	16%	17,6%
Produits importés	Huile pétro riz, ciment	Mais, équipement téléphone. Véhicule motos, poissons frais	Huile pétro riz, médicament, postes téléphone.	Huile pétro Noix coco véhicule, postes téléphone.	Huile pétro médicament, véhicule huile de palme

Région Centre	Burundi 2015	Cameroun 2015	Rép. Cent. Afr. 2015	Tchad 2015	Congo 2015	R. D. Congo 2015	G. Equator 2015	Gabon 2015	Sao Tomé Pr 2015
En Millions \$									
Exportation totale	114	4.053	97	3.200	5.519	5.857	6.373	7.083	9
Exportation vers l'Afrique	55	49	21	45	175	1.578	193	218	2
Part Afrique	48,2%	1,2%	21,6%	1,4%	3,1%	26,9%	3%	3%	22,2%
Produits exportés	Café, thé, or, bière, savon	Huile pétro fève cacao bois sciés et bruts,	Véhicule, accessoires véhicule, bois sciés et bruts, grenades	Huile pétro coton, maïs, matériaux végétaux bruts, graines oléagineuses	Huile pétro cuivre, bois, navires et structure flottante	Cuivre, huile pétrole, métaux non ferreux, concentrés métaux de base	Huile pétro gaz naturel, alcool, propane, gaz de pétrole	Huile pétro bois bruts, minerais, placages contreplaqué bois simplement travaillé	Fèves de cacao,
Importation totale	561	6.037	457	2.855	7.724	5.139	5.955	3.735	142
Importation de l'Afrique	159	1.542	138	660	1.012	2.769	493	891	34
Part Afrique	28,3%	25,5%	30,1%	23,1%	13,1%	53,8%	8,2%	23,8%	23,9%
Produits importés	Huile pétro médicament, postes téléphone, matériel TB, véhicules	Huile pétro riz, poissons congelés, médicament	Armes militaires, machines à laver, bâtiment préfabriqué médicament, postes téléphone	Tabac fabr travaux GC, imprimé, aéronefs, maïs	navires et structure flottante, imprimé, tubes acier et fer, travaux GC	Eléments chimiques, maïs, chaux ciment, coke, véhicules	Travaux GC, navires et structure flottante, maïs, pièces en fer, boissons alcoolisées	Maïs, travaux GC, navires et structure flottante, tube en fer et acier, véhicules	Riz, Véhicule, Ciment, vin de raisins frais

Région Est	Comores 2015	Djibouti 2015	Eritrea 2015	Ethiopie 2015	Kenya 2015	Madagascar 2015	Maurice 2015	Rwanda 2015	Seychelles 2015
En Millions \$									
Exportation totale	24	130	486	5.028	5.585	2.164	2.481	579	474
Exportation vers l'Afrique	1	26	5	1.164	2.333	170	463	332	43
Part de l'Afrique	4,1%	20%	1%	23,1%	41,7%	7,8%	18,6%	57,3%	9%
Produits exportés	Epices, navires et structure flottante, sucre et mélasse	Produits pétroliers animaux vivants, bois de chauffe et charbon bois, or, maïs	Minerais cuivre, crustacés, cuir et peau, légumes, coton	Café, huile pétrole, fleurs coupées, légumes, graines oléagineuses	Thé, matériaux végétaux, maïs, légumes, café	Nickel, vanille, clou girofle, chandails, mottes de cobalt	Postes téléphone, conserves poissons, canne à sucre et betteraves confection	Huile pétro thé, café, noyaux niobium, minerais étain,	Conserve poissons, huile pétro tabac, farine et poudre
Importation totale	232	739	866	25.815	16.129	2.961	4.458	1.858	975
Importation de l'Afrique	25	49	182	817	1.198	327	524	584	98
Part De l'Afrique	10,7%	6,6%	21%	3,1%	7,4%	11,7%	11,7%	31,4%	10%
Produits importés	Riz, chaux et ciment, autres viande, véhicule, équipement télécoms	Graisse et huile végétale, blé, sucre, travaux GC, véhicule	Véhicule, épices, travaux GC pneu, produits pétroliers	Huile de pétrole, véhicule, postes téléphone, huile palme, médicament	Maïs, équipement télécoms, huile de pétrole, véhicule	Huile pétro riz, soufre, laine et poils fins, médicament	Huile pétro postes téléphone, poissons congelés, véhicule diamants	Postes téléphone, ciment, médicament, sucre, véhicule	Huile pétro poissons congelés, yachts, moteurs

Région Est suite	Somalie 2015	Soudan Sud	Soudan 2015	Ouganda 2015	Tanzanie 2015
Exportation totale	440	-	3.169	2.267	5.854
Exportation vers l'Afrique	9	-	157	1.316	2.295
Part de l'Afrique	2%	-	4,9%	58%	39,2%
Produits exportés	Animaux vivants, or, grains oléagineus bois chauffage, fruits et noix	-	Huile pétro or, graines oléagineu animaux vivants, autres viandes	Café, huile pétrole, ciment, filet poissons, thé	Or, métaux précieux, moniteurs projecteur, sons remoulage, légumes
Importation totale	1.100	-	8.413	5.528	14.706
Importation de l'Afrique	345	-	788	1.011	1.007
Part de l'Afrique	31,3%	-	9,3%	18,2%	6,8%
Produits importés	Légumes, repas et farine, sucre, animaux vivants, tabac fabr	-	Sucre, médicam, aéronefs, véhicules	Huiles pétrole, médicamt, huile de palme, véhicule	Huile pétro médicamt, postes téléphone, véhicule, huile de palme

Situation de l'activité

Pays	Taux d'activité (%)
Angola	33,07
Bénin	41,0
Botswana	22,8
Burkina Faso	42,0
Burundi	45,4
Cap Vert	42,0
Cameroun	43,8
Centrafrique	43,9
Tchad	-
Comores	30,9
Congo	37,2
Cote d'Ivoire	40,5
Djibouti	15,2
Rép. Démoc. Congo	36,9
Guinée équatoriale	-
Erythrée	43,9
Ethiopie	49,5
Gabon	24,3
Gambie*	29
Ghana*	44,2
Guinée	46,4
Guinée Bissau	40,7
Kenya	35,8
Lesotho	29,8
Libéria*	32,8
Madagascar	50,4
Malawi	40,8
Mali*	32,5
Mauritanie	20,8
Maurice	48,5
Mozambique	55,3
Namibie	27,9
Niger*	30
Nigéria	29,7
Rwanda	49,1
Sao-Tomé et Princ.	29,3
Sénégal	29
Seychelles	-
Sierra Léone*	36,3
Somalie	26,7
Afrique du Sud	39,2
Soudan du Sud	48,9
Soudan	24,1
Swaziland	22,2
Tanzanie	41,6
Togo*	43,1
Ouganda	47,0
Zambie	36,3
Zimbabwe	47,8

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique, 2017

*Chiffres de 2016 et pour les autres pays les chiffres de 2015

Déficit budgétaire, solde commercial et inflation

Pays	Solde budgétaire en %	Solde commercial en % du PIB pour 2016	Taux d'inflation en 2016	Solde du compte courant, 2016, % PIB
Région Ouest de l'Afrique				
Bénin	-6,2	-5,2	-0,9	-6,5
Burkina Faso	-3,1	-2,4	-0,4	-7,0
Cap Vert	-3,3	-30,0	-1,4	-4,3
Cote d'Ivoire	-3,8	-0,7	0,7	-3,7
Gambie	-7,3	-25,6	7,2 (en 2015)	-10,6
Ghana	-8,7	-8,5	17,5	-7,8
Guinée	-1,5	-4,5	8,7	-12,9
Guinée Bissau	-4,0	0,2	1,7	-1,0
Libéria	-2,2	-41,8	8,8	-29,2
Mali	-4,2	-5,3	-1,8	-7,4
Niger	-6,8	-16,2	0,2	-22,3
Nigéria	-2,3	-1,2	15,7	-3,1
Sénégal	-4,2	-33,9	0,8	-6,9
Sierra Léone	-4,9	-18,2	8,1 (en 2015)	-15,5
Togo	-3,2	-25,3	0,9	-11,3
Région Ouest de l'Afrique				
Région Centre de l'Afrique				
Burundi	-6,7	-16,7	5,5	-19,1
Cameroun	-3,3	-1,3	0,9	-4,2
Congo	-15,9	5,3	-0,1 (en 2014)	-20,0
Gabon	-2,8	18,4	-0,3 (en 2015)	-2,3
Guinée équatoriale	-5,4	33,3	1,4	-16,8
République centre af.	-3,5	-16,5	8,2 (en 2014)	-9,1
Rép. Démoc. Congo	-1,6	11,8	1,3 (en 2015)	-0,8
Sao-Tomé et Princ.	-8,8	-16,0	5,1	-12,9
Tchad	-5,6	0,5	-3,1	-12,1
Région Centre de l'Afrique				
Région Est de l'Afrique				
Comores	-6,4	-28,5	-2,0	-1,6
Djibouti	-12,9	-50,6	2,8	-30,7
Ethiopie	-2,4	-20,1	9,7	-10,4
Erythrée	-13,9	-5,6	11,4 (en 2014)	-0,1
Kenya	-7,8	-6,7	6,3	0,7
Madagascar	-3,2	-3,4	12,4	-1,9
Maurice	-3,4	-15,8	1,0	-20,0
Ouganda	-4,8	-8,8	5,5	-6,5
Rwanda	-3,2	-15,2	7,2	-13,1
Seychelles	1,0	-35,2	-0,9	-18,4
Somalie	-	-	-	-
Soudan	-1,8	-5,4	11,8	-6,4
Soudan du Sud	-21,8	7,3	165,0	-0,4
Tanzanie	-3,5	-10,5	5,2	-9,5
Région Est de l'Afrique				
Région Sud de l'Afrique				
Afrique du Sud	-3,4	-0,9	6,6	-4,3
Angola	-5,5	12,2	33,0	-10,0
Botswana	-0,7	-6,2	2,8	7,8
Lesotho	-3,1	-44,4	3,1 (en 2015)	-9,8
Malawi	-6,1	-7,8	21,7	-8,2
Mozambique	-2,8	-21,4	19,9	-32,3
Namibie	-4,7	-25,3	6,7	-13,7
Swaziland	-12,3	8,9	5,0 (en 2015)	9,6
Zambie	-10,5	-0,3	18,2	-3,6
Zimbabwe	-7,3	-17,5	-1,6	-10,7
Région Sud de l'Afrique				
Total				

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique, 2017

Annexe 2 : Indicateurs de développement humain

Evolution de l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne et au Monde

Région	Indicateur	1990	2005	2010	2013	2016
Sub-SaharanAfrica	Number of poor at \$1.90 a day (2011 PPP) (millions)	278,1	384,7	400,5	390,3	
Sub-SaharanAfrica	Number of poor at \$3.20 a day (2011 PPP) (millions)	383,1	570,4	617,9	633,1	
Sub-SaharanAfrica	Number of poor at \$5.50 a day (2011 PPP) (millions)	452,7	686,2	764,3	809,1	
Sub-SaharanAfrica	Population, total	511410066	764866591	877023136	952278632	1033106135
Sub-SaharanAfrica	Poverty gap at \$1.90 a day (2011 PPP) (%)	24,4	21,3	18,3	16	
Sub-SaharanAfrica	Poverty gap at \$3.20 a day (2011 PPP) (% of population)	41,3	38,6	35,1	31,9	
Sub-SaharanAfrica	Poverty gap at \$5.50 a day (2011 PPP) (% of population)	58,9	57,5	54	50,9	
Sub-SaharanAfrica	Poverty gap at national poverty lines (%)					
Sub-SaharanAfrica	Poverty gap at national poverty lines (%), including noncomparable values					
Sub-SaharanAfrica	Poverty headcount ratio at \$1.90 a day (2011 PPP) (% of population)	54,4	50,3	45,7	41	
Sub-SaharanAfrica	Poverty headcount ratio at \$3.20 a day (2011 PPP) (% of population)	74,9	74,6	70,5	66,5	
Sub-SaharanAfrica	Poverty headcount ratio at \$5.50 a day (2011 PPP) (% of population)	88,5	89,7	87,1	85	
World	Number of poor at \$1.90 a day (2011 PPP) (millions)	1867,2	1354,6	1087,6	768,5	
World	Number of poor at \$3.20 a day (2011 PPP) (millions)	2912,9	2754,5	2443	2030,9	
World	Number of poor at \$5.50 a day (2011 PPP) (millions)	3602,2	3940,1	3741,8	3478,8	
World	Population, total	5284886348	6517020798	6930656699	7182860115	7442135578
World	Poverty gap at \$1.90 a day (2011 PPP) (%)	12,5	6,4	4,7	3,3	
World	Poverty gap at \$3.20 a day (2011 PPP) (% of population)	26,4	16,9	13,4	9,9	
World	Poverty gap at \$5.50 a day (2011 PPP) (% of population)	41,6	31,9	26,9	22,3	
World	Poverty headcount ratio at \$1.90 a day (2011 PPP) (% of population)	35,3	20,8	15,7	10,7	
World	Poverty headcount ratio at \$3.20 a day (2011 PPP) (% of population)	55,1	42,3	35,3	28,3	
World	Poverty headcount ratio at \$5.50 a day (2011 PPP) (% of population)	68,2	60,5	54	48,4	

Source : Données de la Banque Mondiale, 2017

Indicateur de développement humain 2015

Country	Pop 2015 (millions)	Human Development Index (HDI)	Life expectancy at birth	Expected years of schooling	Mean years of schooling	Gross national income (GNI) per capita	GNI per capita minus HDI rank	HDI rank 2014
Angola	25,0	0,533	52,7	11,4	5,0	6 291	-27	150
Benin	10,9	0,485	59,8	10,7	3,5	1 979	1	168
Botswana	2,3	0,698	64,5	12,6	9,2	14 663	-33	107
Burkina Faso	18,1	0,402	59,0	7,7	1,4	1 537	-8	185
Burundi	11,2	0,404	57,1	10,6	3,0	691	5	184
Cameroon	23,3	0,518	56,0	10,4	6,1	2 894	2	154
Cabo Verde	0,5	0,648	73,5	13,5	4,8	6 049	3	122
Central African Republic	4,9	0,352	51,5	7,1	4,2	587	4	188
Chad	14,0	0,396	51,9	7,3	2,3	1 991	-19	186
Comoros	0,8	0,497	63,6	11,1	4,8	1 335	22	160
Congo	4,6	0,592	62,9	11,1	6,3	5 503	-7	135
Congo (Democratic Republic of the)	77,3	0,435	59,1	9,8	6,1	680	15	178
Côte d'Ivoire	22,7	0,474	51,9	8,9	5,0	3 163	-20	172
Djibouti	0,9	0,473	62,3	6,3	4,1	3 216	-22	171
Equatorial Guinea	0,8	0,592	57,9	9,2	5,5	21 517	-79	137
Eritrea	5,2	0,420	64,2	5,0	3,9	1 490	1	181
Ethiopia	99,4	0,448	64,6	8,4	2,6	1 523	5	174
Gabon	1,7	0,697	64,9	12,6	8,1	19 044	-46	109
Gambia	2,0	0,452	60,5	8,9	3,3	1 541	3	173
Ghana	27,4	0,579	61,5	11,5	6,9	3 839	5	140
Guinea	12,6	0,414	59,2	8,8	2,6	1 058	4	182
Guinea-Bissau	1,8	0,424	55,5	9,2	2,9	1 369	3	179
Kenya	46,1	0,555	62,2	11,1	6,3	2 881	10	147
Lesotho	2,1	0,497	50,1	10,7	6,1	3 319	-12	161
Liberia	4,5	0,427	61,2	9,9	4,4	683	13	177
Madagascar	24,2	0,512	65,5	10,3	6,1	1 320	25	157
Malawi	17,2	0,476	63,9	10,8	4,4	1 073	16	170
Mali	17,6	0,442	58,5	8,4	2,3	2 218	-9	175
Mozambique	28,0	0,418	55,5	9,1	3,5	1 098	4	182
Namibia	2,5	0,640	65,1	11,7	6,7	9 770	-18	126
Niger	19,9	0,353	61,9	5,4	1,7	889	1	187
Nigeria	182,2	0,527	53,1	10,0	6,0	5 443	-23	151
Rwanda	11,6	0,498	64,7	10,8	3,8	1 617	14	162
Sao Tome and Principe	0,2	0,574	66,6	12,0	5,3	3 070	12	142
Senegal	15,1	0,494	66,9	9,5	2,8	2 250	3	163
Sierra Leone	6,5	0,420	51,3	9,5	3,3	1 529	-1	176
Somalia	10,8	..	55,7	294
South Africa	54,5	0,666	57,7	13,0	10,3	12 087	-30	119
South Sudan	12,3	0,418	56,1	4,9	4,8	1 882	-12	179
Sudan	40,2	0,490	63,7	7,2	3,5	3 846	-22	165
Swaziland	1,3	0,541	48,9	11,4	6,8	7 522	-33	149
Tanzania (United Republic of)	53,5	0,531	65,5	8,9	5,8	2 467	10	152
Togo	7,3	0,487	60,2	12,0	4,7	1 262	18	167
Uganda	39,0	0,493	59,2	10,0	5,7	1 670	8	165
Zambia	16,2	0,579	60,8	12,5	6,9	3 464	7	139
Zimbabwe	15,6	0,516	59,2	10,3	7,7	1 588	20	158
Seychelles	0,1	0,782	73,3	14,1	9,4	23 886	-15	63
Mauritius	1,3	0,781	74,6	15,2	9,1	17 948	1	64

Source : PNUD, 2016

Indicateur de développement humain 2015 (suite)

Country	MPI Value	Headcount (%)	Headcount (1000)	Intensity of deprivation (%)	Population near multidimensional poverty (%)	Population in severe multidimensional poverty (%)	Contribution of deprivation in dimension to overall poverty % - Education	Contribution of deprivation in dimension to overall poverty % - Health	Contribution of deprivation in dimension to overall poverty % - Living standards	Population living below income poverty line - National line_2005-2014	Population living below income poverty line - PPP \$1.90 a day_2005-2014	Population in multidimensional poverty - Average annual change 2005-2014
Benin	0,343	64,2	6 454	53,3	16,9	37,7	33,1	24,8	42,1	36,2	53,1	-1,4
Burkina Faso	0,508	82,8	12 951	61,3	7,6	63,8	39,0	22,5	38,5	40,1	43,7	-0,7
Burundi	0,442	81,8	7 740	54,0	12,0	48,2	25,0	26,3	48,8	64,6	77,7	-1,4
Cameroon	0,260	48,2	10 170	54,1	17,8	27,1	24,5	31,3	44,2	37,5	24,0	-1,5
Central African Republic	0,424	76,3	3 392	55,6	15,7	48,5	23,8	26,2	50,0	62,0	66,3	-1,3
Chad	0,545	86,9	10 339	62,7	8,8	67,6	32,3	22,5	45,2	46,7	38,4	..
Comoros	0,165	34,3	252	48,1	23,1	14,9	29,1	25,9	45,0	44,8	13,5	..
Congo	0,192	43,0	1 844	44,7	26,2	12,2	10,6	32,8	56,6	46,5	37,0	9,5
Congo (Democratic Republic of the)	0,369	72,5	54 314	50,8	18,5	36,7	15,6	31,0	53,4	63,6	77,1	-0,6
Côte d'Ivoire	0,307	59,3	12 521	51,7	17,9	32,4	36,5	25,8	37,7	46,3	29,0	2,5
Djibouti	0,127	26,9	213	47,3	16,0	11,1	36,1	22,7	41,2	..	22,5	..
Ethiopia	0,537	88,2	79 298	60,9	6,7	67,0	27,4	25,2	47,4	29,6	33,5	..
Gabon	0,073	16,7	270	43,4	19,9	4,4	15,2	43,8	40,9	32,7	8,0	..
Gambia	0,289	57,2	1 068	50,5	21,3	31,7	32,9	30,9	36,2	48,4	..	-0,9
Ghana	0,147	32,4	8 688	45,4	20,5	11,1	27,2	31,5	41,2	24,2	25,2	-3,1
Guinea	0,425	73,8	8 588	57,6	12,7	49,8	36,6	22,8	40,6	55,2	35,3	-2,2
Guinea-Bissau	0,495	80,4	1 201	61,6	10,5	58,4	30,5	27,9	41,6	69,3	67,1	..
Kenya	0,166	36,0	16 170	46,1	32,0	10,7	12,3	32,2	55,5	45,9	33,6	-5,6
Lesotho	0,227	49,5	984	45,9	20,4	18,2	14,8	33,8	51,4	57,1	59,7	..
Liberia	0,356	70,1	3 010	50,8	21,5	35,4	23,0	25,6	51,4	63,8	68,6	-2,6
Madagascar	0,420	77,0	15 774	54,6	11,7	48,0	31,6	24,5	43,9	75,3	77,8	..
Malawi	0,273	56,1	9 369	48,6	27,2	24,3	19,3	27,2	53,5	50,7	70,9	-4,2
Mali	0,456	78,4	13 009	58,2	10,8	55,9	37,9	22,4	39,7	43,6	49,3	-1,2
Mozambique	0,390	70,2	17 552	55,6	14,8	44,1	30,4	22,3	47,3	54,7	68,7	0,1
Namibia	0,205	44,9	1 054	45,5	19,3	13,4	11,0	39,2	49,8	28,7	22,6	1,1
Niger	0,584	89,8	15 838	65,0	5,9	73,5	35,9	24,0	40,0	48,9	45,7	-0,6
Nigeria	0,279	50,9	88 018	54,8	18,4	30,0	29,8	29,8	40,4	46,0	53,5	-1,1
Rwanda	0,253	53,9	6 263	47,0	25,0	20,5	28,6	18,4	53,0	44,9	60,4	-4,6
Sao Tome and Principe	0,217	47,5	79	45,5	21,5	16,4	29,1	26,5	44,4	61,7	32,3	..
Senegal	0,278	51,9	7 621	53,5	18,1	30,8	43,6	23,1	33,4	46,7	38,0	-3,4
Sierra Leone	0,411	77,5	4 791	53,0	14,6	43,9	25,7	28,5	45,9	52,9	52,3	-0,5
Somalia	0,500	81,8	7 104	61,1	8,3	63,6	33,7	18,8	47,5
South Africa	0,041	10,3	5 446	39,6	17,1	1,3	8,4	61,4	30,2	53,8	16,6	2,5
South Sudan	0,551	89,3	8 980	61,7	8,5	69,6	39,3	14,3	46,3	50,6	42,7	..
Sudan	0,290	53,1	19 161	54,6	17,9	31,9	30,4	20,7	48,9	46,5	14,9	..
Swaziland	0,113	25,9	309	43,5	20,5	7,4	13,7	41,0	45,3	63,0	42,0	..
Tanzania (United Republic of)	0,335	66,4	30 290	50,4	21,5	32,1	16,9	28,2	54,9	28,2	46,6	..
Togo	0,242	48,5	3 454	49,9	19,9	23,2	26,4	28,8	44,9	55,1	54,2	-1,1
Uganda	0,359	70,3	24 088	51,1	20,6	33,3	18,0	30,2	51,9	19,5	34,6	-1,1
Zambia	0,264	54,4	8 554	48,6	23,1	22,5	17,9	29,8	52,3	60,5	64,4	-2,0
Zimbabwe	0,128	28,9	4 409	44,1	29,3	7,8	10,8	34,5	54,8	72,3	21,4	-4,7

Source : PNUD, 2016

Indicateur de développement humain 2015 (suite)

Country	Mortality rates		Deaths due to		HIV prevalenceadult_ % ages 15-49
	Infant mortality_rate per 1000 live births	Under five mortality_rate per 1000 live births	Deaths due to Malaria_per 100 000 peopole	Deaths due to Tuberculose_per 100 000 peopole	
Angola	96,0	156,9	100,9	52,0	2,2
Benin	64,2	99,5	79,6	9,8	1,1
Botswana	34,8	43,6	0,4	28,0	22,2
Burkina Faso	60,9	88,6	103,3	9,1	0,8
Burundi	54,1	81,7	63,7	23,0	1,0
Cameroon	57,1	87,9	64,7	31,0	4,5
Cabo Verde	20,7	24,5	0,0	5,3	1,0
Central African Republic	91,5	130,1	114,9	48,0	3,7
Chad	85,0	138,7	152,6	23,0	2,0
Comoros	55,1	73,5	70,4	7,5	..
Congo	33,2	45,0	103,8	46,0	..
Congo (Democratic Republic of the)	74,5	98,3	106,6	69,0	0,8
Côte d'Ivoire	66,6	92,6	70,6	..	3,2
Djibouti	54,2	65,3	27,9	120,0	1,6
Equatorial Guinea	68,2	94,1	69,3	6,6	4,9
Eritrea	34,1	46,5	3,6	14,0	0,6
Ethiopia	41,4	59,2	48,1	33,0	..
Gabon	36,1	50,8	67,4	55,0	3,8
Gambia	47,9	68,9	83,7	18,0	1,8
Ghana	42,8	61,6	67,0	36,0	1,6
Guinea	61,0	93,7	104,8	29,0	1,6
Guinea-Bissau	60,3	92,5	96,2	63,0	..
Kenya	35,5	49,4	49,6	21,0	5,9
Lesotho	69,2	90,2	..	64,0	22,7
Liberia	52,8	69,9	69,2	68,0	1,1
Madagascar	35,9	49,6	41,4	51,0	0,4
Malawi	43,4	64,0	62,9	17,0	9,1
Mali	74,5	114,7	92,1	11,0	1,3
Mozambique	56,7	78,5	71,4	67,0	10,5
Namibia	32,8	45,4	0,1	63,0	13,3
Niger	57,1	95,5	131,1	18,0	0,5
Nigeria	69,4	108,8	106,6	97,0	3,1
Rwanda	31,1	41,7	33,2	6,4	2,9
Sao Tome and Principe	34,6	47,3	42,5	7,3	..
Senegal	41,7	47,2	59,5	21,0	0,5
Sierra Leone	87,1	120,4	108,7	45,0	1,3
Somalia	85,0	136,8	33,5	67,0	0,5
South Africa	33,6	40,5	2,2	44,0	19,2
South Sudan	60,3	92,6	55,4	29,0	2,5
Sudan	47,6	70,1	16,5	21,0	0,3
Swaziland	44,5	60,7	1,2	51,0	28,8
Tanzania (United Republic of)	35,2	48,7	50,5	58,0	4,7
Togo	52,3	78,4	82,8	8,8	2,4
Uganda	37,7	54,6	57,9	12,0	7,1
Zambia	43,3	64,0	79,2	32,0	12,9
Zimbabwe	46,6	70,7	18,4	15,0	14,7
Seychelles	11,7	13,6	..	0,0	..
Mauritius	11,8	13,5	..	1,3	0,9

Source : PNUD, 2016

Indicateur de développement humain 2015 (suite)

Country	Literacy rate			Pop with at least some secondary education_% ages 25 and older	Government expenditure on education_% of GDP	Gross domesticproduct_Total	Gross domestic product_per capita
	Literacy rate Adult_% ages 15 and older	Literacy rate Youth Female_%15-24	Literacy rate Youth Male_%15-24				
Angola	71,1	67,3	78,6	..	3,4	173,6	6 937
Benin	38,4	42,5	62,6	23,3	4,4	21,6	1 986
Botswana	88,5	99,6	96,1	85,9	..	33,7	14 876
Burkina Faso	36,0	43,2	47,6	8,5	4,5	28,3	1 562
Burundi	85,6	87,8	87,4	8,7	5,4	7,7	693
Cameroon	75,0	80,4	87,1	31,8	3,0	68,6	2 939
Cabo Verde	87,6	98,6	98,1	..	5,0	3,3	6 296
Central African Republic	36,8	27,0	48,9	20,9	1,2	2,8	562
Chad	40,2	50,2	55,3	5,5	2,9	28,7	2 044
Comoros	77,8	88,2	86,9	..	5,1	1,0	1 364
Congo	79,3	76,9	85,7	47,4	6,2	27,7	5 993
Congo (Democratic Republic of the)	77,3	80,5	91,6	24,6	2,2	56,9	737
Côte d'Ivoire	43,1	40,7	59,6	24,9	4,7	74,7	3 290
Djibouti	4,5	2,7	3 120
Equatorial Guinea	95,3	98,8	97,7	23,9	28 272
Eritrea	73,8	91,9	94,5	6,8	1 411
Ethiopia	49,1	67,8	71,1	15,8	4,5	152,1	1 530
Gabon	83,2	90,5	87,8	54,1	..	32,5	18 832
Gambia	55,5	70,8	75,6	31,9	2,8	3,0	1 556
Ghana	76,6	89,9	91,3	59,8	6,0	108,4	3 953
Guinea	30,4	47,5	43,0	..	3,5	14,3	1 135
Guinea-Bissau	59,9	73,7	80,8	..	2,4	2,5	1 367
Kenya	78,0	86,6	85,2	32,0	5,5	133,6	2 901
Lesotho	79,4	93,4	77,0	23,0	..	5,3	2 517
Liberia	47,6	44,0	64,7	28,3	2,8	3,5	787
Madagascar	64,7	64,8	65,4	..	2,1	33,3	1 373
Malawi	65,8	75,2	74,9	19,6	6,9	19,2	1 113
Mali	38,7	46,4	61,5	11,5	4,3	40,2	2 285
Mozambique	58,8	69,7	83,7	5,2	6,5	31,2	1 116
Namibia	81,9	93,3	86,5	38,5	8,3	24,1	9 801
Niger	19,1	17,1	36,4	6,1	6,8	17,9	897
Nigeria	59,6	65,3	79,9	1 027,4	5 639
Rwanda	70,5	82,2	78,5	13,2	5,0	19,2	1 655
Sao Tome and Principe	74,9	82,3	84,0	37,7	3,9	0,6	3 030
Senegal	55,7	63,6	75,9	13,9	5,6	34,6	2 288
Sierra Leone	48,1	59,3	75,8	23,1	2,8	9,7	1 497
Somalia
South Africa	94,3	99,4	98,6	74,9	6,1	680,9	12 390
South Sudan	31,9	41,7	46,9	..	0,8	21,5	1 741
Sudan	75,9	87,8	91,3	16,3	..	158,0	3 927
Swaziland	87,5	96,0	93,5	28,8	8,6	10,2	7 930
Tanzania (United Republic of)	80,3	87,2	87,4	12,6	3,5	130,3	2 510
Togo	66,5	81,4	88,9	33,3	4,8	10,0	1 374
Uganda	73,9	86,6	87,4	30,8	2,2	67,1	1 718
Zambia	63,4	62,1	69,4	51,8	..	58,8	3 626
Zimbabwe	86,5	93,5	90,0	57,7	2,0	26,3	1 688
Seychelles	95,2	99,6	98,6	..	3,6	2,4	25 668
Mauritius	90,6	99,1	98,4	59,7	5,0	23,1	18 333

Source : PNUD, 2016

Indicateur de développement humain 2015 (suite)

Country	Employment				Unemployment			Work that is a risk to human development	Working poor at PPP\$3.10 a day_% of total employment
	Employment to population ratio_% ages 15 and older	Labour force participation rate_% ages 15 and older	Employment in agriculture_% of total employment	Employment in services_% of total employment	Unemployment_Total labour force	Employment Youth_%15-24	Youth not in school or employment_% ages 15-24	Child labour_5-14	
Angola	63,2	68,4	7,6	12,0	..	24,0	49,9
Benin	70,9	71,7	45,1	44,0	1,1	2,3	20,0	15,0	65,7
Botswana	63,0	77,4	26,4	56,1	18,6	29,4	..	9,0	26,3
Burkina Faso	81,1	83,5	2,9	4,7	..	39,0	80,5
Burundi	82,4	83,7	1,5	2,9	..	26,0	93,5
Cameroon	72,5	76,0	4,6	7,0	10,8	47,0	48,1
Cabo Verde	60,9	68,3	10,8	17,5	..	6,0	48,7
Central African Republic	72,1	78,0	7,6	12,3	..	29,0	81,3
Chad	67,6	71,6	5,6	8,3	..	26,0	67,0
Comoros	46,2	57,4	19,6	37,7	..	22,0	25,3
Congo	64,8	69,8	7,2	12,2	..	23,0	46,3
Congo (Democratic Republic of the)	68,4	71,1	3,8	6,2	..	38,0	85,3
Côte d'Ivoire	60,6	67,0	9,5	13,7	..	26,0	53,9
Djibouti	24,1	52,3	53,9	8,0	..
Equatorial Guinea	74,3	82,0	9,4	15,3	..	28,0	20,4
Eritrea	76,9	83,9	8,4	13,0	69,0
Ethiopia	78,4	83,0	72,7	19,9	5,5	7,6	1,1	27,0	75,3
Gabon	38,8	48,8	20,5	36,3	..	13,0	17,7
Gambia	54,0	77,3	31,5	54,6	30,1	44,4	..	19,0	..
Ghana	72,1	77,0	44,7	40,9	6,3	12,2	..	22,0	44,1
Guinea	80,9	82,3	74,8	19,3	1,8	1,2	..	28,0	72,5
Guinea-Bissau	67,2	72,7	7,6	12,4	..	38,0	79,4
Kenya	60,9	67,1	9,2	17,6	..	26,0	..
Lesotho	48,1	66,4	27,5	37,6	..	23,0	64,6
Liberia	58,4	60,9	46,5	41,2	4,2	4,9	14,5	21,0	89,0
Madagascar	84,6	86,4	75,3	16,9	2,2	3,6	5,0	23,0	90,0
Malawi	75,5	81,0	64,1	28,5	6,7	8,9	16,7	39,0	87,6
Mali	60,6	66,2	8,5	10,7	13,5	21,0	80,0
Mozambique	61,5	79,1	22,3	37,8	10,1	22,0	90,9
Namibia	44,2	59,3	31,4	54,2	25,5	49,6	32,0	..	31,2
Niger	62,9	64,7	2,8	3,9	..	31,0	85,1
Nigeria	53,1	56,3	5,8	8,6	..	25,0	72,3
Rwanda	82,9	84,9	75,3	16,2	2,4	3,0	..	29,0	82,1
Sao Tome and Principe	52,1	60,5	26,1	46,9	14,0	21,8	..	26,0	..
Senegal	51,7	57,1	46,1	22,4	9,3	13,1	..	15,0	63,8
Sierra Leone	64,5	66,8	3,4	5,3	..	37,0	81,4
Somalia	50,2	54,3	7,5	11,7	..	49,0	76,7
South Africa	39,7	53,0	4,6	71,9	25,1	50,0	31,3	..	16,6
South Sudan	..	73,2
Sudan	41,6	48,1	44,6	40,1	13,6	22,5	..	25,0	27,6
Swaziland	38,6	51,8	25,6	53,0	..	7,0	22,9
Tanzania (United Republic of)	76,0	78,6	66,9	26,6	3,2	6,3	31,8	29,0	72,6
Togo	74,6	80,9	7,7	12,2	9,0	28,0	65,7
Uganda	81,9	85,0	71,9	20,2	3,6	6,0	5,9	16,0	60,6
Zambia	67,3	75,3	52,2	38,3	10,7	19,7	28,3	41,0	78,4
Zimbabwe	74,7	82,4	65,8	25,0	9,3	15,4	82,9
Seychelles	3,6	78,2	20,0
Mauritius	55,8	60,5	8,0	63,5	7,9	17,5	6,1

Source : PNUD, 2016

Indicateur de développement humain 2015 (suite)

Country	Environmentalsustainability						Economicsustainability			
	Renewable energy consumption_% of total final energy consumption	Carbondioxideemissions_Tonnes Per capita	Carbondioxideemissions_Averageannual change (%)	Forest area_% of total land area	Forest area_change in %	Fresh water withdrawals_% of total renewable water resources	Natural resource depletion_% of GNI	Adjusted net savings_% of GNI	External debt stock_% of GNI	Research and development expenditure_% of GDP
Angola	57,2	1,4	4,9	46,4	-5,1	0,5	24,5	3,0	23,9	..
Benin	50,6	0,6	6,2	38,2	-25,2	..	1,4	12,3	22,8	..
Botswana	23,9	2,5	1,1	19,1	-21,0	..	1,3	34,8	15,1	0,3
Burkina Faso	80,0	0,2	4,4	19,6	-21,9	6,1	10,9	9,9	20,5	0,2
Burundi	96,6	0,0	-2,7	10,7	-4,5	..	13,8	-8,6	22,3	0,1
Cameroon	78,1	0,3	3,3	39,8	-22,6	..	5,6	-2,3	16,4	..
Cabo Verde	21,2	0,9	5,1	22,3	55,7	..	0,5	20,3	86,4	0,1
Central African Republic	78,4	0,1	-0,3	35,6	-1,7	0,1	0,1	..	36,7	..
Chad	90,6	0,0	2,8	3,9	-27,3	1,9	13,0	..	21,6	..
Comoros	46,8	0,2	1,6	19,9	-24,5	..	3,4	-2,2	22,4	..
Congo	48,2	0,6	0,6	65,4	-1,7	..	39,2	-69,8	33,3	..
Congo (Democratic Republic of the)	96,0	0,0	-4,7	67,3	-4,9	0,1	31,8	-26,6	19,1	0,1
Côte d'Ivoire	74,4	0,4	-0,6	32,7	1,8	1,8	4,0	13,0	33,0	..
Djibouti	34,4	0,7	1,1	0,2	0,0	62,5	..
Equatorial Guinea	29,8	6,8	14,2	55,9	-15,7	..	67,2
Eritrea	80,4	0,1	..	15,0	-6,8	..	15,1	..	23,8	..
Ethiopia	93,5	0,1	2,6	12,5	-17,8	..	11,2	14,5	30,4	0,6
Gabon	69,6	2,9	-2,1	89,3	4,5	0,1	26,2	-2,1	28,6	0,6
Gambia	48,8	0,3	1,0	48,2	10,4	..	7,0	8,3	63,9	0,1
Ghana	49,5	0,6	3,4	41,0	8,2	..	17,5	1,6	47,7	0,4
Guinea	76,3	0,2	0,4	25,9	-12,4	..	19,2	-47,8	22,9	..
Guinea-Bissau	88,6	0,1	-0,5	70,1	-11,0	..	12,3	-19,3	26,6	..
Kenya	78,5	0,3	0,9	7,8	-6,6	10,5	2,8	4,0	26,7	0,8
Lesotho	4,2	1,1	..	1,6	22,5	..	4,6	29,2	33,6	0,0
Liberia	89,4	0,2	-0,1	43,4	-15,2	..	27,4	-27,9	37,4	..
Madagascar	78,9	0,1	2,2	21,4	-8,9	..	4,3	-5,3	27,6	0,0
Malawi	79,2	0,1	0,8	33,4	-19,2	7,9	10,8	1,8	40,1	..
Mali	83,9	0,1	1,0	3,9	-29,5	4,3	10,6	14,8	29,5	0,7
Mozambique	88,4	0,2	3,0	48,2	-12,5	..	1,8	8,5	47,6	0,4
Namibia	32,9	1,3	17,9	8,4	-21,0	..	1,2	16,9	..	0,1
Niger	81,3	0,1	0,6	0,9	-41,3	2,9	13,7	5,7	32,1	..
Nigeria	86,5	0,6	1,4	7,7	-59,4	4,6	6,6	11,0	4,9	0,2
Rwanda	86,8	0,1	-0,2	19,5	50,9	..	5,7	4,8	26,1	..
Sao Tome and Principe	43,2	0,6	1,7	55,8	-4,3	..	1,6	..	63,9	..
Senegal	51,4	0,6	1,5	43,0	-11,5	..	1,1	12,4	36,6	0,5
Sierra Leone	80,3	0,2	1,9	42,2	-2,4	0,1	7,7	4,7	28,4	..
Somalia	94,2	0,1	14,1	10,1	-23,2	..	8,6
South Africa	16,9	8,9	-0,1	7,6	0,0	30,2	3,1	2,1	42,3	0,7
South Sudan	..	0,1	1,3
Sudan	64,0	0,3	1,9	8,1	-37,5	71,2	3,6	6,1	30,6	0,3
Swaziland	39,5	0,9	2,5	34,1	24,2	..	1,4	-1,6	13,8	..
Tanzania (United Republic of)	88,2	0,2	3,9	52,0	-17,6	..	2,0	15,1	30,1	0,5
Togo	72,7	0,3	2,0	3,5	-72,6	..	7,8	-19,5	24,5	0,3
Uganda	90,3	0,1	5,0	10,4	-56,4	1,1	11,5	3,1	19,8	0,5
Zambia	88,2	0,3	-0,8	65,4	-7,9	..	8,9	3,5	28,9	0,3
Zimbabwe	75,6	0,9	-2,0	36,4	-36,6	17,9	3,8	..	84,2	..
Seychelles	0,5	7,2	5,4	89,4	1,1	..	0,1	0,3
Mauritius	3,4	3,0	3,4	19,0	-6,1	..	0,0	2,7	90,9	0,2

Source : PNUD, 2016

Pauvreté multidimensionnelle en milieu rural

Country	Year	Multidimensional Poverty Index (MPI) National	Population shares (%)		Multidimensional poverty - Rural			Population vulnerable to poverty (who experience 20-33.32% intensity of deprivations) Rural	Population in severe poverty (with intensity higher than 50%) Rural
			Urban	Rural	Multidimensional Poverty Index (MPI = H*A)	Headcount Ratio: Population in multidimensional poverty (H)	Intensity of deprivation among the poor (A)		
					Range 0 to 1	% Population	Average % of weighted deprivations		
Benin	2011/12	0,307	14,0	86,0	0,396	73,7	53,8	17,0	39,9
Burkina Faso	2010	0,535	21,8	78,2	0,621	94,7	65,6	3,1	77,8
Burundi	2010	0,454	9,9	90,1	0,481	84,9	56,6	12,9	54,1
Cameroon	2011	0,248	14,9	85,1	0,408	77,1	52,9	17,6	43,1
Central African Republic	2010	0,430	38,7	61,3	0,519	89,8	57,8	9,9	63,6
Chad	2014/15	0,552	22,1	77,9	0,609	93,4	65,2	6,4	66,8
Comoros	2012	0,173	63,7	36,3	0,316	66,4	47,5	24,5	29,6
Congo, Democratic Republic of the	2013/14	0,401	33,1	66,9	0,486	88,2	55,1	10,6	57,4
Congo, Republic of	2011/12	0,181	22,8	77,2	0,385	74,7	51,5	20,0	40,1
Cote d'Ivoire	2011/12	0,310	96,3	3,7	0,440	83,2	52,9	11,3	53,4
Ethiopia	2011	0,564	17,9	82,1	0,637	96,3	66,2	3,2	82,1
Gabon	2012	0,070	30,6	69,4	0,304	57,7	52,7	20,3	31,4
Gambia	2013	0,323	49,4	50,6	0,459	82,0	56,0	10,6	55,8
Ghana	2014	0,156	40,5	59,5	0,341	65,9	51,7	19,7	36,3
Guinea	2012	0,459	31,9	68,1	0,591	92,6	63,9	4,5	73,3
Guinea-Bissau	2006	0,462	34,3	65,7	0,586	93,5	62,7	4,9	74,3
Kenya	2014	0,187	31,0	69,0	0,356	64,5	55,1	16,3	31,4
Lesotho	2014	0,140	32,3	67,7	0,299	55,7	53,6	18,8	32,2
Liberia	2013	0,374	55,9	44,1	0,481	84,9	56,6	11,2	55,5
Madagascar	2008/09	0,357	43,5	56,5	0,413	72,9	56,6	15,3	48,2
Malawi	2013/14	0,265	39,5	60,5	0,380	74,2	51,3	19,5	38,6
Mali	2012/13	0,457	21,5	78,5	0,530	87,7	60,5	6,6	65,2
Mauritania	2011	0,285	39,9	60,1	0,416	70,0	59,5	14,4	47,7
Mozambique	2011	0,389	31,3	68,7	0,480	83,9	57,2	11,9	57,5
Namibia	2013	0,193	37,7	62,3	0,356	68,6	51,9	20,3	36,2
Niger	2012	0,605	38,4	61,6	0,651	96,9	67,2	2,3	87,3
Niger			16,4	83,6	0,669	96,2	69,5	3,0	83,2
Nigeria	2013	0,303	44,8	55,2	0,429	78,0	55,0	13,2	49,5
Rwanda	2014/15	0,259	30,6	69,4	0,357	66,6	53,6	16,4	36,9
Sao Tome and Principe	2014	0,081	17,1	82,9	0,289	59,8	48,4	26,6	25,8
Senegal	2014	0,309	48,6	51,4	0,455	78,6	57,9	12,0	54,1
Sierra Leone	2013	0,464	30,9	69,1	0,551	92,0	59,8	6,7	67,7
South Africa	2012	0,044	33,8	66,2	0,245	51,4	47,5	31,9	19,5
South Sudan	2010	0,557	25,3	74,7	0,591	94,0	62,8	5,4	77,2
Swaziland	2010	0,086	47,4	52,6	0,288	61,5	46,9	21,5	23,6
Tanzania, United Republic of	2010	0,332	48,0	52,0	0,393	70,2	56,0	17,8	42,1
Togo	2013/14	0,252	40,9	59,1	0,386	76,9	50,2	13,8	40,3
Uganda	2011	0,367	22,5	77,5	0,414	77,0	53,7	15,6	45,9
Zambia	2013/14	0,281	17,7	82,3	0,390	72,0	54,1	14,3	44,0
Zimbabwe	2014	0,127	13,8	86,2	0,293	61,4	47,7	28,7	25,1

Source : OPHI, 2016

NOTES DE REFERENCES

¹ CRUZ Marcio et al. *Ending Extreme Poverty and Sharing Prosperity: Progress and Policies*, WORLD BANK GROUP, 2015

² Economic Commission for Africa, African Development Bank Group, African Union Commission. *African statistical yearbook 2017*, ISSN 1561-2805, 2017

³ BEEGLE Kathleen G. et al. *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC: World Bank, 2016

⁴ ALKIRE Sabina et al. *Pauvreté multidimensionnelle en Afrique*, Initiative OXFORD pauvreté et développement humain, OPHI briefing 43, 2016

⁵ ALKIRE Sabina and HOUSSEINI Boubba. *Multidimensional Poverty in Sub-Saharan Africa: Levels and Trends*, OPHI working paper no. 81, 2014

⁶<https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/2016doc/executive-summary-undg-2015-results-report.pdf>

⁷ UNESCO, *Leaving no one behind: How far on the way to universal primary and secondary education?* POLICY PAPER 27/FACT SHEET 37, July 2016

⁸http://www.who.int/water_sanitation_health/fr/

⁹ AGRA. *Africa Agriculture Status Report: The Business of Smallholder Agriculture in Sub-Saharan Africa (Issue 5)*. Nairobi, Kenya: Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA). Issue No. 5, 2017

¹⁰ Deininger, K., et al. *Rising global interest in farmland: Can it yield sustainable and equitable benefits?* Washington, D.C.: World Bank, 2011b

¹¹ Andersson Djurfeldt, A., & Djurfeldt, G. *Structural transformation and African smallholders: drivers and dynamics of change for eight countries*. Oxford Development Studies, 41(3), 2013

¹² Ndulu Benno. *The Evolution of Global Development Paradigms and Their Influence on African Economic Growth*, 2008

¹³ Gollin, D., D. Lagakos, and M. E. Waugh. *The agricultural productivity gap*. Forthcoming, Quarterly Journal of Economics. doi:10.1093/qje/qjt056, 2014